Vol 12 # 37 • Du 20 au 26 mars 2019

Haiti 20 gdes/ USA $1.50/ France 2 euros/ Canada $2.00



HAÏTI LIBERTÉ

JUSTICE • VÉRITÉ • INDÉPENDANCE

1583 Albany Ave, Brooklyn, NY 11210 Tel: 718-421-0162

Email: editor@haitiliberte.com Web: www.haitiliberte.com

JOVENEL MOISE A RENVOYÉ JEAN-HENRY CÉANT



Voir page 3

Le Premier ministre Jean-Henry Céant abandonné à lui-même, espérant que d'autres sénateurs viennent à son secours pour avoir le quorum

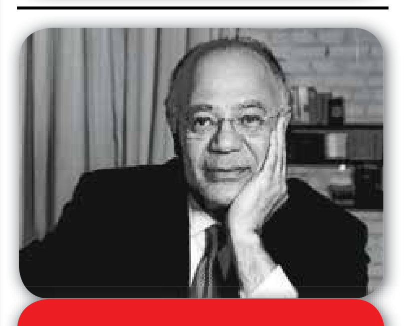
BOYCOTTONS LE SPECTACLE DE MICHEL MARTELLY À MONTRÉAL

KONPAEVENTS.COM

Voir page 3

Boycotter le spectacle odieux de Martelly est un devoir pour tous citoyens, toutes citoyennes d'origine haïtienne ou non qui se respectent. Il faut que Sweet Micky sache, une bonne fois pour toutes, que son sexisme, sa misogynie, son incitation à la haine des femmes, ne seront plus tolérés











1583 Albany Ave
Brooklyn, NY 11210
Tel: 718-421-0162
Fax: 718-421-3471

3, 2ème Impasse Lavaud
Port-au-Prince, Haiti

Email : editor@haitiliberte.com

Website : www.haitiliberte.com

DIRECTEUR
Berthony Dupont

RÉDACTEUR EN CHEF
Dr. Frantz Latour

RÉDACTION
Berthony Dupont
Wiener Kerns Fleurimond
Kim Ives
Frantz Latour
Guy Roumer

CORRESPONDANTS EN HAITI
Daniel Tercier
Bissainthe Anneseau

COLLABORATEURS
Marie-Célie Agnant
J. Fatal Piard
Catherine Charlemagne
Pierre L. Florestal
Yves Camille
Jacques Elie Leblanc
Roger Leduc
Claudel C. Loiseau
Henriot Dorcent
Dr. Antoine Fritz Pierre
Jackson Rateau
Eddy Toussaint
Ray Laforest
Edmond Bertin
Robert Garoute
Jacques Nési
Ed Rainer
Ing. Roosevelt René
Robert Lodimus

ADMINISTRATION
Marie Laurette Numa
Didier Leblanc

DISTRIBUTION: MIAMI
Pierre Baptiste
(786) 262-4457

COMPOSITION ET ARTS GRAPHIQUES
Mevlana Media Solutions Inc.
computertrusting@gmail.com

Torchon brûlant entre le pouvoir et l'opposition !

Par Berthony Dupont

Rien ne va plus entre certains frères de classe qui se battent pour occuper la scène politique du pays de sorte qu'ils lancent un nouvel arrangement avec les multinationales et les puissances impérialistes exploitantes qui tirent leurs ficelles.

Voilà l'unique objectif à la base de la bataille entre le régime corrompu du Phtk et son ancien allié le sénateur Youri Latortue, dirigeant du parti Ayiti An Aksyon (AAA) désormais membre influent de l'opposition particulièrement le courant du secteur populaire et démocratique.

Les mises en scène démagogiques du 18 mars au Parlement sont venues dévoiler une fois pour toutes les accointances et le vrai visage de tous ces acteurs de la classe politique traditionnelle. En effet, tout ce branle-bas n'est autre que la résultante d'une majeure contradiction interne au sein d'une soi-disant Opposition plurielle qui misait sur des hommes et des femmes compromis au sein de la cour de Cassation que prônait Moise Jean-Charles, tout comme le secteur démocratique de André Michel qui voudrait lui-même imposer son atout provisoire avec Jean-Henry Céant.

Un tel mouvement, du fait des liens très étroits qu'il garde avec la bourgeoisie dont il est issu, ne pouvait produire autrement que des complots, des manœuvres louches cousues de fil blanc. Tout cela contribue, en vérité, à prouver que leur divergence avec le pouvoir n'a d'égal que leur vassalité à l'égard de l'impérialisme de façon à perpétuer la même politique de dilapidation et d'intimidation au profit des classes possédantes et exploiteuses.

Hostile à tous les mouvements véritablement anti-impérialistes, cette opposition pour inconséquente, antipopulaire qu'elle soit est justement déterminée à défendre ses acquis par tous les moyens possibles et inimaginables, sans omettre des procédés basés sur la ruse et la tromperie. Cette force réactionnaire est tout à fait prête à faire n'importe quoi sur la scène politique pour défendre ses intérêts de classe qui n'ont rien de commun avec les aspirations des masses défavorisées du pays luttant pour un vrai changement fondamental.

Toutes ces dissuasions sont pour décourager ou empêcher tout revirement révolutionnaire susceptible de menacer sérieusement leurs intérêts vitaux. Dans ce contexte, les masses laborieuses n'ont rien à voir avec ce torchon qui brûle au sein de l'appareil d'état pourri ; tout au contraire, elles doivent coûte que coûte tirer des leçons de façon à le transformer non pas à l'oral mais radicalement par le mécontentement populaire qui doit toujours aller croissant pour aboutir à un raz-de-marée révolutionnaire.

C'est le fruit d'une réalité de classe si la dynamique du mouvement populaire reste d'essence patriotique et anti-impérialiste. L'essentiel est d'éviter maintenant qu'il ne soit pas détourné et récupéré par les projets réformistes de ces politiciens fantoches, fonctionnaires des forces impérialistes qui ne font que paver le terrain pour le rendre plus effectif et plus efficace pour accueillir le nouveau projet américain sous la couverture des Nations-Unies, à savoir la création d'une mission politique spéciale pour continuer la mise sous tutelle du pays.

A ce compte, il nous faut aller au fond du problème pour en trouver la solution. La véritable solution réside dans l'organisation pour la construction d'une alternative viable impliquant la rupture avec la dépendance économique et politique. Dans cette optique, tout patriote conséquent doit avoir le courage de lutter pour se libérer du carcan de cette classe politique moribonde, avoir la volonté de ne pas céder, et de résister à tous les plans de l'impérialisme et de démasquer ses desseins et ses conspirations contre les masses populaires.

Il ne s'agit pas simplement d'un changement d'hommes, mais de renverser tout cet ordre bourgeois corrompu qui a dilapidé les ressources du pays et le fruit du travail des masses ouvrières laissées sans perspectives d'avenir pour le remplacer par un régime mis en place par les couches sociales populaires.

Le peuple s'impatiente de voir partir ce régime et ses acolytes, tous les faucons de la classe politique. Dommage que la résistance populaire haïtienne ne peut en aucun cas profiter politiquement de ce torchon brulant entre les frères de classe!

Dommage pour le moment, les masses populaires du pays ne sont pas encore prêtes pour unifier leurs actions, et s'engager en ordre pour balayer toutes les poubelles (opposition et pouvoir) jetées sur leur route.

Jovenel Moise a renvoyé Jean-Henry Céant

Par Isabelle L. Papillon

On s'attendait qu'on le veuille ou non à un quelconque dénouement de ce malaise existant entre le président doublement inculpé Jovenel Moise dont son pouvoir est menacé par son propre Premier ministre, le dirigeant de Renmen Ayiti Jean-Henry Céant.

Ce dernier a été justement interpellé par le Sénat pour le 20 mars de façon à venir clarifier pour les Sénateurs la question des mercenaires étrangers arrêtés et qui ont laissé le pays sans autorisation de la justice haïtienne, et dans laquelle le ministre de la Justice et de la Sécurité Publique Jean Roudy Aly lui a collaboré amplement. Selon le sénateur Youri Latortue, c'est le président de la République, Jovenel Moise, qui avait donné l'ordre au ministre de la Justice de libérer ces derniers.

C'est la raison pour laquelle, Jean Henry Céant, le Premier Ministre et Président du CSPN s'était accompagner du ministre de la justice ainsi que de Jean Marie Reynaldo BRUNET, Ministre de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales.

Ainsi pour des raisons politiques, les Sénateurs Interpellateurs ont changé leur date. Dans une autre lettre à la Primature, ils demandent que le Premier ministre se présente plutôt à la chambre haute le lundi 18 mars entre 0h00 am et 9h00 am, sinon, le mardi 19 mars, ou le mercredi 20 mars, ou le jeudi 21 mars entre 0h00 am et 6h00 pm. De façon sans doute à barrer les rumeurs d'une interpellation du PM par la chambre des députés.

Chose dite, chose faite, le 15 mars 2019, la Chambre des députés a elle-même envoyé une correspondance au Premier ministre pour l'informer que son gouvernement et lui sont attendus urgemment interpellés pour le lundi 18 mars à 10h du matin.

Cependant, pour des raisons personnelles ou de stratégie politiques planifié le Premier ministre rentré de Maroc où il a écourté sa visite et a préféré se rendre très tôt au Sénat même avant les employés de cette boite, tellement il y avait urgence.



Jean-Henry Céant au Sénat le 18 mars 2019



Jean Henry Céant et Jovenel Moise



De gauche à droite le sénateur Jean-Marie Salomon et le président du Sénat Carl Murat Cantave

Malheureusement pour lui, il n'a pas pu trouver quorum au Senat et n'a pas pu non se déplacer pour se rendre de l'autre côté où l'attendait les députés. Le premier ministre ne s'est même présenté au bureau diplomatique pour attendre qu'on l'invite à se présenter, il s'est rendu tout bonnement au Sénat montrant clairement que quelque chose se concoctait.

Il n'y avait que 9 sénateurs présents dans la salle, pourtant la chambre basse était pleine à craquer. Tous les joueurs se présentèrent, selon certains observateurs, c'est la première fois que les députés étaient aussi mobilisés au Parlement.

Ainsi vers les 10hrs du matin, le député Gary Bodeau président de la chambre basse donna le signal du départ de la séance en commençant par l'appel nominal puis la délégation pour aller chercher l'invité, le Premier ministre, au salon d'honneur. Infortunément, il n'y était pas, puisqu'il attendait toujours le quorum au Sénat comme un malade qui attendait un médicament pouvant le remédier.

Finalement, les parlementaires de la chambre basse ont mis fin à la séance en votant en l'absence du Premier ministre. 93 députés ont voté pour le renvoi de Céant et de son gouvernement 6 ont voté contre et 3 se sont abstenus.

Ainsi prit fin le théâtre gratuit qui s'est déroulé au Parlement le lundi 18 mars. Au Sénat on annonce un petit prolongement pour la forme le mercredi 20 mars. Ce fut un jeu politique coriace qui se déroulait au Parlement entre ces sénateurs et ces députés à travers des manœuvres politiciennes traditionnelles pour continuer à tenir le pays dans un sous-développement politique et économique programmé.

Boycottons le spectacle de Michel Martelly à Montréal



Martelly, Laurent Lamothe et ses ministres au cours d'une réunion gouvernementale à Miami

Par le Regroupement des Haïtiens de Montréal contre l'Occupation d'Haïti

(REHMONCO)

Une fois de plus, Michel Martelly (alias Sweet Micky) s'apprête à donner son infâme spectacle à Montréal. Disons-le sans fard : la présence publique même de cet individu, en quelque circonstance que ce soit, est un affront à la dignité des femmes de partout et, particulièrement, à celle des femmes de notre communauté.

Commençons par, déconstruire deux mythes récurrents et promus ad nauseaum par ceux et celles qui justifient la présence de Sweet Micky sur la « scène artistique ».

L'indécence de ses chansons, ses gestes, ses paroles seraient le reflet de la société haïtienne en décadence. Autrement dit : Sweet Micky dévoile au grand jour l'immoralité, la putridité d'une société hypocrite, se cachant derrière un voile cousu de fil blanc. Cet argument fallacieux ne tient pas la route. Le « succès » de Martelly, « chanteur » dévoyé et misogyne, et éventuellement de Martelly, « homme politique», résulte du constant soutien d'un secteur de l'oligarchie et du gouvernement étatsunien. Martelly défend leurs intérêts. Il est l'homme qu'il leur faut; et à partir de lui, un parti est élaboré, celui des tèt kale (crâne rasé), expression symbolisant clairement le mépris de la réalité politique haïtienne. Le Martelly-Sweet Micky est le produit de ce système de domination, il incarne sa perception du peuple et son idéologie. S'il faut comprendre que Sweet Micky reflète une réalité sociale, c'est bien celle d'une partie des classes dominantes, prête à tout pour reproduire le statu quo.

Sweet Micky serait un « artiste », et en tant que tel, devrait pouvoir s'exprimer librement. Autrement dit : Martelly sur scène (métamorphosé en Sweet Micky) devient un «artiste» apolitique, qui jouit de la liberté d'expression. Cet argument, qui dévoile une conception perverse de l'art puisqu'elle confond liberté de création et messages misogynes, ne fait que reprendre l'idéologie phallocrate imprégnée dans la culture patriarcale. La femme, son sexe, son corps, peuvent être sujets de dérision dans la mesure où ils sont perçus comme objets sexuels, conçus pour le plaisir de l'homme. À sa façon, Sweet Micky le rappelle sans cesse dans ces spectacles. Son sexisme pornographique est en fait une arme de dissuasion et de répression contre toute personne qui ose le critiquer en tant que « chanteur », mais aussi en tant qu' « homme politique ».

Boycotter le spectacle odieux de Martelly est un devoir pour tous citoyens, toutes citoyennes d'origine haïtienne ou non qui se respectent. Comme l'ont déjà fait les communautés haïtiennes de New York et de Miami, il faut que Sweet Micky sache, une bonne fois pour toutes, que son sexisme, sa misogynie, son incitation à la haine des femmes, ne seront plus tolérés.

Pour authentification,
Renel Exentus
Ricardo Gustave
Contact :
rehmoncohaiti1915@gmail.com

Productions Fleur de Lys : Un parcours, une histoire

Par J. Fatal Piard

Faire le bien est une passion aussi supérieure que l'humanité est supérieure à la créature.
Les Productions Fleurs de Lys

C'est absolument notoire que depuis belles lurettes l'Etat central ne sait plus que les masses populaires existent ou du moins ont droit à une vie décente digne de l'humain. Les plus hautes autorités s'arrangent pour se souvenir d'elles que lorsqu'elles doivent assassiner leurs quotidiens déjà dramatiques à coups de taxes criminelles ou l'appeler en ses comices pour des parodies d'élections. Cet état de fait désenchanteur interpelle vigoureusement ceux et celles à qui il reste un reliquat d'humanité.

Ainsi, ne voulant pas se permettre de laisser les couches à forte vulnérabilité livrées à elles mêmes, les Productions Fleurs de Lys ont mis en œuvre toute une série d'activités. Et, voulant mettre le plus large public que possible au parfum de ses réalisations annuelles, la Présidente Directrice Générale de cette structure associative a jugé nécessaire de s'entretenir avec Haïti Liberté. Selon les observations de Mme Schoïg-Hwinnhah D. Policard, Haïti Liberté serait le créneau le plus approprié auquel elle peut avoir recours pour le présent moment si elle veut atteindre l'objectif visé.

Ainsi, dans le cadre de cet entretien exclusif réalisé au local même de l'Association à la Rue Marcadieux, notre interlocutrice a commencé par dévoiler les objectifs ainsi que la mission de PFL. *« L'accompagnement, la promotion du sport, la formation et la réalisation d'activités socio-économiques et culturelles en faveur des communautés de base, des groupements associatifs, tant ruraux qu'urbains. Œuvrer en faveur des couches sociales les plus démunies, en intervenant par divers moyens sur l'ensemble des problématiques auxquelles elles se trouvent confrontées* », nous a-t-elle confié.

Pour que cet accompagnement et ces soutiens ponctuels à d'autres associations menant des actions de terrain similaires à celles de PFL puissent se matérialiser, a poursuivi l'ingénieur Policard, les ressources humaines qualifiées sont indispensables. C'est ce qui justifie également que d'autres acteurs locaux compétents ont été mis à contribution dans le cadre de la mise en œuvre des projets de PFL. Et ces types de partenariats ont été très bénéfiques à l'association selon ce que nous a révélé la PDG.

Les Productions Fleurs de Lys qui ont commencé à œuvrer d'une façon pratique depuis 2002 comptent actuellement plus de 7000 membres parmi lesquels on dénombre une centaine d'universitaires, ingénieurs et techniciens de disciplines diverses. Plusieurs de ces membres disposent de longues et sérieuses expériences associatives et dans le domaine du développement. Des animateurs d'associations locales et villageoises, des formateurs de formateurs associatifs. Des moniteurs d'alphabétisation et de civisme, des techniciens et suivistes et encadreurs de projets dans des domaines variés : développement rural et aussi et surtout la lutte sans merci contre l'indifférence ».



Mme Schoïg-Hwinnhah D. Policard, Présidente Directrice Générale des Productions Fleurs de Lys

C'est ce que nous a révélé l'ingénieur Policard qui a poursuivi pour faire état des tout le potentiel humain sur lequel peut heureusement compter l'organisation qu'elle a l'insigne honneur de conduire. La PDG de PFL a poursuivi pour nous informer que l'association compte également des ressources tant au niveau local qu'à l'échelle internationale. Ces derniers prennent part ponctuellement aux programmes et activités et projets en cours de matérialisation.

Comme annoncé dès le début PFL dispose d'un local spacieux doté d'une salle de réunion, d'une bibliothèque assez garnie avec en fond des documentaires considérables. En outre, plusieurs annexes à Vivy Mitchel, au local du restaurant le Liancourtois, à Jacmel, local de l'Association AHKP, à Cité Soleil, aux Cayes à Mahot, sont disponibles pour renforcer encore PFL dans le cadre de la mise en œuvre de ses projets majeurs. Post-Marchand, Cité-Militaire, Fort-national et Carrefour seront prochainement dotés d'autres annexes.

Les activités du Cercle des Amis de PFL depuis sa création en 2002 prennent en compte l'information et la documentation (économie, agronomie, géographie), le développement rural, l'appui aux petites activités génératrices de revenu dans certaines zones rurales, les rencontres-débats. Depuis sa formalisation en 2002, PFL s'oriente de plus en plus vers des interventions sur les actions d'interface entre acteurs de développement, le renforcement des capacités des associations locales par la formation, le sport, le soutien à la Fédération Nationale de Karaté et des clubs à l'intérieur de cette structure, ce qui en fait un exemple vivant de nos structures d'accompagnement et de développement.

Projet d'Appui au Secteur Associatif et sportif, cliques mobiles en partenariat avec l'association Fanm-kore-Fanm. Accompagnement humanitaire dans les zones dévastées par les intempéries ou autres catastrophes naturelles (Cayes, Limbé, Cité Soleil, Cavaillon, Gonaïves). Depuis 7 ans, on essaie d'uni-formaliser l'accueil et la bienveillance dans plusieurs Eglises. (projet pilote, St Joseph de Portail-St Joseph et St Jacques de Kenscoff). Alphabétisation et civisme (Projet pilote, le petit personnel d'un ministère)

« Depuis dix ans en partenariat avec l'Université Polyvalente d'Haïti, nous sommes parvenus à octroyer une centaine de bourses d'études pour un cycle de quatre ans aux jeunes dans des disciplines suivantes telles le Génie Civil, l'Agronomie, Gestion, Comptabilités, Sciences Infirmières et bien d'autres. Toujours dans le cadre de ce partenariat, Wonderfull Institute a eu l'amabilité de mettre à la disposition de 20 jeunes des bourses et des demi-bourses en hôtellerie et tourisme, informatique bureautique, anglais et espagnol », a fait savoir l'ingénieur Policard.

La PDG des Productions Fleurs de Lys a continué à nous informer des divers autres types de partenariats tels celui avec Alliances pour des bourses et demi bourses. Présentement PFL est entrain de finaliser trois projets que les responsables estiment être très importants pour le Pays dans la logique d'encadrement socioprofessionnel des jeunes. L'on peut citer entre autres l'atelier des métiers, l'adduction en eau potable dans les zones rurales les plus éloignées, un centre socioculturel pour les enfants dont les parents purgent des peines de prison et les enfants de policiers tombés dans l'exercice de leur fonction.

Les Productions Fleurs de Lys, à date, comptent plusieurs séminaires de formation à son actif. " Ethique professionnelle et déontologie au profit des associations locales et associations sportives. Entre septembre 2002 et août 2005, les Productions Fleurs de Lys ont expérimenté de nouvelles méthodes pour alphabétiser la population. L'action concerne le domaine de la lutte contre l'analphabétisme en milieu urbain et rural. Ce fut l'expérimentation de certaines méthodes et outils fonctionnels basés sur le recours à l'alphabétisation en langue vernaculaire. Et la mise à disposition des documentaires adaptés au contexte local et aux centres d'intérêts des bénéficiaires.

« *L'action s'inspire des plusieurs autres approches qui se sont avérées positives réalisées dans des contextes similaires dans d'autres pays. De toute évidence en prenant de bien les adaptant à la réalité spécifique d'Haïti. L'action est menée par des associations locales de terrain sous la responsabilité et avec l'appui de tous, et profitera dans une première phase, à titre d'opération pilote sur une durée de 26 mois, à plus de 1000 bénéficiaires directs non scolarisés issues des catégories sociales les plus défavorisées (enfants du travail, femmes et filles, opérateurs du secteur informel)*. Témoignage de l'Ingénieur Policard.

« *Dans le but de mettre au point une approche innovante d'éducation informelle de base et de variantes adaptées aux différents contextes locaux des zones d'interventions, plusieurs stratégies ont été expérimentées. Ces dites approches ont été orientées au profit d'adolescents et d'adultes de quartiers urbains et périurbains et de douars ruraux défavorisés ont été mises à expérimentation. PFL s'est adonnée à produire des supports matériels opérationnels permettant la poursuite de l'auto-apprentissage par les bénéficiaires au cours et après la fin de l'action de formation proprement dite* ». C'est ce que nous a confié la Directrice de la dite association, qui a du coup annoncé une conférence pour le 9 mars autour des droits et des devoirs des femmes des masses populaires.

Présidente Directrice des Productions Fleurs de Lys, Schoïg-Hwiihah D. Policard est ingénieur en développement, communicatrice, formatrice de cadres sportifs, diplomate, spécialiste en protocole, elle dispose d'une maitrise en gestion de projets, spécialiste en sport. Coordonnatrice d'accueil dans les églises et spécialistes en relations publiques. Professeure de Karaté, la PDG des Productions Fleurs de Lys est aussi détentrice d'une maitrise en communication gouvernementale. Elle est aussi dotée d'une formation en marketing et anime des conférences sur l'éthique et la déontologie.

Que sont devenus les signataires du « Collectif NON » de 2003?

Par Fanfan la Tulipe

« Ou te esklav, se kon sa w te ye
Ou libere ou pa p janm korije
Ote-toi dans le sang..
Chenn ki nan ren w lan
Fò w ka retire l »

Manno Charlemagne

C'était il y a presque six ans de cela, des intellectuels-elles, artistes et éducateurs-trices haitiens-ennes, bruyamment, se démarquaient des célébrations officielles du bicentenaire d'Haïti dans une pétition rendue publique le 30 septembre 2003. Ils refusaient de s'associer à ces célébrations à travers lesquelles, disaient-ils, le gouvernement Aristide «ne visait qu'à rechercher une impossible légitimité» (sic). Selon les pétitionnaires, le pouvoir aurait cherché à « canaliser toute l'attention de la communauté internationale et des personnalités étrangères intéressées par le Bicentenaire vers une campagne de propagande aux fins de légitimation d'un pouvoir usurpé » (resic).

Au départ, c'était un gros mensonge, puisque le président de la république avait été élu avec une grosse majorité de 91% face à six élément «inconnus» dont cinq «indépendants», tous secrètement et *magouyeusement* triés sur le volet de combines politiciennes par les décideurs de l'ombre. À eux six, ces cabotins n'avaient même pas recueilli 9% des votes. La manigance était cousue de fil blanc d'autant que la popularité d'Aristide, surtout dans les couches désavantagées, était restée pratiquement *tennfas* depuis le raz-de-marée électoral du 16 décembre 1990.

À signaler que le taux de participation était de près de 50% (*New Left Review*, May-June 2004).

Il est important de signaler que les *maniganceurs* du guignol électoral en cours avaient obtenu sinon exigé des candidats «connus», les «poids lourds» de l'époque, qu'ils s'abstiennent de participer au scrutin: les Lesly Manigat, Luc Mésadieux, Chavannes Jeune, Hubert Deronceray, Paul Denis, Charles Henri Baker, Gérard Gourgue, Marc Bazin, *elatriye*, tous des assoiffés de «*chaise bourrée*», de pouvoir. L'idée, perverse s'il en fut, était justement de discréditer et délégitimer Aristide qui devait être perçu, (et éventuellement dénoncé) comme chef d'un «parti unique au pouvoir», un dictateur, un despote. La déstabilisation du nouveau président avait déjà commencé. C'était un 29 février 2004 annoncé.

On se demande ce que doivent penser les *collectifistes* de l'accession de Jovenel Moïse au pouvoir, en termes de légitimation et d'usurpation. Au premier tour de l'élection présidentielle initialement tenu en octobre 2015, il y avait eu contestation et **fraudes massives.** Après reprises, le 28 novembre 2015, le tribunal électoral (le CEP) avait finalement rendu un verdict jésuistique, mi-figue mi-raisin, très éloquent: *« Il n'y a pas eu de fraudes massives* [mais il y en a eu quand même, parbleu !], *néanmoins l'analyse des 12 %* [pourquoi seulement 12% ?] *des procès-verbaux a révélé des irrégularités* [de quelle nature et de quelle ampleur ?] *qui ne sauraient affecter le processus.* » Comble de simagrées *usurpantes*, le taux de participation aux élections n'avait été que de 21 % (*Le Monde / AFP*. Janvier 2017). Il n'y a pas eu pourtant de « Collectif NON » à dénoncer l'imposture.

Évoquant «les démarches de réparation et de restitution» entreprises par le gouvernement d'Aristide auprès de l'État français, le Collectif les avait dénoncées parce qu'elles «*ne constituent aujourd'hui qu'une tentative désespérée du pouvoir pour faire diversion par rapport à ses propres responsabilités.*» Admettons, une minute, que c'était pour faire diversion, mais il n'a pas été affirmé qu'elles n'avaient aucun mérite, aucune valeur morale et qu'elles n'étaient pas un motif de fierté pour tout Haïtien avec du sang dessalinien dans les veines. De façon remarquable, depuis le 29 février 2004, pas un seul « *collectifiste* » n'en a plus parlé, pas un seul GNBiste, pas un seul *coup-d'Étatiste* n'a repris la démarche. Que sont devenus les signataires du "Collectif NON" de 2003?



Martelly, grand GNBiste devant l'Éternel, ennemi d'Aristide (en principe) n'a jamais soufflé mot de la responsabilité proche ou lointaine de ce dernier dans l'assassinat de Mireille Durocher.

Pas un seul, par la suite, n'a repris ces «démarches de réparation et de restitution», légitimes, compréhensibles on ne peut plus. Pas un seul n'a suggéré de les reprendre sans doute parce que plusieurs d'entre eux, inféodés à l'Hexagone, au Quai d'Orsay ou à Matignon, peut-être stipendiés par ces instances françaises, ont eu la trouille. Peur de déplaire au *blan franse*, peur de perdre certains avantages matériels, peur de ne pas bénéficier de bourses promises, peur de ne pas être pistonnés pour tel ou tel autre Prix littéraire, peur de ne plus être à l'odeur du fricot, de certains privilèges, peur de ne plus pouvoir flairer les aisselles de la bonne société qu'on invite à l'ambassade de France, peur de ne pas être invité sur tel plateau de télévision en France.

Depuis 2004, n'a-t-on pas encore trouvé de «partenaires responsables partageant les valeurs fondatrices de liberté, d'égalité et de respect de la personne humaine» pour reprendre lesdites «démarches de réparation et de restitution» ? Les *collectifistes*, les *NONistes* sont-ils revenus à la charge ? Mais non ! Où sont passés les Claude-Henri Accacia, Michel Accacia, Gesner Armand ? De leur tour d'ivoire, ils admiraient sans doute les manifestations de « respect de la personne humaine » dont, à leurs yeux le grotesque et ubuesque Martelly était… friand. Ces messieurs et dames *NONistes*, les enfoirés du NON, laissaient croire que : « La dérive totalitaire, l'incompétence et la corruption qui caractérisent l'actuel gouvernement [d'Aristide] le disqualifient en ce qui a trait à la conduite de cette procédure [de réparation]». Mais depuis le 29 février 2004 jusqu'à ce jour il n'y a que de la corruption, il n'y a que *de tsa*, pour parler comme les Québécois, il n'y a seulement que de la corruption, particulièrement depuis l'avènement du « banditisme légal » sous la bannière rose *vakabon* du PHTK de Martelly et de Jovenel.

Certes, un certain président provisoire du nom de Boniface Alexandre ânonnait : « Il ne suffit pas que la lutte contre la corruption soit un thème de débat et de campagne électorale, mais elle doit être l'expression d'une conviction de l'héritage moral à laisser aux générations futures. [...] car le détournement des fonds publics hypothèque le devenir de la nation et le progrès du pays. » Juste du verbiage… En effet, après lui, immédiatement après lui, la corruption voguait toutes voiles déployées.

Écoutons ce qu'en a dit Lesly Péan: « Les fonds de PetroCaribe sont gérés par le gouvernement de Préval comme le furent ceux de la Régie du Tabac et des Allumettes (RTA) sous François et Jean-Claude Duvalier. Ces fonds ne sont pas fiscalisés et dépendent uniquement de la présidence qui les utilise à sa guise. **Les dilapidations de la bande à Préval sont connues** [souligné par nous]. Les plus récentes sont les 197 millions de dollars dilapidés en 2008, puis les 163 millions de dollars disparus en un mois en 2010 dans des contrats de gré à gré avec des amis du pouvoir. (Leslie Péan, « Le cataclysme des Duvalier et celui du 12 janvier 2010 », Alterpresse, 15 mars 2010).

Sous Martelly imposé par les rois du vagabondage corrupteur au Département d'État américain, ce fut *l'école lâchée, lekòl lage*. Avant même la prestation de serment du voyou corrompu, et également après, il avait été rapporté par la journaliste dominicaine d'investigation Nuria Piera que Jean Max Bellerive, le prédécesseur du Premier ministre éphémère Gary Conille, avait attribué huit contrats de construction, **en une seule journée**, le 8 novembre 2010, pour un montant de 385 millions de dollars à trois compagnies appartenant au sénateur dominicain Félix Bautista. Une commission d'audit formée par Conille avait jugé que l'attribution de ces contrats, financés par des fonds vénézuéliens, avait été irrégulière et portait préjudice aux intérêts de l'État haïtien (un euphémisme pour dire *bare vòlè*).

Selon des documents comptables obtenus par cette même Nuria Piera et *Le Monde*, à la même époque, le voyoucrate Michel Martelly avait reçu des versements, en chèques et en liquide, d'un montant de 2 587 000 dollars, d'entreprises appartenant au corrompu sénateur Félix Bautista et à ses proches. Ces fonds lui avaient été remis par les sociétés Hadom, Doce et Rofi, appartenant au sénateur Bautista. Tout le gouvernement de Martelly n'a été qu'un long cours de voltiges de trapèze en trapèze de corruption et de gaspillage criminel des maigres ressources de l'État par ce mafieux tiré du ruisseau par les dragueurs de fonds limoneux au service du Département d'État étatsunien.

Ainsi, au mois d'août 2013, à la tête d'une délégation de 84 personnes, le *sans-vergogne* Martelly avait laissé le pays pour une tournée de près de 12 jours à l'étranger. Virée qui allait coûter au trésor public déjà vide, la rondelette somme de $ 5,364.000 US (5 millions trois cent soixante quatre mille dollars US) [Pyepimanla-histoire, August 20, 2013]. Les *Collecifistes* Suzy Castor, Syto Cavé, Amos Coulanges, Jean Coulanges, Magalie Comeau Denis, Patrice-Michel Derenoncourt ont-ils jamais signé une quelconque déclaration pour dénoncer les «dérives» *gaspillardes*, fricotardes, combinardes et actes de corruption de Martelly ?

Sans doute, Hillary Clinton avait-elle passé la camisole de force à nos vaillants défenseurs de la démocratie en péril en 2003 : ta gueule ou tu perds ton visa, vieux renard, vieux connard. Sans doute, personne ne voulait perdre les avantages de ce précieux visa américain, ce gros lot de la loterie washingtonienne, cette *bòlèt* gagnante, cette *boul lò* tant convoitée par plus d'un. Ah ! les *poltronnards*. Où sont passés Anthony Barbier, Jessy Ewald Benoît, Pierre Buteau, Jean Casimir ?

«Dérive totalitaire ont-ils dit» ? Que n'ont-ils dénoncé celles de Martelly ? Faut-il signaler qu'en date du 22 avril 2013, le site *Tout Haïti* publiait une « Pétition Pour Stopper les dérives du gouvernement Martelly/Lamothe». Entre autres *considérants*, on y lisait : «Considérant que Monsieur Michel Joseph Martelly a manifesté sa volonté de restaurer l'ancien régime dictatorial, rétrograde, réactionnaire, contraire à la démocratie représentative et participative établie par la constitution de 1987». Parmi les signatures, hélas ! on n'a pas relevé le nom des braves et fougueux *collectifistes* de 2003. *Ou te esklav se kon sa w te ye / ou libere ou pa p janm korije…*

On n'oubliera pas de sitôt la «dérive totalitaire» martellyste dont avait été victime l'ancien commissaire du gouvernement, Jean Renel Sénatus, ***«zokiki»***, brutalement démis de ses fonctions suite à son refus de signer des mandats d'amener devant permettre de jeter en prison des personnages que le pouvoir juge***ait*** encombrants ***:*** *une* liste de 36 noms comportant notamment ceux des avocats Newton Saint-Juste et André Michel qui accusaient de corruption la famille présidentielle.

Ils ont dit « dérive totalitaire ». Quel document ont signé les *collectifistes* lorsque le moralement très élégant Martelly avait violemment engueulé et menacé le juge Joseph au point où le magistrat avait fait une poussée hypertensive qui avait occasionné son décès par hémorragie cérébrale. Quelle réaction *collective* de protestation indignée ont eu ces messieurs et dames lorsque le repoussant p'tit voyou Martelly, « bandit légal» de son état, avait ordonné à son *asòs* ministre de l'Intérieur, Thierry Mayard-Paul, de s'arranger pour faire arrêter le député (en exercice) Arnel Bélizaire à sa descente d'avion ?

Qui a déjà oublié les violences verbales de Sweet Micky – dérive totalitaire s'il en fut – lorsque brusquement possédé par ses pathologiques pulsions sexuelles débridées, le mardi 28 juillet 2015, lors d'un meeting politique à Miragoâne, le président Michel Martelly a menacé de baiser, sur le podium, une femme qui lui demandait compte de son administration. Où étaient terrés, lors, les signataires du Collectif NON ? Dites, Magalie Comeau, Myriam Merlet, Yanick Lahens gagnante des Prix Fémina et prix Carbet des lycéens. Dites…

Corruption, ont-ils dit. Voilà que l'actuel président de la république d'Haïti est un corrompu de haut vol au point qu'il a été inculpé pour blanchiment des avoirs. Me Jean Danton Léger, ancien commissaire du gouvernement avait souligné que M. Jovenel Moise restait un inculpé, même s'il avait prêté serment le 7 février comme président de la république. Il resterait un inculpé tant qu'un tribunal ne l'aurait pas lavé des accusations qui pesaient contre lui. Que nous sachions, ces messieurs et dames NONistes, n'ont pas été choqués par la présence au pouvoir du délinquant Jovenel. Ils l'ont peut-être même trouvé un « partenaire responsable

suite à la page(15)



Le photojournaliste Vladimir Legagneur disparaît le 14 mars 2018. Un an plus tard, l'enquête ne «se poursuit» même pas.

Dife nan mache Kwabosal



Yon pati nan mache Kwabosal

Nan lasware lendi 18 mas 2019 la, yon dife te pete nan mache Kwabosal ankò. Moun nan zòn lan te kouri rele Ponpye paske dife a te tonbe ravaje zòn « nan Kenskòf » ak « nan Vyann » nan mache a.

Anpil moun fè konnen tou kapab se bandi ame Lasalin yo k ap tire youn sou lòt ki te lakoz dife sa a pete.

Monreyal : Deklarasyon gwoup solidarite ak Ayiti !

Depi gwo soulèvman jounen 6, 7 jiyè 2018 yo, Ayiti plonje tèt anba nan yon kriz san parèy. Sa k fè sa, paske gouvènman an te anonse nan vendredi 6 jiye yon ogmantasyon 38 % sou pri gazolin, 47 % sou dyezèl epi 51% sou kewozèn ki t ap kòmanse depi jou samdi 7 jiyè a minwi alòske pri baril la te bese byen ba. Mezi sa soti nan nouvo kad referans ant Fonds Monétaire International (FMI) ak Ayiti. Yon lòt kote, depi 2 zan dosye petwokaribe a t ap fè bri nan tout espas piblik gras ak tèks entèlektyèl ekri, rapò sena, demann pati politik. Se Gilbert Mirambeau Jr ki te fè dosye koripsyon sa a pran gran lari lè l lanse 14 out 2018 mouvman "#kotkòbpetwokaribea?". Menm kote a, yon pakèt moun suiv li epi anpil lòt reprann mouvman an sou tout espas entènèt la.

17 oktòb 2018, batay la pran yon lòt dimansyon avèk pakèt moun ki pran lari nan tout peyi a pou mande kont sou lajan ki te nan fon petwokaribe a. Fon petwokaribe a se yon akò peyi Venezyela fè ak gouvènman ayisyen, li mete l dakò pou l vann yo gaz kote y ap peye 40% apresa rès 60% an ap transfòme an dèt avèk yon ti enterè tou piti. Avantaj sa a te dwe finanse pwojè fè wout, bati kay pou mete lekòl, lopital, inivèsite. Donk yon lajan ki te dwe pèmèt peyi a fè gwo avanse nan zafè ekonmik ak sosyal. Men se pa sa ki fèt. Anpil rapò fè konnen gouvènman an depanse lajan sa yo nan move kondisyon oubyen yo fè wout kwochi paske moun ki nan gouvènman ap woule sou lò alòske pèp la ap mouri nan grangou.

Mobilizasyon pèp la te vin pi gwo chak jou ki pase. 7 fevriye 2019, pèp la pran lari ankò, men fwa sa a, se tout bon. Tout kote tonbe rele anmwe youn apre lòt, youn vin jwen lòt kote yo fèmen peyi a. Anyen pa fonksyone, yo rele sa "peyi lòk". An menm tan ak gwo mouvman sa yo ki nan nouvèl nan tout medya peyi etranje, te gen tout kalite manfestasyon anpil lòt sektè nan soyete te organize tankou, pwofesè, elèv lekòl, etidyan pou yo mande jistis ak reparasyon pou moun ki mouri anba bal polisye tire, pou mande bon jan edikasyon, pou mande peye pwofesè, pou mande yon salè nòmal pou ouvriye yo, elatriye. Pandan tan sa a, moun ki sou pouvwa yo pa fè lòt bagay pase ogmante kòlè pèp ak vye mesaj demagoji: yon bò y ap mande dyalòg, yon lòt bò y ap fèmen bouch moun ak kout zam, gaz lakrimojèn, tout kalite mechanste ki te ka egziste.

Kriz konjonktirèl san bout sa a ki bay gouvènman ki la tèt fè mal se reflè yon kriz estriktirèl san parèy. Li mete aklè gwo entèwogasyon ki genyen sou nannan sitèm bankal sa ki pa ka satisfè bezwen ki pi enpòtan nan lavi moun k ap viv nan mas pèp la.

Pou di byen, se menm zafè piye resous peyi a depi nan tan lakoloni ki transfòme. Se menm aktivite dappiyanp kap rapouswiv ak diferan entèvansyon, okipasyon epi dominasyon pandan tout ventyèm syèk la jis rive jounen jodi a ak refòm neyoliberal la ki fè peyi a tounen restavèk lòt peyi nan kesyon ekonmik ak kiltirèl? Band gouvènman koripsyon ki nan pouvwa nan peyi a, ki chita sou mounpayis ak tifanmi, restavèk peyi yo rele zanmi Ayiti k ap pase yo lòd, pèmèt bagay yo rete menm jan. Depi dikdantan anyen pa chanje: yon ti gwoup fanmi, zanmi k ap jwi san rete. Jounen jodi a mas pèp la pa ka jwenn anyen nan sa yo rele sèvis ki pi fondamantal yo. Sistèm edikasyon an kraze nèt, sistèm jistis la kanpe sou yon pye, sitèm sante prèske pa egziste, pa gen dlo moun ka bwè, vi ak byen moun pa an sekirite, lavi vin pi chè pase tout lòt lè, tout bagay monte graddivizyon, pousantay yo mete sou pwodui moun ap achte depase 15%.

Se sa k fè pi fò Ayisyen pran responsablite desten yo epi yo di wè pa wè fòk yo fè tande vwa yo. Pou sa yo òganize tout kalite mobilizasyon.

Lè n konsidere:

Eta delabreman ak koripsyon leta ayisyen ki pap fonksyone, ki ap fin detwi popilasyon an ak peyi a; Prezidan peyi a, Jovnel Moise, pa kapab jere kriz sa a; Gwo presyon sovaj yo itilize pou anpeche popilasyon an egzèse dwa demokratik li; Canada, atravè prezans li nan Core group, kontribye nan kenbe sistèm nan jan l ye a epi soutni yon gouvènman popilasyon an pa vle, li pare pou l voye jete.

Deklarasyon:

Nou menm nan *Groupe de Solidarité pour Haïti de Montréal (GSHM*)

1. Nou apiye batay pèp ayisyen an ak tout revandikasyon ki mache ak li; 2. Nou denonse pakèt represyon k ap fèt sou popilasyon an; 3. Nou mande pou prezidan Jovenel Moïse demisyone; 4. Nou egzije pou pwosè fon petwokaribe a fèt; 5. Nou pwopoze pou mete kanpe nan peyi a bon jan zouti pou diskisyon k ap pèmèt yo jwenn yon fason pou peyi a redemare, pou nasyon an reprann eskanp figi l; 6. Nou pwopoze pou mete kanpe san pèdi tan aksyon k ap pèmèt popilasyon an rale yon souf, soulaje mizè yo;

7. Nou mande gouvènman kanadyen an pou l sipann voye moun ki mande azil yo tounen an Ayiti epi mete Ayiti sou lis peyi ki anba moratwa san pèdi tan; 8. Nou mande gouvènman kanadyen an pou l denonse vyolasyon gouvènman ayisyen ap fè sou dwa moun; 9. Nou mande gouvènman kanadyen an pou l sipann soutni gouvènman kowonpi, kraze zo sa a; 10. Nou mande pou gouvènman kanadyen an soutni popilasyon ayisyen an nan demach pwosè san fòs kote yo reklame pou lajan petwokaribe a; 11. Nou mande gouvènman kanadyen an pou l revize politik li sou Ayiti.

Groupe de Solidarité pour Haïti de Montréal ap mande kominote aysisyen ki nan dyaspora kanadyen an, fòs pwogresis Canada a an jeneral ak Québec patikilyèman pou yo fè solidarite ak batay pèp ayisyen a ap mennen an.

Pou enfòmasyon, kontakte Marjorie Villefranche nan 514-754-6734 oubyen ekri sou adrèsmel : haitigroupesolidarite@gmail.com.

Lis non 20 premye moun ki siyen: Frantz André Serge Bouchereau Pierre Beaudet Monique Dauphin Rosemay Eustache Renel Exentus Ricardo Gustave Guillaume Hébert Jean-Claude Icart Lyonel Icart Chantal Ismé Alain Philoctète Alexandra Philoctète Will Prosper Edenne Roc Pascale Romain Alain Saint-Victor Marjorie Villefranche Frantz Voltaire Ribet Thermogène

Lis tout moun ki siyen (plis pase 500) : https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:df8badb8-8467-4ad0-9b6ebefccbd555e5

Lyen pour al sou petisyon an: https://www.change.org/p/gouvernement-haitien-appuyez-la-lutte-du-peuple-ha%C3%AFtien-etses

Devons-nous redouter un retour en force des duvaliéristes sur la scène politique nationale?

(Entrevue de Me Théodore Achille à Robert Lodimus, septembre 1997) (Première partie)

Par Robert Lodimus

Mise en contexte

Après 33 années d'errance politique, le peuple haïtien semble finalement comprendre que le départ de Jean-Claude Duvalier ne signifiait pas pour autant la fin de leurs tribulations sociales et économiques. Les États-Unis avaient bien réfléchi aux conséquences éventuelles de la situation chaotique qui régnait dans le pays après l'assassinat des trois élèves gonaïviens par les forces macoutiques. La République d'Haïti, minée par une misère chronique, occasionnée par les années sombres de la dictature, se révélait un terrain propice pour le déclenchement d'une troisième entreprise révolutionnaire sur le continent américain. Ils avaient déjà des problèmes avec Cuba et Nicaragua. La stratégie intelligente qu'ils avaient utilisée en février 1986 pour résoudre les hostilités politiques consistait à dévier les frustrations populaires de leurs objectifs généraux et spécifiques. Jean-Claude Duvalier acceptait donc de sacrifier son gouvernement pour la survie du système politique revu et corrigé par François. Il avait reçu l'assurance de la communauté internationale de pouvoir se réorganiser en terre étrangère et de revenir plus tard à la reconquête de ce qu'il considérait comme un « *héritage paternel* ». Et c'est ce qu'il s'apprêtait à faire dès son retour sur la terre natale. Malheureusement, la maladie et la mort lui ont barré le chemin. Les États-Unis ont tout manigancé pour montrer aux Haïtiens que seuls les duvaliéristes détiennent le savoir faire et l'expérience politique pour gouverner Haïti. Le 29 novembre 1987, ils ont été le cerveau du massacre de la ruelle Vaillant perpétré par Henri Namphy et



Au fond à partir de la gauche Jean-Claude Duvalier, Simone Ovide Duvalier et François Duvalier

les militaires vampiriques. C'était une façon d'empêcher qu'une victoire de la gauche entraîne effectivement la mise à mort et l'enterrement du *duvaliérisme*. Les États-Unis, la France, le Canada maintiennent Haïti dans un état de crise permanente. Faute de grives, ils ont forcé les Haïtiens à manger des merles. En attendant, disent-ils. N'est-ce pas ce qui pourrait expliquer l'arrivée surprenante du Parti haïtien Tèt kale (PHTK) à la présidence de ce pays qui n'arrête pas de se débattre entre la vie et la mort? La Maison Blanche mise beaucoup sur François Nicolas Duvalier pour « *relégitimiser* » le duvaliérisme. Aux prochaines élections présidentielles, cette « *opposition politique bidon* », complètement désorganisée, minablement stérile, pourrait bien avoir la pire surprise de son existence lamentable.

En 1988, au cours d'un exposé oral à l'université de Montréal (U de M), nous avons expliqué le plan adopté par les États-Unis pour prévenir l'éclatement du système politique des Duvalier en Haïti. Les philosophes des *théories systémiques en sciences politiques* ont guidé et orienté notre démarche analytique. Aujourd'hui, nous retranscrivons pour les lecteurs du *journal Haïti Liberté* une entrevue que nous avons réalisée à Montréal avec un ex-ministre influent du gouvernement de Jean-Claude Duvalier, Me Théodore Achille, sur l'***avenir du duvaliérisme*** dans ce climat de *confusion politique*, dans ce contexte de *déchéance économique* et dans cette atmosphère de *dégradation sociale*.

Préambule

Le service météorologique de Montréal figure parmi les plus précis au monde. Ce samedi 6 septembre 1997, on annonçait une probabilité de pluie à 60%. Je suis allé au lit très tard ce vendredi soir. Comme à l'accoutumée. En pensant sérieusement au rendez-vous de demain. Cette rencontre ne va pas être facile. Et surtout, il ne faudra pas la gâcher. Vous comprendrez pourquoi… Je suis arrivé au Canada depuis 1 mois. Il s'agit de mon premier rendez-vous dans le cadre de mes activités journalistiques.

Le téléphone a sonné à l'heure du souper le mardi 2 septembre 1997. Au bout du fil, une voix étrangère masculine. Le personnage, avec un accent peu ordinaire, s'identifie rapidement.

Théodore Achille pour M. Robert Lodimus.

Bonsoir Me Théodore Achille! Robert Lodimus à l'appareil…

Comment allez-vous M. Lodimus?

Très bien, merci! Et vous?

Pas trop mal… J'ai reçu votre message.

Et puis?

C'est d'accord… Il n'y a aucun problème, je vous accorde l'entrevue. Tout d'abord, je voudrais que vous me donniez des précisions.

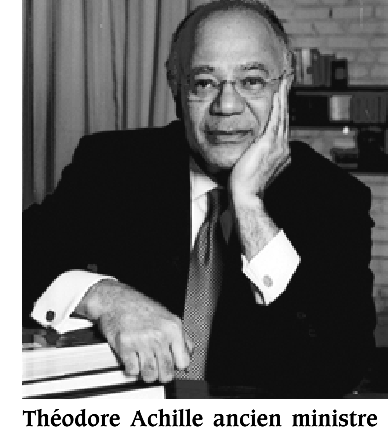
Comme quoi?

De quoi allons-nous parler?

Du duvaliérisme en général : les régimes politiques de François et de Jean-Claude, de manière tout à fait séparée; de votre rôle à vous comme acteur politique dans le jean-claudisme; de votre présence au Canada; de votre avenir politique; de vos relations avec votre ancien chef. J'aimerais également recueillir vos impressions sur le dernier discours de Jean-Claude Duvalier.

M. Lodimus, je ne voudrais surtout pas en parler.

Mais pourquoi Me Théodore



Théodore Achille ancien ministre d'Etat du gouvernement de Jean-Claude Duvalier. Il dirigeait trois ministères : Éducation nationale, Affaires Sociales et Travail et Justice

Achille?

Nous ne voulons pas donner l'impression aux gens que les duvaliéristes sont divisés entre eux. Cela, surtout pas!

Pourriez-vous être plus clair?

Laissez-moi vous expliquer : quatre jours avant de prononcer ce discours, Jean-Claude Duvalier m'a appelé pour me dire qu'il n'avait pas du tout l'intention de faire entendre sa voix sur la situation politique de la république d'Haïti. Quelques jours plus tard, il m'a rappelé pour me demander mon avis sur un soi-disant discours. Alors là, je lui ai répondu sèchement : « *Mais quel discours?* » Il a ajouté : « *Le mien!* »

Je regrette, je ne l'ai pas écouté!

Me Théodore Achille m'explique que son ancien patron, M. Jean-Claude Duvalier, a quitté le téléphone quelque peu contrarié. Disons fâché. Cependant, il m'avouait qu'il avait bien entendu le discours comme tout le monde, mais se gardait bien de donner son opinion à l'ex-président.

Mon interlocuteur est resté durant 20 minutes au téléphone. Une surprise qui n'en est presque pas une, Me Achille connaissait l'existence de l'émission « *Ces mots qui dérangent* ». Il en dispose même des enregistrements de plusieurs épisodes, dont l'entrevue que nous avons réalisée avec le sénateur Irvelt Chéry, de l'Organisation du Peuple en lutte (OPL).

Me Théodore Achille a la mémoire des anecdotes. Radio Canada n'a jamais diffusé l'entrevue qu'il lui avait accordée. L'interviewer : une Québécoise d'origine haïtienne, qui a grandi au Canada. À une question portant sur la corruption pratiquée par le régime politique jean-claudienne, Me Achille explique à la journaliste que lui, il n'a jamais eu d'espions dans sa famille. Devant toute l'équipe composée de cameramen, preneurs de son, réalisateur, etc., l'ancien titulaire du ministère des Affaires sociales révèle froidement que le père de celle qui lui a posé cette question sur les pratiques de corruption au sein du régime politique des Duvalier a élevé justement ses enfants avec l'argent gagné dans la honte. Ce père cantonné à Montréal, selon Théodore Achille, était à la solde de Roger Lafontant. Il était un espion, un traître qui dénonçait ses compatriotes qui militaient contre les Duvalier et les Bennett. Vous comprenez sans doute pourquoi cette interview n'a jamais pu être diffusée sur les ondes de Radio Canada!

Mon invité m'a encore impressionné avec une autre révélation tout aussi drôle, tout aussi cocasse. Un actuel député haïtien, de passage à Montréal, entame une discussion orageuse avec lui dans l'un des pavillons de l'université de Montréal devant des Haïtiens, des Québécois, et d'autres groupes ethniques. Le député n'y va pas avec le dos de la cuiller. Il accuse Me Théodore Achille d'avoir servi dans un gouvernement corrompu, sans pudeur, un gouvernement qui a pillé les fonds de l'État avant même de prendre le large. Théodore Achille demande au député de lui rappeler son nom.

Député Gabriel Fortuné, s'empresse-t-il de répondre.

Vous n'avez pas un parent avocat qui répond au nom d'un tel, un tel?

Bien sûr, a fait le parlementaire lavalassien.

Vous n'avez pas travaillé à l'OFATMA à l'époque où moi, j'étais ministre des Affaires sociales?

Bien sûr, j'ai travaillé à l'OFATMA! Qu'est-ce que vous voulez prouver?

Moi, je me souviens de vous comme si c'était hier, mon cher. Pour travailler à l'OFATMA et à l'ONA, il fallait réussir un test intellectuel. D'ailleurs, c'est moi qui suis venu avec l'idée. Vous, honorable député, vous avez échoué le test. Est-ce vrai?

Bon oui, exact!

Vous l'avez échoué, mais vous avez quand même travaillé à l'OFATMA. Et je vous raconte pourquoi. C'est grâce à l'intervention de votre parent qui travaillait au ministère en tant que conseiller juridique. Ce dernier m'a laissé entendre que l'on ne pouvait pas vous laisser tomber, que vous apparteniez à la grande famille des duvaliéristes. Alors là, je lui répondais : « *D'accord, faites ce que vous voulez. Donnez-moi donc 25 personnes qui savent lire et écrire, et un analphabète.* » L'analphabète, c'était vous M. le député, puisque les 25 personnes en question avaient réussi leurs épreuves.

Cette réponse, selon un témoin de la scène que j'ai interrogé par la suite, a cloué la bouche du député qui ne rate pourtant jamais une occasion de faire parler de lui au parlement.

Me Théodore Achille est arrivé sur la scène politique au début des années 1980. Pour ma part, je le connaissais très mal. À cette époque, j'avais déjà regagné le Canada pour échapper à la fureur du régime politique de Jean-Claude Duvalier. Aujourd'hui, l'émission « *Ces mots qui dérangent* » effectue un saut dans le passé. Un passé cruel et douloureux qui a marqué au fer rouge l'existence de plusieurs générations d'hommes et de femmes. Le grand romancier Graham Green a présenté son livre « *Les Comédiens* » avec ces phrases : « *La pauvre Haïti elle-même et le gouvernement du docteur Duvalier ne sont pas inventés. Ce dernier n'est même pas noirci pour l'effet dramatique. Impossible de rendre une telle nuit plus sombre. Les tontons macoutes comptent beaucoup d'hommes plus mauvais que concasseurs.* »

Un roman, dites-vous bien, demeure une œuvre de fiction. Papa doc et les tontons macoutes, le fameux livre de Bernard Diederich et Al Burt, a voulu passer dans l'histoire comme un récit vivant, un témoignage exhaustif de deux journalistes sur les horreurs commises durant 14 ans par François Duvalier dans l'île d'Haïti. François Duvalier, Médecin de profession, mégalomane, assoiffé de pouvoir politique, qui a dirigé son peuple dans la terreur et dans l'humiliation. Graham Green, l'auteur de « *Les comédiens* » a préfacé l'ouvrage de Bernard Diederich et Al Burt. Voici comment il nous présente François Duvalier et ses tontons macoutes: «*Personne au monde n'est plus qualifié que Bernard Diederich pour raconter l'histoire terrifiante d'Haïti, l'île où règne en maître le docteur Duvalier. Les morts, eux, ne peuvent témoigner. Leurs sépultures sont inconnues. Seuls leurs esprits communiquent, peut-être, avec Papa docte. Diederich a vécu durant quatorze ans en Haïti. Non seulement, il a connu les débuts du régime, mais encore le gouvernement Magloire qui, par contraste, fait figure de bon vieux temps. Il a épousé une haïtienne, et après avoir été arrêté*

suite à la page(16)

229 millions de dollars, le prix de la trahison !

Finalement, Jovenel Moïse a la baraka ! Un mois après son incontestable victoire politique sur l'opposition, il peut compter ses soutiens sur le plan international. Une fois avoir repris les mains sur les affaires du pays, c'est Washington qui a ouvert la voie pour manifester ouvertement son appui à sa politique à la tête du pays. La visite du Sous-secrétaire d'Etat américain aux affaires politiques, David Hale, à Port-au-Prince a été le premier geste palpable des autorités de Washington donnant ainsi le signal qu'elles n'ont pas l'intention de lâcher de sitôt Jovenel Moïse. Bien que la mission du numéro trois du Département d'Etat (Ministère des Affaires étrangères) n'ait pas été un réel succès sur le plan politique. Qu'importe ! Sa présence, néanmoins, à la capitale haïtienne a été vue par l'opposition et le reste de la Communauté internationale comme un soutien sans faille au régime en place. David Hale a tout fait, en effet, pour ramener les leaders de l'opposition, pas seulement les radicaux, à accepter l'offre du dialogue lancée par le Président Jovenel après les deux semaines de contestation, de manifestation et de la paralysie générale du pays.

Mêmes les plus modérés ont fait la sourde oreille à son appel. En fait, l'objectif de cette visite était plus symbolique que diplomatique ou politique. N'empêche, elle a fait son effet sur la classe politique. On en veut pour preuve la division publique de l'opposition sur la reprise de la mobilisation contre Jovenel Moïse et l'opération « pays lock » qu'on a constaté entre les chefs de l'opposition. Les deux politiciens radicaux de l'opposition, Jean-Charles Moïse, Président du Parti Pitit Dessalines et André Michel, leader du Secteur Démocratique et Populaire, ont du mal à se mettre d'accord sur une base minimum pour relancer le mouvement anti-Jovenel. Profitant de cette division publique, le Président de la République consolide son pouvoir après les secousses du mois de février. Il a repris ses voyages à travers le pays comme si de rien n'était, même si l'on ne parle plus de Caravane.

La population de Cornillon/Grand-Bois a eu droit aux promesses d'un Jovenel Moïse en personne en quête de soutien intérieur. Au Parlement, le chef de l'Etat presse les députés et sénateurs à faire diligence pour ratifier l'Accord d'un prêt de 150 millions de dollars octroyé par le gouvernement de Taipei, Taïwan afin d'avancer dans son projet de construction et modernisation du réseau électrique d'Haïti même s'il a fait une croix sur cette affaire de courant 24/24 dans le pays. Entretemps, il reçoit à Port-au-Prince une délégation du Fonds Monétaire International (FMI) pour signer un accord de prêt d'une valeur de 229 millions de dollars sur une durée de trois ans. Bref, Jovenel Moïse est confiant. Les affaires reprennent. On ne parle plus de son départ de la présidence mais de relance économique. Depuis quelques jours, on n'entend pratiquement plus les grands ténors de l'opposition. Ils polémiquent entre eux sur l'opportunité ou pas de relancer la mobilisation.

Place maintenant aux économistes et aux spécialistes des financements internationaux qui se déchirent sur ce fameux prêt à taux 0%, selon Chris Walker, le chef de la mission du FMI déplacé spécialement dans la capitale pour parapher les documents y relatifs. De Kesner Pharel l'un des plus connus des économistes du pays au professeur d'économie Camille Charlmers de la Plate-Forme Haïtienne de Plaidoyer pour un Développement Alternatif (PAPDA), tous ont fait entendre leur voix sur ces millions de dollars qui vont pleuvoir sur Haïti ou du moins qui vont tomber entre les mains du gouvernement haïtien. Certains économistes approuvent, certes, avec réserve ce prêt qui, disent-ils, va apporter une bouffée d'air frais dans l'économie moribonde haïtienne surtout après les deux semaines de paralysie du pays au mois de février dernier. D'autres, à l'instar du professeur Charlmers, n'en voient pas l'intérêt dans la mesure où l'Etat haïtien ou le gouvernement n'a aucun plan de développement où il peut investir cet argent durant les trois années à venir.

Pour ces économistes plus au moins hostiles à la politique du Fonds Monétaire International, c'est rendre Haïti encore plus dépendante de la Communauté internationale en lui octroyant ces 229 millions de dollars sans aucune politique publique planifiée. Certes, le prêt du FMI signé entre le 28 février et le 8 mars 2019 est assorti de conditions minimales que le gouvernement haïtien doit respecter. Mais au fond rien de contraignant pour les autorités qui, une fois disposées de cet argent qui sera bien sûr déboursé sur trois ans et certainement par segment, n'ont pratiquement aucun compte à rendre. Surtout que, selon le ministre de l'Economie et des Finances Ronald Décembre, avec ce prêt, le FMI ne fait que cautionner la politique d'austérité mise en place par le gouvernement. Comme toujours, les responsables du FMI ont mis l'accent sur le social: combattre la pauvreté et soutenir l'effort budgétaire du gouvernement. A en croire Chris Walker, « Cet accord vise à aider Haïti à faire face à sa situation d'Etat fragile et à soulager les plus vulnérables.

Nous avons fermement placé la protection sociale au cœur de cet accord et une fois les mesures sur lesquelles nous nous sommes mis d'accord implémentées, les plus pauvres seront parmi les premiers bénéficiaires de manière tangible ». Ce discours n'est pas nouveau chez les dirigeants de FMI qui préfèrent donner chaque jour à la population un poisson à manger au lieu de lui apprendre à pêcher. Cette politique de FMI est tout bonnement une politique de domination. Puisqu'en général, ce que cette institution donne de la main droite elle le reprend de la main gauche en imposant une série de conditions ultra-libérales aux gouvernements locaux qui n'ont rien à voir avec un quelconque développement durable. Il faut toujours chercher l'erreur à chaque fois que le FMI intervient auprès d'un Etat soi-disant pour l'aider. On se souvient que les premières émeutes sociopolitiques enregistrées sous la présidence de Jovenel Moïse en juillet de l'année dernière sont dues aux conditions inacceptables et insupportables pour la population, en particulier l'augmentation du prix de l'essence et de certains produits de première nécessité, imposées par FMI.


Chris Walker, le chef de la mission du FMI

Conditions, on le rappelle, qui ont coûté le poste de Premier ministre à Jack Guy Lafontant et qui, dans la foulée, ont failli renverser le Président Jovenel Moïse qui a dû annuler en catastrophe les mesures annoncées. Aujourd'hui, plus discret et surtout venu au secours d'un Président affaibli mais soutenu à bout de bras par la Communauté internationale, le FMI joue à l'apaisement et au banquier pour la politique américaine en Haïti. Avant le mois de septembre, selon Ronald Décembre, le ministre de l'Economie et des Finances, le FMI décaissera 45,3 millions de dollars pour Haïti. Dans la foulée, on apprend que l'Union européenne ne restera pas les bras croisés. La capitale européenne (Bruxelles) est prête elle aussi à venir en aide à la stabilité budgétaire de Port-au-Prince en déposant 75 millions de dollars dans le panier. Après les Européens, c'est au tour d'Ottawa, (Canada) par le biais de son ambassadeur en Haïti, André Frenette, de signer au nom du gouvernement canadien un Protocole d'accord avec le Ministre de la Planification et de la Coopération Externe, Jean Claudy Pierre, pour le compte de son homologue haïtien le jeudi 14 mars 2019, pour six projets de développement d'un montant de 79 millions de dollars canadiens.

Certains diront qu'en monnaie canadienne, c'est peu de chose. Mais au vu de la situation financière du pays, c'est toujours bon à prendre. Enfin, sur le plan politique, le chef de l'Etat est en passe de reprendre la gestion effective des affaires du pays avec l'interpellation de son Premier ministre, Jean Henry Céant au Parlement. Pour être sûr de ne pas rater cette fois le Notaire, la décision d'interpeller l'occupant de la Primature vient des députés pro-Jovenel, 2 jours avant la séance prévue avec les sénateurs. Une manœuvre initiée au Palais national juste pour empêcher le Sénat de prolonger le bail du PM à la Villa d'Accueil pour une période de six mois. Personne n'a prêté attention à ces grandes manœuvres politiques en faveur du pouvoir et à l'arrivée sur le chapeau de roue de toute cette manne financière à un régime au bord du précipice politiquement et au bord du gouffre financier.

Ce n'est pas un hasard si le Fonds Monétaire International décide de venir secourir à ce moment précis le régime de Jovenel Moïse. Pour comprendre l'approvisionnement de la Banque centrale haïtienne (BRH) en cette période de vache maigre pour le gouvernement par le FMI, il faut remonter au vote d'Haïti à l'OEA (Organisation des Etats Américains) le 10 janvier 2019 contre le Venezuela en soutien à la position des Etats Unis contre le gouvernement du Président Nicolas Maduro. Tout le monde le sait, si le Fonds Monétaire International est une institution financière à caractère international, il n'en demeure pas moins, comme pour la Banque Mondiale, qu'il fonctionne sous l'influence pressante de la politique américaine envers les Etats du Sud et surtout envers les « États faillis » comme Haïti. Ce n'est un secret pour personne. Le vote d'Haïti contre la reconnaissance de l'élection de Nicolas Maduro lors de cette Session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA à Washington était conditionné. Il fallait trouver le moyen de payer en retour les dirigeants haïtiens pour cette trahison historique d'Haïti.

Après les semaines de contestations populaires qui ont mis en difficulté celui par lequel le scandale était arrivé, l'occasion était toute trouvée pour le gouvernement américain de s'acquitter de sa dette envers le régime qui a soutenu sa diplomatie dans sa lutte contre Caracas. Le FMI qui sert de banque pour financer la politique ultra libérale et impérialiste des pays industrialisés a été mis à contribution ou utilisé comme vache à lait pour récompenser les services rendus. Ainsi, cette institution s'est précipitée au chevet de Jovenel Moïse pour lui apporter non pas son aide mais celle des Etats Unis qu'il a bien servi. Personne n'est dupe. Depuis un certain nombre d'années, Haïti n'offre aucune garantie à aucune institution ou Agence financière internationale qui serait prête à lui faire des prêts si facilement et surtout sans aucune contrepartie.

On a constaté que la dernière fois où le gouvernement haïtien avait sollicité un prêt auprès du Fonds Monétaire International, pour que les dirigeants de cette institution acceptent la demande ils avaient posé des conditions tellement draconiennes que le pays avait pris feu entre les mains du pouvoir haïtien en l'espace de quelques jours. Alors, aujourd'hui comme par hasard et dans une période d'incertitude politique et sociale certaine, le FMI décide de répondre positivement sur simple demande du gouvernement haïtien à un prêt de 229 millions de dollars américains. C'est pratiquement dans l'allégresse et la joie indicible que la Communauté internationale décide de mettre à la disposition des autorités haïtiennes ce pactole sans rien leur imposer. « Je suis content d'annoncer qu'en support au gouvernement haïtien et au peuple haïtien, nous du FMI, du gouvernement Haïtien et de la BRH sommes parvenus à un accord pour octroyer un prêt concessionnel de 229 millions de dollars sur trois ans à 0 % d'intérêt à Haïti.

Cet accord sera approuvé par le conseil de direction du FMI dans les semaines à venir » a laissé entendre Chris Walker. L'arbre qui cache la forêt n'est certainement pas assez gros pour que cela empêche d'entrevoir la main de Washington derrière ce soutien financier au Président Jovenel Moïse en fonction du deal qui avait été conclu entre les deux capitales sur le dos du peuple frère vénézuélien. Il reste à prouver que ce prix peut sauver le régime de sa chute avant les trois années qu'il lui reste à passer aux timons des affaires haïtiennes. 229 millions c'est beaucoup d'argent devant les 24,5 millions de dollars du FMI décaissée en 2010 faisant suite au séisme qui avait détruit en partie le pays. Ces 229 millions de dollars est le plus grand Accord des bailleurs de fonds avec un gouvernement haïtien depuis des décennies. En revanche, ce n'est pas le premier ni le dernier soutien politique et financier de Washington aux tenants du pouvoir à Port-au-Prince. De Jean-Claude Duvalier à Michel Martelly, les gouvernements américains ont toujours soutenu les occupants du Palais national tant qu'ils arrivent à démontrer à la Maison Blanche et au Département d'Etat qu'ils peuvent se maintenir au pouvoir sans leur aide.

D'où le scepticisme de certains observateurs politiques devant cette débauche de dollars et le soutien de l'Oncle Sam vis-à-vis de Jovenel Moïse à trois ans de la fin de son mandat. 3 ans c'est long. Trop long même pour empêcher les américains de changer d'avis.

C.C

American Mercenaries Arrested in Haiti Were Part of a Half-Baked Scheme to Move $80 Million on Behalf of Embattled President



The Direction Centrale de la Police Judiciaire in Port-au-Prince, where American mercenaries who were arrested were detained on Feb. 17, 2019.

by Matthew Cole and Kim Ives

In partnership with The Intercept

Most of the Americans arrived in Port-au-Prince from the U.S. by private jet early on the morning of Feb. 16. They'd packed the eight-passenger charter plane with a stockpile of semi-automatic rifles, handguns, Kevlar bullet-proof vests, and knives. Most had been paid already: $10,000 each up front, with another $20,000 promised to each man after they finished the job.

A trio of politically connected Haitians greeted the Americans when their plane landed around 5 a.m. An aide to embattled Haitian President Jovenel Moïse and two other regime-friendly Haitians whisked them through the country's biggest airport, avoiding customs and immigration agents, who had not yet reported for work.



The Banque de la République d'Haïti in downtown Port-au-Prince on March 8, 2019

The American team included two former Navy SEALs, a former Blackwater-trained contractor, and two Serbian mercenaries who lived in the U.S. Their leader, a 52-year-old former U.S. Marine C-130 pilot named Kent Kroeker, had told his men that this secret operation had been requested and approved by Moïse himself. The Haitian president's emissaries had told Kroeker that the mission would involve escorting the presidential aide, Fritz Jean-Louis, to the Haitian central bank, where he'd electronically transfer $80 million from a government oil fund to a second account controlled solely by the president. In the process, the Haitians told the Americans, they'd be preserving democracy in Haiti.

It was too good a deal for the band of semi-employed military veterans and security contractors to turn down.

But a day after the Americans landed in Haiti, they would find themselves in jail and at the center of a political uproar, with Haitians asking what a group of foreign mercenaries was doing at the central bank and who they were working for. Within three days, Kroeker and his team would be released and sent back to the U.S., having somehow managed to escape criminal charges in Haiti.

Many details of the operation remain murky, but based on interviews with Haitian law enforcement and government officials, as well as a person with direct knowledge of the plan, a picture of the clumsy effort emerges. What at first resembled a comedic plot about a group of down-on-their-luck ex-soldiers looking for a quick and easy mercenary score was in fact a poorly executed but serious effort by Moïse to consolidate his political power with American muscle.

Neither Moïse nor the Haitian Embassy in Washington, DC responded to requests for comment.

None of the Americans spoke directly with Moïse or received official paperwork from the Haitian government authorizing them to undertake the mission, according to the person with direct knowledge of the operation. Yet Jean-Louis and the plot's other key organizer, Josué Leconte, a Haitian-American from Brooklyn and close friend of Moïse, do not appear to have been rogue operators.

The Americans arrived at a tumultuous political and economic moment in a country with a history of unrest. Since Feb. 7, Haiti had been "locked down" – as demonstrators said – by fierce street protests demanding Jovenel's resignation. Since last July, when President Moïse tried to raise fuel prices by as much as 50%, intermittent protests have paralyzed Haiti.

From 2008 to 2017, Venezuela provided Haiti with about $4.3 billion in cheap oil under the PetroCaribe Accord, which Venezuela signed with Haiti and 16 other Caribbean and Central American neighbors. Haiti had a particularly favorable deal: 40% of the money owed to Venezuela was repayable over 25 years at a 1% annual interest rate. That portion of Haiti's oil revenues went into the PetroCaribe Fund, which was supposed to support hospitals, clinics, schools, roads, and other social projects; it helped prop up the Haitian government after the devastating 2010 earthquake and Hurricane Matthew in 2016.

But Trump administration sanctions on Venezuela and financial mismanagement by the Haitian government led the Haitian central bank to halt payments to Venezuela in October 2017, and the PetroCaribe agreement effectively stumbled to an end by early 2018.

In November 2017, a Haitian Senate investigation found that nearly $2 billion of the fund had been largely misappropriated or embezzled primarily under Haitian President Michel Martelly's administration between 2011 and 2016.

Jovenel Moïse came to power on Feb. 7, 2017, but the day before his inauguration the Port-au-Prince district attorney (*commissaire du gouvernement*) accused him of money laundering. The corruption allegations, combined with the end of cheap Venezuelan oil and credit and Moïse's betrayal of Venezuela, created a perfect storm of popular outrage. In recent months, Moïse and Haitian Prime Minister Jean-Henry Céant have been vying for power, and Moïse's decision to back the Trump administration's recent efforts to undermine Venezuelan President Nicolas Maduro set off a new round of popular street protests in Haiti, with protestors calling for Moïse to step down. Under the Haitian Constitution, that would have made Céant the country's president.

The Americans were told that the PetroCaribe fund is controlled by Moïse, Céant, and the central bank's president, Jean Baden Dubois. Because of the widening political rift between the president and the prime minister, that arrangement left the $80 million effectively frozen, according to the person with direct knowledge of the operation.

Leconte and Jean-Louis told the Americans that by moving the money into an account Céant and Dubois could not access, Moïse could more effectively lead the country, hence the promise that they would be supporting Haiti's democracy. The fund was the government's only significant economic instrument, and the move would secure Moïse's position and freeze out his prime minister. It is unclear what Moïse intended to do with the money once he gained control of it.

Leconte paid the Americans for the operation, according to the source with direct knowledge. Leconte and his business partner, Gesner Champagne, who also met the Americans at the airport in Port-au-Prince, were acting as cut-outs, giving Moïse plausible deniability, the Americans were told.

In return for helping Moïse, the president promised Leconte and Champagne that he would give a nationwide telecom contract to Preble-Rish Haiti, the engineering and construction company the men co-own, Jean-Louis and Leconte told the Americans.

Jean-Louis, Kroeker, and his five teammates arrived the *Banque de la République d'Haiti* in downtown Port-au-Prince around 2 p.m. on Sun., Feb. 17, roughly 36 hours after the Americans had landed. In addition to being a presidential aide, Jean-Louis was the former director of the national lottery, which is run out of the central bank. It is unclear if his previous job was related to his having been selected to transfer the money.

The Americans pulled up in three cars and got out. They were heavily armed and stood protectively around Jean-Louis. The bank was closed, but Jean-Louis told a security guard at the door that they were there on bank business, according to the source with direct knowledge. Suspicious of their intent, the security guard refused. Instead, someone alerted the police.

A two-hour stand-off ensued on Rue des Miracles. Penned in by the police, Kroeker called a seventh member of his team to help negotiate their release. Dustin Porte, an electrical services contractor and former member of the Louisiana National Guard who spoke French, showed up and spoke to the police on his team members' behalf. The contractors eventually surrendered, telling the police it was all a big misunderstanding — and that they were there on a government mission, according to the Miami Herald.

The police asked the Americans why, if their mission was legitimate, they hadn't gone through official channels, a senior Haitian law enforcement source told *The Intercept*.

"Because the president doesn't trust you guys," one of the contractors replied, according to the Haitian law enforcement official who asked not to be named because he was not authorized to speak publicly about what happened.

Haitian police arrested Kroeker, the team leader; former Navy SEALs Christopher McKinley, 49, and Christopher Osman, 44; former Blackwater contractor Talon Burton, 51; and Porte, 43. They also detained the two Serbians, 36-year-old Danilo Bajagic and Vlade Jankovic, 40. Photos of their weapons and tactical gear, which included six semi-automatic assault rifles, six handguns, knives, and at least three satellite phones, soon surfaced on social media.

ARMES A FEU SAISIES						
TYPES	MARQUE	MODELE	# SERIE	CALIBRE	PAYS	ENTRPRISES
FUSIL	MGE-K2	LIBERTAS	R-05823	MULTI	USA	FRANKLIN ARMORY
FUSIL	MGE-K2+	M-LOCK	7171920205	MULTI	USA	MAG PUL
FUSIL	MGE-K2+	300-AAC-BLK	H-65	5/8x24	USA	MID WEST INDUSTRIES
FUSIL	MGE		8X-BDJB#20111		USA	ENGAGE ARMEMENT
FUSIL	KAK	300-AAC-BLK	SS14		USA	
FUSIL	SIG SAUER	SIG-516	53E-000441		USA	MAG PUL INDUSTRIES
PISTOLET	BERSA	THUNDER 45	813055	45 ACP	ARGENTINE	INC OCEAN NJ
PISTOLET	GLOCK	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
PISTOLET	GLOCK	17	LMH-656	9MM	AUSTRIA	SMYRNA.GA
PISTOLET	GLOCK	17	BHMX-503	9MM	USA	DAYTON N.V
PISTOLET	GLOCK	17	LMH-660	9MM	AUSTRIA	SMYRNA. GA
PISTOLET	GLOCK	17	NGS-930	9MM	AUSTRIA	SMYRNA. GA

Haitian police sources say that some if not all of the mercenaries brought their arms with them and that the makes, models, and serial numbers of the weapons have been provided to the U.S. Bureau of Alcohol, Tobacco, Firearms and Explosives. U.S. authorities have so far failed to bring charges against the contractors for illegally traveling out of the United States with their weapons, which requires a license.

Fritz Jean-Louis had apparently managed to flee during the lengthy standoff. But after the Americans were booked into the jail, Michel-Ange Gédéon, the director general of Haiti's National Police, fielded calls from Jean-Louis, senior presidential aide Ardouin Zéphirin, and Haitian Justice Minister Jean Roudy Aly, who claimed variously that the Americans were conducting "state business" and doing "work for the bank," according to a well-placed police source. In each case, the callers conveyed that President Moïse had authorized the Americans and that they should be released. Gédéon refused.

Céant did not respond to multiple requests for comment. Shortly after the Americans were arrested, he took to the airwaves to call the team "terrorists" and "mercenaries" who had been trying to get to the bank's roof so they could assassinate him and unspecified parliamentarians. He later walked back the statements, saying they were a "hypothesis."



Thousands of demonstrators march in the street during a protest to demand the resignation of President Jovenel Moïse on Feb. 7, 2019

On Mon., Mar. 18, Haiti's Deputies voted to oust Céant as prime minister, but Céant has remained defiant. "There are MPs who have decided to do something illegal and unconstitutional and that goes against principles, Republican traditions, and parliamentary traditions," he told the Haitian daily *Le Nouvelliste*. "I am still in office as Prime Minister."

The caper might have been successful had any of the American participants had previous experience conducting a clandestine mercenary mission in a sovereign country. Instead, they were a mixed bag of mostly military veterans, including one former SEAL who had recently been charged with assault for a road rage incident in Southern California and another who was a body builder with a sideline as a country music singer. There was Kroeker, who among other ventures, ran a truck suspension business; a former Army military police officer and State Department security contractor; and the owner of a small electrical contracting firm that won a one-time $16,000 contract with the Department

suite à la page(15)

FANON EN PALESTINE : LA PA
FRANTZ

Par Nick Rodrigo

Pourquoi Fanon ? Le caractère indispensable de la pensée et l'urgence de l'action

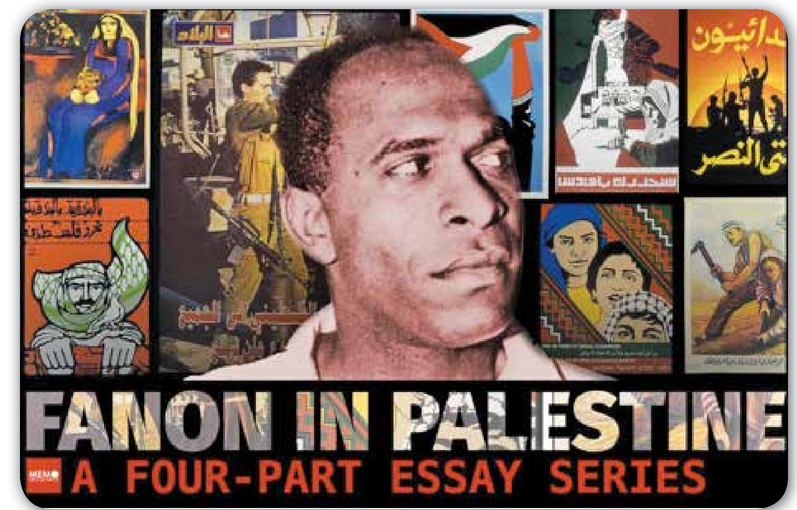
La Palestine est en pleine révolte. Cela a commencé par des manifestations contre la présence d'activistes israéliens du « Mont du Temple » (et de leurs bienfaiteurs politiques) au Noble Sanctuaire de al-Aqsa à Jérusalem, pilier symbolique de la spiritualité palestinienne et de la rédemption nationale.



Le drapeau de la Résistance Palestinienne

Les troubles se sont ensuite étendus à d'autres villes des deux côtés de la ligne verte. De Nazareth à Naplouse en passant par Bethléem, de jeunes Palestiniens sont descendus dans la rue pour lancer des pierres et des cocktails Molotov sur une occupation qui saccage leur avenir et condamne leurs corps à être brisés sous les roues d'une machine coloniale. Des actes de violence individuels ont également insufflé un sentiment de terreur à la population israélienne, poussant un État paranoïaque à réagir avec une brutalité débridée par son armée et un lynchage incessant de masse par sa population civile.

Inorganisées, sporadiques et menées par des jeunes, ces manifestations et ces violentes attaques palestiniennes ne semblent être rattachées à aucun parti politique. Le rejet des factions politiques en tant qu'incubateur d'actions rebelles par les « enfants d'Oslo », est peut-être l'acte d'accusation final porté sur le malaise politique qui a caractérisé le mandat de Mahmoud Abbas en tant que président palestinien ; il a travaillé main dans la main avec les Israéliens pour protéger un régime qui sauvegarde les intérêts de sa classe politique.



La Palestine dans l'optique de Frantz Fanon

La question de Palestine (1), telle qu'Edward Said l'a formulée, a connu de nombreux changements depuis 1948 ; de la Nakba de 1948 jusqu'au Sumud, qui a caractérisé la première Intifada, au compromis d'Oslo et à la division et au statu quo de l'actuel après seconde intifada. Au cours de ces phases, divers institutions et discours normatifs ont émergé. Ils ont modifié la nature du mouvement national palestinien. Cependant, la réalité du colonialisme israélien est restée la même : violente, intransigeante et impunie. Pour bien comprendre les événements actuels en Palestine, il est essentiel de se pencher sur les écrits du psychiatre révolutionnaire martiniquais et algérien Frantz Fanon, dont les réflexions controversées furent une prodigieuse contribution au champ des études postcoloniales.

Rebelle sans pause

1925 est une année exceptionnelle pour les révolutionnaires noirs. En l'espace de douze mois, Malcolm X, Patrice Lumumba et Frantz Fanon sont nés. Ce sont les polémiques lyriques et les enquêtes psychanalytiques de ce dernier qui ont fourni à de vastes pans de l'humanité un cadre pour rejeter les couches d'oppression qui caractérisaient leur vie sous le joug du colonialisme. Au cours de sa courte vie, Fanon a développé une philosophie qui a donné aux peuples colonisés le schème pour s'extirper de leur stupeur, créer un « homme nouveau » et une nouvelle forme de résistance à la domination et à l'oppression. En plus de son panache littéraire et de sa démarche intellectuelle, il a été en mesure d'intégrer ses expériences subjectives dans ses œuvres. Au moment de sa mort prématurée à l'âge de trente-six ans, Fanon avait une expérience directe de la société coloniale dans divers contextes ; à travers sa jeunesse dans le département colonial français de la Martinique, au service de la « Mère France » sur le champ de bataille contre l'Allemagne nazie, à travers sa formation académique en France métropolitaine et à travers ses travaux avec les révolutionnaires algériens du Front de libération nationale (FLN).

Peau noire, Masques blancs

Dans Peau noire, masques blancs (2), Fanon développe une explication sociogénétique et psychanalytique du racisme anti-noir inhérent aux sociétés coloniales, en s'appuyant sur ses expériences objectives. Dans ce texte fondamental, Fanon examine le dialogue phénoménologique maître/esclave hégélien sous l'angle du Noir. Selon Hegel, l'esclave est à la recherche de reconnaissance et, par peur du maître, il développe la sensibilité, acquiert une pensée et une conscience indépendantes de son essentialité et de la dépendance du maître sur lui. Cependant, lorsque l'esclave est Noir, Fanon note que « ce que le maître veut de l'esclave n'est pas de la reconnaissance, mais un travail. » Le résultat est que le Noir aspire à « des valeurs sécrétées par ses maîtres. » Fanon approuve Hegel quand il reconnaît que ce dialogue n'aboutit pas à une reconnaissance mutuelle, mais il s'écarte de lui en niant que l'esclave noir parvienne nécessairement à une conscience indépendante : « mais l'homme noir ne connaît pas le prix de la liberté parce qu'il n'a jamais lutté pour elle. » Reprenant les termes de Malcolm X, il écrit, « *personne ne peut vous donner la liberté, si vous êtes un homme, vous la prenez.* » Cette lutte continue pour la reconnaissance et la liberté a façonné le travail et la vie de Fanon.

Thérapie révolutionnaire et processus de désaliénation

En 1953, Fanon quitta la France coloniale pour s'installer à Blida, en Algérie, où il développa une approche révolutionnaire de la psychanalyse, développant des remèdes ergothérapiques avec les communautés autochtones algériennes, dans le but de faire entrer dans son travail des idiosyncrasies arabes et islamiques. Il a publié 15 articles sur les approches psychiatriques tout au long de sa carrière, et nombre de ses conclusions étaient étroitement liées à ses conclusions philosophiques de Peau noire, masques blancs. Au centre de la psychanalyse et des enquêtes « sociogénétiques » de Fanon se trouvait la poursuite de la désaliénation de la mort sociale causée par le colonialisme. Dans Le Capital, Marx examine l'aliénation du travail et, à travers ce processus, il met à nu le contraire de l'humanité dans une société capitaliste : une société libérée du capital, capable de poursuivre sa propre praxis. Fanon a examiné la manière dont la société humaine coloniale est éloignée de sa propre créativité culturelle ; à partir de là, il a voulu créer un moyen de sortir de la reproduction coloniale de ce qui est colonisé. Pour Fanon, les colonisés doivent poursuivre activement ce processus de désaliénation.

Sur la violence révolutionnaire et les pièges du néo-colonialisme

Pendant son séjour en Algérie, le FLN a demandé à Fanon de donner des soins de santé et un sanctuaire à ses combattants dans sa clinique. Par la suite, il a mis tout son poids pour leur cause, écrivant pour leur publication El Moujahid et les représentants lors de conférences en Afrique subsaharienne, où il a noué des liens avec le Ghanéen Kwame Nkrumah et Patrice Lumumba du Congo. Avec eux, il a développé l'idée d'une Légion africaine qui libérerait les nations africaines du colonialisme, et qui ouvrirait une route pour l'acheminement d'armes de l'Afrique subsaharienne vers l'Algérie. Fanon a compris que la conclusion de la lutte algérienne servirait de guide aux mouvements postcoloniaux et aux nations nouvellement libérées en l'Afrique.

Avec la publication de L'An V de la révolution algérienne (3), il avait considérablement avancé du concept de négritude à la révolution comme principal négatif au sein de son cadre décolonial. Si les colonisés se retrouvent dans la lutte révolutionnaire tout en réalisant le rôle joué par les revendications nationales et les particularités raciales, il est possible de forger une nouvelle humanité.

En 1960, des médecins diagnostiquèrent une leucémie chez Fanon et il a commencé à travailler sur Les damnés de la terre (4) qui devait être achevé dans les mois suivant le diagnostic mais publié seulement à titre posthume. Écrit avec une énergie furieuse, le texte est autant un manuel de terrain intemporel pour les mouvements postcoloniaux qu'un morceau de littérature historique. Son traité sur la violence a souvent été mal interprété, tant par ses partisans que par ses détracteurs. Fanon ne valorise pas la violence, comme le prétendent certains, mais reconnaît que le colonialisme est un projet qui est en soi une violence manifeste. Cette violence a façonné la constitution sociale du sujet colonial. Sa terre, ses ressources et sa vie ont été saisies par la violence et, dans le cadre dont il dispose, le seul moyen de s'en sortir est la violence. Avec prescience, Fanon écrit que si cette violence n'est pas maîtrisée, elle peut se retourner contre le colonisé, conduisant au tribalisme et à des conflits internes. De ce projet émergera un projet néocolonial, dans lequel les élites des mouvements révolutionnaires échangeront leur capital politique avec les anciens colonialistes, contre pouvoir et capital, en accordant à ces derniers un accès rapide aux ressources et à la richesse économique.

Avant de mourir en 1961, Fanon envoya une lettre d'adieu à son ami Roger Taïeb dans laquelle il écrivait : « *Nous ne sommes rien sur cette terre si nous ne sommes d'abord les esclaves d'une cause, de la cause des peuples, la cause de la justice et de la liberté. Et je veux que vous sachiez que même au moment où les médecins avaient désespéré, je pensais encore, oh dans le brouillard, je pensais au peuple algérien, aux peuples du Tiers Monde et si j'ai tenu, c'est à cause d'eux.* »

L'occupation d'Israël comme projet néocolonial

Ce que Fanon nous demande de faire, c'est de considérer la lutte des opprimés comme une lutte visant à créer une nouvelle façon d'être, une nouvelle forme d'humanité. Dans les luttes révolutionnaires des masses, a-t-il insisté, reposent les germes d'une nouvelle humanité. La résistance continue en Palestine aujourd'hui n'est pas un phénomène nouveau, mais est plutôt le dernier épisode de décennies d'une longue lutte pour la liberté et ce que Hegel et Fanon conviennent de nommer la reconnaissance. Pas la reconnaissance de vivre dans des petits cantons rabougris et de survivre au goutte à goutte, mais la reconnaissance en tant qu'être humain au sens holistique du terme. Les jets de pierres, les coups de couteau et les bombardements sont une réaction à un régime colonial qui nie cette reconnaissance.



Des femmes palestiniennes manifestant avec une photo du défunt dirigeant Yasser Arafat à Gaza le 9 novembre 1917

Fanon a affirmé que les populations colonisées avaient tendance à intérioriser les images moqueuses qui leur étaient imposées. Par conséquent, ces images, ainsi que les relations structurelles, en venaient à être reconnues comme naturelles. Le colonialisme de peuplement opère par l'élimination de l'existence des peuples autochtones sur leurs terres. Sans cet élément réductible, le colonialisme de peuplement ne peut pas fonctionner. Le colonialisme de peuplement ne s'intéresse pas à l'exploitation des indigènes, il tente plutôt une totalité en éliminant sa négation, l'existence des peuples autochtones, et en les réduisant à une persona non grata invisible. C'est pourquoi il ne faut pas voir l'impasse israélo-palestinienne sous l'angle d'un événement particulier, mais plutôt comme une structure qui œuvre à l'élimination des Palestiniens autochtones en tant qu'entité.

On peut voir le désir de reconnaissance, selon ses propres termes, de la structure coloniale dominante comme une forme d'erreur de reconnaissance car ce désir renforce la domination de l'oppresseur, cherchant sa légitimité à la source même du dilemme, en faisant apparaître le colonisé comme le rédempteur final : « voilà, j'obligerai l'homme blanc à reconnaître que je suis humain. »

Sumud

En français, sumud fait référence à la détermination, mais elle peut se manifester sous différentes formes de pratiques et d'idées. Par exemple, de nombreux réfugiés qualifient leur existence de « résistance », ou de manifestation du sumud lorsqu'ils parlent de leur exil forcé après 1948. Repérer le sumud dans le discours de l'OLP aide à montrer comment le changement de stratégie politique de la résistance à la reconnaissance d'Israël a affecté l'ensemble du Mouvement national palestinien. Ce cadre met en évidence la façon dont les Palestiniens ont été impliqués dans la lutte anticoloniale, comment ils ont pu construire une histoire politique palestinienne par le discours, et comment ils furent contraint après avoir reconnu Israël et après avoir recherché la reconnaissance d'un État par Israël et par la communauté internationale.

Sumud : Les années 60 et 70

La nature populaire du mouvement palestinien qui est apparu en 1959 a gagné du terrain après les échecs successifs du panarabisme et l'émergence d'un programme national palestinien distinct, centré sur le concept de lutte armée. La lutte nationale s'articulait autour de l'exil dans la diaspora et de la vie des fedayin dans les camps de réfugiés, représentés comme l'archétype des Palestiniens. Le Fatah a eu recours à l'idée du militant-feda'i comme héros national et culturel pour mobiliser un soutien dans les camps de réfugiés. Là où auparavant il n'y avait pas de lutte palestinienne unifiée et collective, cela représentait une rupture et un changement dans le discours et l'identité palestiniens, profondément démontrés dans les romans de Ghassan Kanafani (5).

Yasser Arafat s'est saisi de ces images. Il les a reprises dans ses discours, notamment dans son discours aux Nations Unies en 1974. Lors de son discours à l'Assemblée générale des Nations

ALESTINE DANS L'OPTIQUE DE FANON !



Manifestation contre la politique libérale du Premier ministre Salam Fayyad et les hausses du coût de la vie, Hébron, 4 septembre 2012 (Photo: Reuters - Mussa Qawasma)

Unies, vêtu du costume des fedayin, Arafat a insisté sur le droit à la résistance armée, en plaçant la lutte palestinienne dans le cadre d'une lutte mondiale plus large contre le racisme, l'impérialisme et le colonialisme. Ce discours servit à gagner énormément de légitimité et de reconnaissance pour sa cause. Bien que l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP), dont le Fatah était la faction dominante, ait finalement été reconnue comme l'unique représentant légitime du peuple palestinien par la communauté internationale, il n'a pas réussi à obtenir de résultats sur le terrain. Ceci, ajouté à l'exil de l'OLP de Jordanie puis du Liban, a créé un sentiment de désillusion dans les territoires palestiniens occupés, entraînant la montée d'un activisme populaire qui a surpris les dirigeants déracinés.

L'Intifada : se défaire de l'occupation

La résistance palestinienne dans les Territoires palestiniens occupés a atteint son zénith au cours de la première Intifada (1987-1993) : confrontations à grande échelle avec l'armée israélienne, manifestations de masse et désobéissance civile telles que grèves et refus de payer des impôts, tentative directe pour extraire les Palestiniens des structures du colonialisme. L'Intifada différait des opérations du Fatah car elle était dirigée par des conseils de communauté et une direction nationale du soulèvement (United National Leadership of the Uprising - UNLU) unifiée avec un contrôle très limité du Fatah et de l'OLP. Le Fatah a finalement dirigé le soulèvement. Cela a abouti à la conférence de paix de Madrid en 1991 qui ouvert la voie au processus d'Oslo et à la mise en place de l'Assemblée nationale palestinienne (ANP) en 1994. Avec l'Intifada et l'influence de l'OLP, il y eut un changement dans le discours : de la libération de la Palestine mandataire à celui de la création d'un État qui marquait la reconnaissance et la diplomatie comme nouvelle stratégie politique.

Reddition

La Conférence de Madrid, qui a été le point de départ du processus de paix, n'a abouti à aucun résultat concret, mis à part la fin de l'Intifada. Cela était dû au refus des Palestiniens de remettre à plus tard certaines questions clés et aux efforts déployés par le Premier ministre israélien, Yitzhak Shamir, pour retarder les négociations. Cette tactique du retard, tout en modifiant les faits sur le terrain grâce au renforcement de l'occupation, a été un thème central de toutes les négociations israélo-palestiniennes dans le cadre du processus de paix. Le processus de Madrid n'a pas pris en compte les questions centrales en matière de réfugiés et de perte de terres sur lesquelles la délégation palestinienne insistait. Ce fut le point de départ pour le début de la fin, constituant le précédent des futures négociations de paix. Oslo servirait à fournir aux institutions le soutien de cet "accord différé", avec la mise en place d'une structure axée sur la construction d'un État sur le modèle souverain juridique international. Cependant, pour la première fois, il y eut un autre récit du Mouvement national palestinien, celui de l'institutionnalisation de l'idéologie et des pratiques sionistes, d'où le report de questions fondamentales.

Institutionnalisation du statu quo

En cherchant à être reconnue, l'OLP devait s'engager dans le langage de la communauté internationale et du pouvoir colonial - Israël - afin de maintenir le statu quo, c'est-à-dire de ne pas remettre en cause la structure coloniale de la violence. Tout au long du processus de paix à Oslo, l'OLP a reconnu de facto deux pratiques et idées sionistes qui caractérisent le discours dans les relations israélo-palestiniennes : nettoyage ethnique et maximisation des terres. Les accords d'Oslo ne font aucune référence à l'exil des Palestiniens en 1948, et cette négation continue de régir les règles de négociation dans les relations israélo-palestiniennes. Bien que les réfugiés aient été mentionnés, aucune responsabilité explicite qui reconnaisse l'exil forcé des Palestiniens, n'était imputée à Israël. Parallèlement au transfert, la maximisation des terres était une stratégie utilisée depuis la création du sionisme. Aujourd'hui, on peut observer des pratiques similaires à Jérusalem et en Cisjordanie – la maximisation constante de terre de la Nakba continue.

Le sacrifice de composants clés de la lutte palestinienne au nom de la reconnaissance, et selon les conditions du colonisateur, a été menée pour réaliser l'idéal eurocentrique hégémonique de l'État. Comme Azmi Bishara l'avait prédit en 1999, si l'ANP déclarait un État palestinien, le problème deviendrait la reconnaissance de cet État alors qu'il y aurait des pourparlers sur les colonies de peuplement et les réfugiés, l'objectif réel et la stratégie politique se tourneraient vers la reconnaissance de cet État. Ainsi, la stratégie interne de l'ANP réduit toute possibilité de confrontation. Les Palestiniens sont obligés de consacrer leur énergie à la reconnaissance et à la survie du pseudo-État. La poursuite de la reconnaissance de cet État a entraîné toute une série d'actions de l'Autorité palestinienne, telles que la coopération sécuritaire avec les Israéliens, l'enracinement dans le système financier international et la bureaucratisation de la gestion de l'occupation. Toutes ces pratiques très néocoloniales seront examinées plus en détail dans la troisième partie de cette série, « L'Économie de capitulation ».

Le passage du sumud à la reddition, qui a caractérisé l'attitude de l'OLP vis-à-vis d'Israël, montre ce que Fanon a appelé « l'épidermisation raciste des opprimés », dans lequel l'ANP est devenue un produit de l'internalisation tel que l'oppresseur pense que cette assemblée doit devenir. En réfutant sa propre histoire et ses propres réalisations, l'ANP a tenté de présenter une nouvelle image des Palestiniens perçus comme des êtres pacifiques et civilisés, et donc dignes de leur propre État. Ainsi, à la suite d'une quête de reconnaissance globale, la lutte et la résistance ont mis l'accent sur la reconnaissance de cette nouvelle image palestinienne plutôt que sur la structure globale du colonialisme de peuplement, qui en avait créé le besoin. Comme l'a découvert Fanon, les colonisés deviennent obsédés par l'attention de l'homme blanc, c'est-à-dire un désir fort de montrer à l'homme blanc qu'il a tort au sujet de l'homme noir.

Fanon a écrit fébrilement que ce sont les masses qui ont « pris le ciel d'assaut » et ont ainsi vaincu leur complexe d'infériorité face à l'oppresseur colonial. Ce qui s'est passé à l'époque de sumud, c'est une direction et des gens qui ont compris les possibilités de transformation d'un processus révolutionnaire qui crée « un homme nouveau ». Fanon n'était pas esclave du nationalisme, mais il comprenait que les particularités de la race et de la nationalité sont indispensables pour mobiliser le peuple. La réduction brutale des prétentions de l'Autorité palestinienne à agir dans l'intérêt national est symbolique de l'effondrement des composantes révolutionnaires du nationalisme palestinien.

En reconnaissant Israël, l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) a également approuvé tacitement ses principes fondateurs, à savoir le nettoyage ethnique et la maximisation des terres. Oslo et les Protocoles de Paris qui l'accompagnent ont enraciné la dynamique socio-économique d'un projet de colonisation de peuplement, entérinant l'Autorité palestinienne (AP) comme son gestionnaire sous-traitant. Pour conceptualiser la façon dont Oslo a accouché des institutions de la capitulation qui ont joué un grand rôle dans le maintien des infrastructures de l'occupation, l'expropriation des terres et le déplacement, il est important de revenir à la manière dont Frantz Fanon nous a avertis sur le développement du néocolonialisme après l'indépendance.



Cartes évolutives de l'occupation de la Palestine par Israël

La prophétie de Fanon

En 1958, Charles de Gaulle avait renforcé la présence militaire de la France en Algérie, tout en amenant les anciennes colonies à s'éloigner du drame qui se déroulait en Algérie par le biais de l'appartenance à la « Communauté française » ; cette tactique a permis d'exercer des pressions diplomatiques et militaires sur le Front de libération nationale (FLN). Pendant ce temps, la critique de Fanon de la bourgeoisie nationale en tant qu'empêcheur du développement d'une praxis révolutionnaire véritablement décoloniale a commencé à se cristalliser en une polémique cohérente. Il a exprimé certaines de ses pensées dans Un colonialisme moribond, mais ce sont Les damnés de la terre, publiés à titre posthume, qui sont devenus le testament politique de Fanon. Ce texte incendiaire est un manuel de terrain destiné aux mouvements de guérilla indigènes ainsi qu'un exposé de l'esprit particulier qui a motivé les mouvements décoloniaux des années soixante. L'examen de Fanon du leadership bourgeois émergent en Afrique, et ses attaques virulentes incessantes contre ses trahisons (6), résonnent haut et fort lorsque l'on fait le parallèle avec le leadership palestinien post-Oslo.

Fanon note qu'une révolution différée par une conception myope du statut de nation peut conduire à « la confusion néolibérale universaliste pour déboucher, parfois laborieusement, sur la revendication du statut de nation ». L'évolution vers la reconnaissance réduit les éléments révolutionnaires du nationalisme à ses particularités, entravant le développement d'un dialogue vraiment révolutionnaire. En vue d'obtenir la reconnaissance, la direction nationale reprendra les postes laissés vacants par le colonisateur sortant et deviendra « même pas la réplique de l'Europe, mais sa caricature ». Cette caricature, pour Fanon, est définie par un désir vorace de se remplir les poches et d'attirer le pouvoir économique des anciens seigneurs coloniaux et des puissances mondiales. Avec une extrême précision, Fanon note que le programme économique des dirigeants de l'après-indépendance attire les investissements étrangers dans les projets industriels, qui sont construits à partir des négociations en tête-à-tête ayant mené au retrait du colonisateur. Des projets hédonistes sont développés pour masquer les fuites de leurs projets économiques, qui ne contribuent en rien au développement de la nation et rapidement, la bourgeoisie nationale devient un simple gestionnaire et intermédiaire de l'investissement étranger.

La polémique de Fanon établit trois institutions qui semblent applicables au contexte palestinien :

1. Le parti : une machine politique vidée de son potentiel révolutionnaire, qui devient simplement un mécanisme symbolique et bureaucratique du système néocolonial.

2. Une bourgeoisie nationale de gestionnaires de capitaux et de bureaucrates.

3. Une armée conseillée depuis l'étranger, à qui il est demandé d'intervenir de plus en plus lorsque les contradictions post-indépendance suscitent une protestation généralisée.

Le Fatah et l'Autorité palestinienne

Fondé par Yasser Arafat en 1959, le Fatah fut jadis intransigeant sur les mérites de la résistance armée pour populariser la reconquête de la Palestine en diffusant des images sophistiquées et populaires et en exécutant des actions armées. Sa prédominance au sein de l'OLP et sa popularité dans les camps de réfugiés lui ont conféré une autorité sur toutes les autres factions après 1967. Cependant, au moment de la première Intifada (soulèvement) de 1987, le zèle jadis révolutionnaire du Fatah a été absorbé par les comités palestiniens et les organisations populaires. Dépassée par ces revendications, l'OLP dominée par le Fatah a accepté les accords d'Oslo et la création de l'Autorité palestinienne, court-circuitant ainsi l'appel populaire des mouvements de masse de l'Intifada.

Fanon note qu'après l'indépendance, la mission du parti change pour donner au peuple des instructions « d'en haut », avec des branches du parti « complètement démobilisées ». Au lieu d'un dialogue entre le peuple et le parti, de bas en haut, le parti devient un bloc entre les masses et le chef. Les rassemblements et les réunions politiques du Fatah, vidés de toute pratique ou de toute stratégie, justifient les avertissements de Fanon sur la léthargie qui démobilise le parti.



La résistance populaire pendant la Première Intifada. Ici dans le camp de réfugiés de Balata, à Naplouse

L'accumulation du pouvoir politique par Mahmoud Abbas et l'intégration du Fatah dans le cadre institutionnel des institutions de l'État palestinien sont également révélatrices. Autrefois véhicule de la révolution, le Fatah est maintenant pris entre ses fantômes révolutionnaires d'antan et le maintien d'un statu quo qui profite aux apparatchiks et aux bureaucrates du parti. Le résultat fut un parti divisé, réactionnaire envers les rivaux, condamnant sporadiquement l'occupation mais selon les conditions du système international.

La bourgeoisie palestinienne et la communauté internationale

La bourgeoisie nationale palestinienne est devenue un intermédiaire pour le capitalisme mondial, mais d'une manière qui favorise l'infiltration du « capital humanitaire » occidental en facilitant la mise en place d'une structure humanitaire qui renforce le régime des droits de l'homme et de développement de l'Occident. Les accords d'Oslo ont créé un système dans lequel sa « logique » a guidé le développement d'institutions conçues pour un « État ». Le conflit a été considérablement reformulé après Oslo, passant d'une lutte anticoloniale en cours à une industrie de « renforcement des capacités » dépolitisée et axée sur le développement. Le renforcement des capacités a ouvert la voie au développement d'un secteur d'ONG qui a créé des institutions pour « un État » tout en gérant les impacts matériels de l'occupation.

Depuis Oslo, l'économie palestinienne est largement tributaire

suite à la page(14)

TPS: Trump érige aussi un mur administratif

La fin de la moralité?

Par Alexandra Panaguli

(10ème et dernière partie)

Un président criminel

Selon un sondage de ces 1-4 mars, 64% des Américains estiment que Trump avait une activité criminelle avant d'arriver à la présidence et 45% pensent qu'il continue à ce jour. C'est sans précédent. En son temps, Nixon avait dit: *"Je ne suis pas un escroc"*, et il avait démissionné. Mais celui-ci est toujours là malgré que *"les deux tiers de la population sont conscients d'avoir un escroc à la présidence"*, s'est étonné ce 6 mars le commentateur politique Mike Barnicle sur la station de TV MSNBC. Cela s'étend à son entourage: Trump vient de nommer comme envoyé spécial pour renverser le président vénézuélien Nicolas Maduro, Elliott Abrams, un criminel condamné pour son rôle dans le fameux scandale Iran-Contra dans les années 1980, agissant comme secrétaire d'état adjoint aux affaires interaméricaines sous Reagan.

Mais cela a pour résultat que Trump se concentre désormais sur son électorat. *"Il a abandonné tout espoir de combler les divisions ou de séduire les modérés. Au lieu de cela, il s'agit de transformer sa base avec des avertissements apocalyptiques de frontières ouvertes et de crimes violents"*. Soit abrutir encore plus son public pour l'immuniser contre les chocs et les doutes qui ne manqueront pas de venir avec toutes les enquêtes que les Démocrates ont ouvertes sur lui.

Lors d'une interview, ce 13 mars, sur le site d'extrême-droite Breibart, Trump s'est mafieusement vanté d'avoir *«le soutien de la police, le soutien de l'armée, le soutien des 'Motocyclistes pour Trump'. J'ai les durs, mais ils ne jouent pas aux durs jusqu'à ce qu'ils atteignent un certain point, et alors ce pourrait être très mauvais, très mauvais»*. Deux jours plus tard, de l'autre côté du globe, un nativiste passait, lui, à l'action, tuant 50 fidèles dans deux mosquées de la bien nommée ville de Christchurch, louant Trump comme *«symbole d'identité blanche et d'objectif commun»*. La Nouvelle-Zélande est composée aux trois-quarts de descendants de colons anglais, irlandais et australiens, résultat de la politique de l'*"Australie blanche"* en vigueur également en Nouvelle-Zélande pendant plus d'un siècle jusqu'en 1973 qui privilégiait l'émigration européenne blanche.

"Lorsque la civilité s'effondre, les puissants en profitent", dit le journaliste Shane Ryan en rapportant comment Stephen Miller et Kirstjen Nielsen – les deux plus hauts officiels anti-immigration – ont chacun choisi, à deux jours d'intervalle, d'aller manger dans un restaurant mexicain en pleine controverse sur la séparation des familles émigrantes à la frontière mexicaine. Ils ont tous deux été houspillés. Ryan pense que le but de ces gens est de pousser au maximum la colère de la majorité silencieuse afin que la violence se déclenche dans les deux camps, selon le prototype des nazis.

C'est le "style" de Trump qui se résume à chercher la bagarre avec les Démocrates au sujet de mots plutôt que de politiques – trop complexe pour lui – de préférence en passant à la télévision, son medium favori. Ainsi sa rencontre à la Maison Blanche le 11 décembre passé avec Chuck Schumer, chef de la faction démocrate minoritaire au Sénat, et Nancy Pelosi, présidente de la Chambre. Quand il a vu que le Congrès ne lui donnerait pas ses 5,7 milliards pour son mur, il a brusquement terminé la discussion et a fermé – avec fierté! – le gouvernement.

Un style fougueux était également celui du représentant Luis Gutierrez, démocrate d'Illinois, qui a assené une gifle magistrale à la secrétaire du Department of Homeland Security (DHS), Kirstjen Nielsen – et à son gouvernement – lors d'un interrogatoire par le comité judiciaire de la Chambre ce 20 décembre, ce qui annonce une contre-attaque maintenant que les Démocrates ont repris la majorité et surtout que plusieurs de ses membres – surtout de jeunes femmes – sont progressistes. Comme l'a dit le représentant Jerry Nadler, le nouveau président de ce comité, *"Voici le moment de prendre ses responsabilités"*.



La moralité sous Trump: les volontaires qui fournissent des aliments aux réfugiés qui traversent le désert sont jetés en prison, et la patrouille frontalière détruit ces aliments et bidons d'eau

Au cours d'un fleuri et animé monologue de cinq minutes et demi, Gutierrez – dont les parents porto-ricains ne parlaient pas anglais! – a recensé les mensonges de Nielsen et de Trump sur la séparation des enfants à la frontière mexico-étatsunienne, sur l'invasion massive de caravanes d'immigrants, et même sur l'importance de la foule à son inauguration et sur les accomplissements de son administration, ce qui avait fait rire toute l'assemblée générale de l'ONU en septembre dernier.

Deux mois et demi plus tard, ce 6 mars, cela a été au tour de la représentante Lauren Underwood, démocrate d'Illinois, vice-présidente de la commission de la Chambre sur la Homeland Security, et infirmière de formation, de *"savamment griller"* Kirstjen Nielsen sur la séparation des familles, notamment sur le traumatisme infligé aux enfants en bas âge. Face au déni habituel de Nielsen, Underwood est sortie de l'audience en notant que Nielsen *"s'en tenait très clairement à son script, son script avec ses points de discussion, reconnaissant la nécessité de ce type d'actions extrêmes qui ne reflètent pas les valeurs étatsuniennes"*, un script naturellement écrit par Stephen Miller.

«D'après ce que j'ai entendu aujourd'hui, je ne sais pas si le DHS était si négligent qu'il ne savait pas à quel point la séparation familiale était traumatisante pour les enfants, ou s'ils le savaient et l'ont quand même fait». Connaissant Miller nous connaissons la réponse. De toute façon, Underwood a tancé Nielsen: *«Mais à mon avis, les deux sont inacceptables. Déchirer les enfants et leurs parents en les séparant comme ceci est immoral, Madame, c'est anti-américain et c'est tout simplement malfaisant»*.

On observe pareille attaque contre des enfants dans la Palestine occupée par Israël. Sara Hossain, juriste du Bangladesh et membre de la Commission d'enquête indépendante de l'ONU sur les manifestations dans le territoire palestinien occupé: *«Nous disons qu'ils ont intentionnellement tiré sur des enfants. Ils ont délibérément tiré sur des personnes handicapées. Ils ont délibérément tiré sur des journalistes"*. Des crimes de guerre. Entre le 30 mars et le 31 décembre 2018, l'armée israélienne a blessé 6.106 manifestants non-armés, et fait 189 morts dont 35 enfants.

Et même cruauté des autorités israéliennes contre les Palestiniens quand ils leur refusent des permis de construire sur leur propre terre et puis les forcent à démolir eux-mêmes les maisons qu'ils ont quand même construites. C'est la politique de l'occupation à Jérusalem: *"rendre amère la vie des habitants palestiniens, les désespérer et peut-être qu'ils vont enfin quitter leur ville. Les traitez d'une main lourde, les tourmentez"*. Tout comme l'administration Trump espère décourager les immigrants en les séparant de leurs enfants et les mettant dans des cages glacées.

Et dans les deux cas, les tourmenteurs sont à la base de la révolte en Palestine où les gens veulent retourner sur les terres d'où ils ont été chassés par les Israéliens en 1948, et de l'exode des émigrés en Amérique centrale où la politique des Etats-Unis d'Amérique a rendu la vie impossible, sur le plan économique et de la criminalité, depuis des décennies, et où la dérive néo-libérale et la détérioration des conditions climatologiques rend maintenant la situation intenable, le moteur derrière les caravanes d'immigrants.

On n'arrêtera pas de noter la terrible ironie que c'est l'argent des grands capitalistes comme Mellon qui a financé l'impérialisme étatsunien pour piller les économies d'Amérique latine, les mêmes familles qui alimentent aujourd'hui le discours des nativistes contre l'émigration qu'ils ont pleinement causée. De riches terres, mais de pauvres peuples.

La cruauté des autorités israéliennes a été rapportée par Gideon Levy, le bien connu journaliste israélien qui suit de près les territoires occupés pour le quotidien Haaretz de Tel Aviv. Dans le même numéro de ce 7 mars, il envoyait un message à la représentante étatsunienne Ilhan Omar: *"Continuez"*! quand elle a courageusement protesté contre la puissance du lobby israélien aux Etats-Unis, soulevant une véritable tempête médiatique ainsi que les traditionnelles accusations d'anti-sémitisme chaque fois que l'on ose critiquer la politique d'Israël. Mais les temps semblent changer avec cette jeune génération qui apporte une bouffée d'*"air frais"* dit Levy, dans les sombres couloirs du Capitole, et de l'espoir pour mettre fin aux attaques incessantes à la moralité dans ce pays. Aux côtés d'Omar (37 ans), les représentantes Rashida Harbi Tlaib (42 ans), Katie Hill (31 ans) et la fameuse Alexandria Ocasio-Cortez (29 ans).

Lauren Underwood, qui a questionné la secrétaire du DHS, est un autre espoir: la plus jeune Noire à avoir été élue au Congrès à l'âge de 32 ans. Elle a été largement félicitée pour avoir martelé Nielsen sur le bien-être physique et émotionnel des enfants migrants. Les gens ont décrit son interrogatoire comme étant *«parfait»*, *«incroyablement efficace et incroyablement accablant»*, et *«brillant et imperturbable face aux foutaises de Nielsen»*.

Quand la moralité devient immorale

La descente vers l'immoralité précède Trump. Le prix Nobel d'économie, Joseph Stiglitz, professeur à l'université Columbia de New York, termine avec pessimisme son ouvrage Freefall où il dénonce la destruction de millions de citoyens dans le monde entier due à la rapacité des financiers et la complicité des politiques lors de la bulle immobilière de 2008, en doutant que cette dernière crise suscite les préoccupations **morales** que les précédentes avaient entrainées.

La Grèce est un autre exemple frappant de cette descente dans l'enfer de l'immoralité, avec la manière dont les dirigeants européens ont géré la crise financière, se préoccupant uniquement de leurs intérêts – leurs banques – et nullement du peuple grec, et même avant tout, visant à donner une leçon à un peuple qui avait osé élire un parti progressiste. Dixit Yanis Varoufakis, l'académicien choisi comme ministre des finances en 2015: «L'establishment profond de l'Europe a perdu tout sentiment de retenue. J'ai été le témoin direct de ce que je ne peux que décrire comme une guerre de classe sans pudeur ciblant les faibles et favorisant de manière scandaleuse la classe dirigeante ».

C'est une simple répétition de l'Histoire. Dans l'entre-deux-guerres mondiale, *"Chaque personne sensée savait que tuer était mauvais. Puis, la plupart des Européens, y compris beaucoup de nos amis, sont devenus insanes d'un jour à l'autre"*. C'est Hannah Arendt qui raconte *"la totalité de l'effondrement moral que les nazis ont causé dans une société européenne respectable. Et pas seulement en Allemagne, mais dans presque tous les pays, non seulement parmi les persécuteurs, mais aussi parmi les victimes"*.

Miller n'a sans doute pas retenu dans son film préféré, The Dark Knight Rises, que *"La moralité est relativisée et devient une question de convenance, déterminée par les circonstances"*, tel que le note le fameux philosophe slovène, Slavoj Žižek. La présidente du parti républicain, Ronna McDaniel, a clairement indiqué que les politiques d'un président sont plus importantes que vérité et moralité, et que si c'est celle-ci que l'on recherche on peut la chercher dans les églises! Son oncle, le sénateur Mitt Romney, ancien candidat à la présidence en 2012, lui aussi républicain, est d'un avis opposé. *«Les politiques et les nominations ne sont qu'une partie de la présidence»*, a-t-il dit ce 1er janvier dernier, mais sur la question de *"l'honnêteté et l'intégrité" «le président n'a pas été à la hauteur de sa fonction»*.

Chez les nazis, Adolf Eichmann le principal exécutant de l'holocauste, était, comme Miller, un homme ordinaire mais dans un poste avec pouvoir de vie et surtout de mort sur des millions de personnes. Sa défense était qu'il s'est comporté *"conformément à la loi"*. Suivant le pincipe de loyauté au chef que nous avons mentionné, les ordres d'Hitler sont devenus la loi. Et chaque loi, chaque commandement a été inversé. Ce n'était plus *«Tu ne tueras pas»*, mais *«Tu dois tuer»*. La moralité est devenue immoralité.

Il est intéressant de voir que chacun des hauts officiels chargés de l'immigration se targue de ne faire que suivre la loi: Kirstjen Nielsen, Stephen Miller, Lee Cissna, Gene Hamilton. De plus, ils rejettent tous la responsabilité du problème sur le Congrès: si vous trouvez que c'est immoral, demandez au Congrès de changer la loi! Mais chaque fois, leurs complices républicains bloquent les propositions de loi, comme Miller et Jeff Sessions en 2015 et... maintenant. Ce 13 mars, les représentantes démocrates Nydia Velázquez Lucille Roybal-Allard et Yvette Clarke ont introduit, avec l'appui de plus de 190 démocrates de la Chambre, y compris la présidente, Nancy Pelosi, une loi ouvrant la voie à la nationalité aux TPS et DACA. *«Nous n'allons pas permettre à Donald Trump de les renvoyer, et nous ne leur demanderons pas de vivre dans un état constant de peur et d'incertitude»*, ont-elles dit.

Mais elle a peu de chance de passer au Sénat à majorité républicaine où le sénateur devenu farouche supporter de Trump, Lindsey Graham, président de la commission judiciaire, a dit: *«Nous allons voir si nous pouvons trouver une solution plus complète»*, ce qui équivaut à un arrêt de mort. Dixit le sénateur républicain Marco Rubio de Floride, membre du "gang des 8" – 4 sénateurs démocrates et 4 républicains dont Graham (!) – qui avait sponsorisé la proposition torpillée par la Chambre républicaine en 2013: *"traiter de l'immigration est si difficile. Vous n'obtiendrez jamais de vote clair sur une question d'immigration, car tout le monde a son mot à dire sur l'immigration qu'il souhaite et qu'il utilisera comme moyen de la modifier. A la fin, les propositions de loi s'effondrent"*.



Des barbelés coupent la ville frontalière de Nogales en deux. Le monde vu par Trump: quelques milliers de pauvres réfugiés menacent d'envahir un pays de 326 millions d'habitants, avec une armée de 1,3 million, une réserve de 800.000 personnes et 6.500 armes nucléaires

Rappelons que c'est Graham qui se plaignait autrefois que Miller bloquait toute résolution dans le domaine de l'immigration. Mais depuis 2017 le vent souffle en direction opposée.

Les juges contre la polarisation de Trump

Aux côtés des jeunes politiques progressistes du Congrès étatsunien, les juges fédéraux tentent d'endiguer cette attaque frontale à la moralité par l'administration Trump et ses apologistes. Au vu de cette avalanche de preuves montrant que la décision de terminer le TPS était purement politique, sans aucun égard pour les faits (le bien connu journaliste de CNN, Anderson Cooper, a dit ce 12 mars que l'attachée de presse de la Maison Blanche, Sarah Huckabee Sanders, a quitté «le monde des faits»), il serait très étonnant que le juge William Kuntz, ou les juges Edward Chen, Dana Sabraw, Emmet Sullivan et tous les autres, ne trouvent pas que les décisions du

suite à la page(19)

Rachel Corrie : pacifiste américaine, emblème de soutien aux Palestiniens
10 avril 1979 – 16 mars 2003

Par Frantz Latour

Voilà déjà 16 ans depuis que Rachel Corrie, une pacifiste américaine défendant à ses risques et périls le droit des Palestiniens à leur terre, leurs foyers, leur liberté, leur souveraineté, est morte écrasée sous les chenilles d'un bulldozer israélien.

Née le 10 avril 1979 à Olympia, une petite ville de la côte Ouest des Etats-Unis, Rachel grandit dans une famille peu portée aux activités militantes. Elle a commencé à militer pour la paix après les tragiques événements du 11-Septembre. Peu à peu elle a eu l'envie d'aller voir sur le terrain à quoi ses impôts servaient. Après un stage avec le Mouvement de solidarité internationale, l 'ISM, elle part s'installer, fin janvier 2003, dans la bande de Gaza.

Le 7 février 2003, elle écrit à ses parents, à Olympia, dans l'État de Washington : « *Je suis en Palestine depuis deux semaines et une heure, et les mots me manquent encore pour décrire ce que je vois. Je ne sais pas si beaucoup d'enfants ici n'ont jamais vécu sans voir des trous d'obus dans leurs murs et les miradors d'une armée d'occupation les surveillant constamment depuis les proches alentours.* » Rachel prend pour la première fois conscience de l'enfance privilégiée qu'a été la sienne.

Alors âgée de 23 ans, Rachel Corrie est installée à Rafah, une ville de 140 000 habitants dans la bande de Gaza, avec sept autres volontaires américains et britanniques du Mouvement de solidarité internationale (ISM), pour jouer les boucliers humains entre la population palestinienne et l'armée israélienne. Depuis le début de la seconde intifada en septembre 2000, les habitants de ce petit territoire palestinien vivent au rythme des incursions de l'armée, qui procède à des arrestations, des bombardements et des destructions de maisons en représailles aux attentats-suicides perpétrés sur le sol israélien.

Prônant l'action directe et non-violente, les volontaires internationaux de l'ISM sont conscients des risques qu'ils prennent, mais ils se croient protégés par leur passeport étranger et entendent faire bénéficier les Palestiniens de cette protection. « *Personne ne peut imaginer ce qu'il se passe avant de l'avoir vu – et même alors, on a toujours conscience que notre expérience ne reflète pas la réalité : du fait des difficultés auxquelles l'armée israélienne serait confrontée si elle tuait un citoyen américain non-armé ; du fait que j'ai, moi, les moyens d'acheter de l'eau quand l'armée détruit des puits et surtout parce que j'ai la possibilité de partir* », raconte ainsi Rachel Corrie dans le courriel envoyé le 7 février.



Rachel Carrie, pacifiste américaine, morte sous les chenilles d'un tracteur israélien made in USA.

Pourtant, le 16 mars 2003, Rachel Corrie va mourir sous les chenilles d'un bulldozer de l'armée israélienne alors qu'elle tentait d'empêcher la destruction de maisons. Rachel se tenait au milieu du terrain, vêtue d'un gilet orange de haute sécurité, un mégaphone à la main et tentant de dissuader un conducteur de bulldozer israélien pourtant décidé à démolir une autre maison israélienne, celle d'un médecin. L'incident qui a coûté la vie à Rachel a permis de mettre au premier plan la cruauté de l'armée israélienne, de confondre de honte le système judiciaire de Tel Aviv, de mettre la communauté internationale face à son échec total et complet à assurer une protection pour les civils Palestiniens et enfin, de placer la barre encore plus haut pour le mouvement international de solidarité.

« *Je suis arrivé à la conclusion qu'il n'y avait pas eu de négligence de la part du conducteur du bulldozer,* » *avait déclaré le juge Oded Gershon lors de la lecture de son verdict dans un tribunal du district de Haïfa au nord d'Israël. Un tel verdict donne particulièrement à réfléchir. Ce verdict doit également mettre fin aux rêves illusoires qui font croire que le système judiciaire qu'Israël a ajusté sur mesure est capable de faire respecter la justice que ce soit pour les Palestiniens ou pour les Américains.*

Les parents de Rachel avaient porté une plainte réclamant $1 symbolique pour les dommages et les frais de justice engagés. Le juge Gershon a rejeté l'action en décrivant Rachel comme une « personne qui n'était pas raisonnable. » Le juge est allé plus loin et a, une fois de plus, blâmé la victime ; une attitude adoptée envers des milliers de Palestiniens pendant de longues années. Il a conclu que « Sa mort résulte d'un accident qu'elle a provoqué elle-même. » Il semble que la démolition des maisons, pratiquée comme forme de punition collective est juste un autre acte « raisonnable » méritant une protection juridique ; une protection qui est en effet établie par les règlements de l'occupation israélienne.

Toutefois, l'héritage de Rachel survivra nonobstant la mascarade présentée par la procédure judiciaire et bien d'autres pratiques. Son sacrifice est désormais ancré dans un vaste paysage Palestinien, ô combien caractérisé par des années d'héroïsme et de douleurs.

Deux semaines avant son assassinat, Rachel avait envoyé une lettre à sa mère lui disant : « *Je pense que la liberté pour la Palestine pourrait être une incroyable source d'espoir pour tous les peuples qui luttent partout dans le monde. Je pense que la liberté constituerait une source d'inspiration pour les peuples Arabes du Moyen-Orient qui sont en train de lutter contre des régimes non démocratiques, soutenus malheureusement par les États-Unis.* »

Première volontaire étrangère tuée par l'armée israélienne dans la bande de Gaza, Rachel Corrie est devenue un symbole de la mobilisation internationale en faveur des Palestiniens. Une pièce de théâtre basée sur ses écrits personnels a été jouée dans plus de dix pays ; l'un des bateaux engagés dans la flottille *Free Gaza*, le *MV Rachel Corrie*, porte son nom.

20 mars 2019

La Grenade, une révolution oubliée

Il y a trente-cinq ans, le 13 mars 1979, à la Grenade, le New Jewel Movement renverse le pouvoir en place et proclame un gouvernement révolutionnaire qui s'inspire ouvertement de l'expérience cubaine. Quatre ans plus tard, les marines étasuniens débarquent sur les plages du petit pays caribéen. L'histoire de la révolution à la Grenade est en effet aussi l'histoire d'une intervention.

La Grenade des années 1970 vit essentiellement de l'exportation de la noix de muscade et du cacao, qu'elle cultive sur un territoire pas beaucoup plus grand que celui du canton de Genève1. Comme le reste des Caraïbes, l'île a été le témoin des plantations esclavagistes puis au centre des convoitises des puissances coloniales avant d'obtenir son indépendance de la couronne britannique en 1974. Devenue un royaume du Commonwealth, elle est depuis lors dirigée par Sir Eric Gairy, premier ministre, qui gouverne de manière autocratique les quelque 100 000 habitants qui la peuplent.

Une prise de pouvoir en douceur, ou presque. La répression qui touche les opposants politiques au régime, avant comme après l'indépendance, alimente à son tour la rébellion, notamment parmi la classe moyenne cultivée de l'île, dont Maurice Bishop est sans conteste la figure la plus brillante. Fils d'un commerçant, Bishop a étudié le droit à Londres, où il est devenu familier des écrits des grands leaders tiers-mondistes, de Che Guevara à Julius Nyerere. De retour à la Grenade, il a fondé en 1973 le New Jewel Movement (NJM), d'obédience marxiste-léniniste, avec d'autres étudiants désireux de mener leur pays sur la voie d'un développement national. Au cours des années suivantes, le mouvement ne tarde pas à gagner en popularité auprès des forces armées, déçues par la tournure qu'a prise le gouvernement depuis l'indépendance.



Maurice Bishop et Fidel Castro

Très impopulaire, le régime de Gairy ne résiste donc que quelques années aux velléités du NJM: le 13 mars 1979, quelque deux cents militants du mouvement s'emparent du pouvoir à la suite d'opérations qui font trois victimes. Rapidement, le nouveau gouvernement révolutionnaire met en place des politiques de santé et d'éducation publiques afin de sortir la majorité de la population de la misère et de l'analphabétisme. Les organisations de masse qui sont créées visent également à instaurer un esprit volontariste chez les Grenadiens, que ce soit à travers le travail volontaire dans les champs ou la mise en place de milices de défense nationale. Le soutien apporté par Cuba dès le lendemain de la révolution permet également à la Grenade de bénéficier de l'aide d'ingénieurs et de médecins venus de la Havane.

L'Oncle Sam veille. Le processus révolutionnaire ne tarde pas à éveiller l'animosité de l'administration Reagan, qui voit évidemment d'un mauvais œil l'instauration d'un gouvernement pro-castriste dans les Caraïbes. Alors que la Grenade construit un nouvel aéroport en vue de développer l'industrie touristique, le Pentagone y décèle la main de Moscou et un potentiel point de chute pour les avions soviétiques. En octobre 1983, alors que le gouvernement grenadien est déchiré

suite à la page(14)

DÉCÈS DE MADAME LORAINE CALIXTE

Nous annonçons avec infiniment de peine la triste nouvelle de la mort de Madame Loraine Calixte survenue le mardi 12 mars 2019 à l'âge de 61 ans à l'hôpital Sainte Croix de Léogane.

En cette pénible circonstance, le journal Haïti Liberté présente ses sincères sympathies à ses fils Christo Bissainthe , Corvens Bissainthe ; à son frère Isaac Calixte ; à sa sœur Antoinette Calixte , à ses neveux et nièces Ritchline Germinal, Olvens Germinal, Jean Edens Germinal, Ritchelanda Germinal, Claudy César ,Jonathan Dorleant , Myrlanda Boulin ,Woodly , Boulin, Rose Anderline Germinal, Rose Ansternise Germinal, Anse Loryne Germinal, Dyovanni Calixte, Rose Lunide Calixte, Antoine Germinal, Myrlène Germinal ; à ses belles sœurs : Rose Marie René, Carmel Raphaël ; à son Beau frère Bertrand Mondé ; à ses belles filles : Myrda Bissainthe Alexis, Dieuniva Benjamin, Ysemailéla Fénelon ; à ses beaux fils : Estévito Bissainthe, Ernest Bissainthe, Ulrick Bissainthe, Anneseau Bissainthe. La dépouille mortelle de Madame Loraine Calixte sera exposée à l'église de Rédemption Chrétienne de Laferronnay ce dimanche 24 mars 2019 à 2h Pm, et les funérailles seront chantées à 3 heures. L'inhumation se fera au cimetière de Laferronnay.

Paix à son âme !

Les États-Unis de Pence, Pompeo, Bolton, vaincus dans leur offensive contre le Venezuela



De gauche à droite Bolton, Pompeo et Pence

Par Wim Dierckxsens et Walter Fomento

Le vice-président Pence, représentant les intérêts du « continentalisme » états-unien, qui a une forte influence sur le Pentagone-Commando sud et sur le FMI, a fait de vives reproches à Guaidó, lors du sommet du Groupe de Lima, comme si ce dernier était un simple pion sur son échiquier. Le vice-président des États-Unis a reproché à Guaidó que n'ait pas eu lieu la désertion massive des militaires qu'il avait promise. Ce qui amène Pence/Bolton/Pompeo à redouter que l'opposition vénézuélienne s'effondre, faute « d'avancées concrètes » contre Maduro.

Le sommet régional de Bogotá, que Mike Pence a présidé, a laissé au vice-président un arrière-goût de défaite qui, en outre, aura des répercussions dans les relations internes avec Trump. Jusqu'à le mener à une position de faiblesse face à Trump, qu'il n'avait pas eu jusque-là, permettant à ce dernier d'accroitre sa marge de manœuvre. L'échec de l'opération d'entrée d'aide humanitaire au Venezuela, qui était supposée marquer le début de la fin du régime de Nicolás Maduro, a abouti à tout le contraire car cette défaite de Pence accroit la légitimité du Venezuela, et affaiblit même ses alliés en Amérique du Sud et dans le monde.

Dans cette perspective de défaite, Pence a émis pour Guaidó le diagnostic sévère de tout ce qui avait « failli » dans l'attaque contre le Venezuela. Le mécontentement majeur de Pence à l'égard de Guaidó s'est exprimé quand l'unité des forces armées bolivariennes s'est révélée sans faille ainsi que le maintien de l'adhésion à Maduro.

Guaidó avait promis au gouvernement des États-Unis que, si la majorité des chefs d'État du monde le reconnaissait comme autorité suprême du Venezuela, au moins la moitié des officiers allaient déserter. Cela ne s'est pas produit. Les États-Unis ont obtenu que pas moins de 50 présidents reconnaissent le président de l'Assemblée vénézuélienne, mais jusqu'à maintenant les forces armées se tiennent aux côtés de Maduro.

Les forces armées ont été jusqu'à faire preuve de capacité de manœuvre quand, feignant de déserter, elles ont pu repérer quand, où et en quoi consistaient les actions. La tension maximum s'est produite quand, en présence de Pence, le Groupe de Lima a rejeté la possibilité d'une intervention militaire au Venezuela, suite à la déclaration du vice-président du Brésil, Hamilton Mourão, qui s'est distingué par sa position opposée à celle de Pence.

Par ailleurs, la crise a révélé que l'appui de son Gouvernement a faibli, mais continue à être importante, plus encore face aux États-Unis. En outre, les millionnaires vénézuéliens qui vivent à l'extérieur ont peu contribué à l'heure de désavouer Maduro. On s'attendait à un apport plus substantiel d'argent pour financer le ralliement des policiers, des militaires et des politiques au camp de Guaidó. Ce ne fut pas le cas.

Guaidó avait tout parié sur le fait que Pence annoncerait l'usage de la force par les États-Unis, et même la majeure partie de ses négociations avec Pence tendaient à l' inciter à décider de choisir plutôt la voie militaire que la voie diplomatique pour expulser Maduro du pouvoir. Guaidó a perdu aussi car Pence a décidé de freiner ses aspirations. Dans le même temps la pression internationale pour écarter toute option militaire a augmenté.

Pence a même été jusqu'à envisager une option a minima : obtenir que Guaidó, le président marionnette « en charge », s'assure le contrôle d'une partie du territoire du Venezuela. Mais cette option a été écartée car les États-Unis viennent de subir les graves conséquences de l'application de cette stratégie de fragmentation territoriale en Syrie et en Libye.

Le dénommé Groupe de Lima, qui regroupe des nations alignées sur la volonté des États-Unis de déposer le gouvernement du président Nicolás Maduro, a qualifié de « crime contre l'humanité » le fait d'avoir empêché l'introduction d'un lot d'« aide humanitaire » depuis la Colombie et a décidé de solliciter la désignation, par le Conseil de sécurité des droits humains des Nations unies, d'un expert indépendant (Michelle Bachelet) pour évaluer ce qui est qualifié de « crise humanitaire » dans ce pays d'Amérique du Sud.

Alfred-Maurice de Zayas, expert indépendant de l'ONU, a affirmé dans un document que l'ONU violerait sa propre Charte si elle reconnaissait Guaidó et que ce sont plutôt les États-Unis qui commettent des crimes contre l'humanité vis-à-vis du Venezuela. La malnutrition et le manque de médicaments peuvent être dus directement aux sanctions imposées par les États-Unis. Celles-ci constituent des délits géopolitiques dans la catégorie de crimes contre l'humanité. Les autres pays qui appuient de telles sanctions commettent également des crimes contre l'humanité. On ne peut pas d'abord étrangler l'économie vénézuélienne et réclamer ensuite que le pays accepte l'assistance humanitaire de son bourreau.

Dial 14 mars 2019

Suite de la page (13)

par des luttes intestines qui aboutissent à l'assassinant de Bishop, les Etats-Unis prétextent la mise en danger de leurs quelque six cents ressortissants étudiants pour intervenir. Le 25 du même mois, leurs troupes débarquent sur les plages de la Grenade et viennent à bout des unités locales en quelques jours.

Pourtant, comme le décrit un témoin de ces évènements, «nombre des mesures adoptées devaient bien davantage aux doctrines propagées par les organisations humanitaires Oxfam et War on Want qu'à celles proposées par Andropov ou le général Jaruzelski.»2 A l'instar d'autres processus développementalistes à coloration tiers-mondiste, le régime de Bishop n'hésite en effet pas à faire recours aux investissements étrangers pour stimuler l'économie du pays. Peu avant son assassinat, il se rendra même aux Etats-Unis pour conclure des accords commerciaux, sans succès. L'intervention relevait probablement d'un désir de punir un régime non aligné sur la politique nord-américaine, après des années 1970 pour le moins compliquées pour l'impérialisme étasunien.

Les affrontements de la fin octobre 1983 auront également causé la mort d'une vingtaine de Cubains, présents alors sur l'île. Lors de la cérémonie leur rendant hommage, à la Havane, Fidel Castro aura ces mots pour Maurice Bishop: «Les Etats-Unis, en voulant tuer un symbole, ont tué un cadavre et, au contraire, ils ont ressuscité le symbole.»

Notes

1…Cet Etat insulaire de la mer des Caraïbes comprend l'île principale de la Grenade, l'île Ronde, l'île de Carriacou et l'île de Petite Martinique, toutes situées dans la partie méridionale de l'archipel des Grenadines. Le pays a une superficie totale de 350 km2.

2..Cité dans Le Monde diplomatique de décembre 1983.

Le Courier 13 mars 2019

Suite de la page (11)

de l'aide étrangère, qui est transférée par l'intermédiaire d'un réseau complexe d'ONG. Le personnel de ces organisations est constitué par les dirigeants palestiniens, étroitement liés à l'Autorité palestinienne, ainsi qu'au Fatah. L'« ONGéisation » de la politique palestinienne a engendré une bureaucratie complexe qui travaille main dans la main avec l'Autorité palestinienne pour développer des institutions qui ne contribuent guère à renforcer une économie frappée par les effets néfastes de l'occupation militaire d'Israël. Une classe capitaliste transnationale basée dans le Golfe rejoint ces intermédiaires de la logique de financement de l'État néolibéral. Cette classe contrôle les grandes banques, les entreprises industrielles et manufacturières et les entreprises de télécommunications. Elle facilite la domination régionale des conglomérats du Golfe. L'économie palestinienne s'est développée grâce au financement des ONG et aux investissements directs dans l'économie du Golfe, mais cela n'a eu que peu d'effet sur les Palestiniens. Au lieu de cela, cette orientation économique a donné naissance à une classe capitaliste transnationale/ONG déconnectée, dont les membres tirent d'énormes bénéfices d'un investissement dans une économie qui semble ne servir que quelques privilégiés.

Collaboration sécuritaire

Fanon établit un parallèle entre la pauvreté et la stagnation du pays de l'après-indépendance avec la dépendance croissante de ses dirigeants à l'égard d'une armée conseillée et financée de l'étranger. Cependant, en Palestine, ce n'est pas une armée qui est devenue l'une des plus grandes institutions d'après Oslo, mais l'establishment sécuritaire paramilitaire coopératif, dont les actions sont coordonnées par l'Autorité palestinienne avec l'agence de sécurité intérieure israélienne du Shin Bet.

Alors que l'économie palestinienne s'est affaiblie et que l'occupation israélienne ne montre que mépris pour les droits des Palestiniens, le secteur de la sécurité palestinien est intervenu, en réprimant les protestations populaires et en empêchant les activités de résistance par des mesures préventives coordonnées avec les Israéliens. Ce réseau de coopération en matière de sécurité bénéficie d'un soutien international avec un budget de plus de 8 millions de dollars par an de la part de la mission de police de l'Union européenne pour les territoires palestiniens. Dans le même temps, la Grande-Bretagne a alloué 76 millions de livres à l'Autorité palestinienne pour la réforme de la sécurité, dont une grande partie a été consacrée aux services de renseignement de la Garde présidentielle et à la force de sécurité préventive, toutes deux dirigées par des hommes forts du Fatah. Beaucoup de ces institutions, entraînées indirectement par les États-Unis, suivent ce que l'on appelle la doctrine de Dayton, dans lequel un esprit de corps obéissant est installé tout au long de la chaîne de commandement. Ils se sont avérés complices de la torture de membres du Hamas et du Jihad islamique, ainsi que de la détention arbitraire de manifestants. L'ancien Premier ministre Salam Fayyad a défendu le système de collaboration sécuritaire en tant qu'institution clé pour aider au développement d'un « État palestinien ».

Cette posture fait écho à la compréhension qu'a Fanon des pièges de la conscience nationale lorsqu'elle est liée à la reconnaissance en fonction des conditions du colonisateur. Le secteur de la sécurité ne protège pas la nation, mais un modèle bourgeois spécifique, qui profite à la classe et aux privilèges bureaucratiques des élites bourgeoises. La représentation la plus claire de cette réalité est peut-être celle de 2007, quand une faction du Fatah, appuyée par les Israéliens et les Occidentaux, a tenté de fomenter un coup d'État dans la bande de Gaza pour déloger le gouvernement palestinien dirigé par le Hamas après sa victoire aux élections législatives de 2006.

Les institutions de capitulation en Palestine sont profondément ancrées et nombre d'entre elles sont enracinées dans un certain nombre de facteurs structurels internationaux extérieurs au contrôle des dirigeants actuels. En outre, la stagnation politique, l'étranglement économique et l'immobilité générale face à la « question palestinienne » commencent et se terminent par une occupation israélienne intransigeante et impunie. Cependant, les dirigeants palestiniens, autrefois étroitement liés sur le plan cognitif au peuple palestinien au sens large, en particulier en exil forcé, ont considérablement réduit les horizons du Mouvement national palestinien. Cela est en partie dû à leur quête de reconnaissance, mais ils imitent également l'attitude rapace de leur colonisateur. Cela a conduit à des institutions qui occultent le pouvoir asymétrique de l'occupation actuelle, légitimant ainsi un projet politique qui a échoué et qui ne sert qu'une minuscule clique.

Tout au long de ces essais, les principaux travaux de Fanon, décrits brièvement ci-dessus, servent à examiner le mouvement national palestinien, qui s'est libéré de l'emprise paternaliste du monde arabe et a commencé à rechercher sérieusement la reconnaissance. En parcourant cette histoire avec un œil résolument tourné vers le travail de Fanon, on peut conclure en observant l'état actuel du mouvement ; en grande partie sans gouvernail, mais toujours ardent. À travers ce processus, on espère que le lecteur ne se contentera pas de penser et de comprendre les Palestiniens, mais qu'il agira également, dans le respect du travail de Fanon, sur ces sentiments dans l'esprit d'une humanité collective.

Notes

(1) Cf. Edward Said, La question de Palestine, Paris, Acte Sud, 2010

(2) Cf. Frantz Fanon, Peau noire, masques blancs, Paris, Ed. Seuil, 2015

(3) Frantz Fanon, L'An V de la révolution algérienne, Ed. La Découverte, 2011

(4) Frantz Fanon, Les damnés de la terre, Ed. La Découverte, 2004

(5) Cf. Ghassan Kanafani, Des hommes dans le soleil, Paris, Sindbab, 1999

(6) Cf. Le chapitre intitulé « Mésaventures de la conscience nationale » dans Les damnés de la terre.

Merci à Youssef Girard pour sa relecture experte.

The New Arab, Al-Araby Al-Jadeed Oct/Nov 2015

Afro-Middle East Centre in Johannesburg Oct/Nov 2015

Suite de la page (5)

partageant les valeurs fondatrices de [moralité], de liberté, d'égalité et de respect de la personne humaine **».** Qu'en dites-vous Frank Etienne, Marie-Andrée Etienne, Pierrot Exama, Enock Charles, Faustin Jude, Charles Faustin ?

« Les conditions d'existence révoltantes de huit millions d'Haïtiens et d'Haïtiennes ne font que **se détériorer**, face à l'incapacité et l'inaction d'un gouvernement qui **dilapide, gaspille les fonds publics** et détruit la structure administrative», avaient *virulemment, véhémentement,* frénétiquement, *GNBistement* dénoncé les petits nègres de Dominique de Villepin. Mais, devinez: avec Préval, les conditions d'existence des Haïtiens se sont un *tout p'tit peu* améliorées ; avec Martelly, elles se sont un *tout grand peu* améliorées ; et depuis l'arrivée au pouvoir de notre progressiste, honnête et hautement capable président Jovenel Moïse, pas un compatriote ne passe la journée sans au moins un plat chaud, pas un enfant ne va au lit le ventre creux. On se croirait à Cuba…

Et quelle perspicacité de la part des *collectifistes* ! Lisez plutôt: « De plus, ce gouvernement [d'Aristide] installe à dessein la société haïtienne **dans l'insécurité** aux seules fins **de se perpétuer au pouvoir** : les vols, les viols, les disparitions, les harcèlements et les assassinats sont en effet le lot quotidien de la population ». Mais voilà, au fil du temps révolutionnaire Martelly-Moïse, certains oublient «collectivement», d'autant que la population vit maintenant en pleine sécurité. La preuve ? Voilà ce qu'on lit dans les médias :

« Plus personne n'est épargnée (sic) par cette **vague de violence** qui sévit dans les grandes villes du pays particulièrement dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince, où policiers et honnêtes citoyens sans distinction succombent sous les projectiles des bandits. **Depuis environ six mois** des groupes armés assiègent certains quartiers de la capitale tels que: Cité de Dieu, Martissant, Grand-Ravine et La Saline pour ne citer que ceux-là […] Qui alimente cette violence à grande échelle ? Ces jeunes des quartiers pauvres, où trouvent-ils les moyens pour se procurer des armes et des munitions ?[…] ». (*LOOP*, **23** novembre **2018)** Si ce n'est pas le pouvoir qui les distribue, ce doit être le «laboratoire» à moins que ce ne soit les deux. Ce n'est sûrement pas le bon Dieu, nom de Dieu !

Depuis le 17 octobre de l'année dernière, la population insatisfaite, affamée, révoltée, gagne le macadam pour exiger, en plus du jugement des siphonneurs-voleurs-décherpilleurs des fonds PetroCaribe le départ *preseprese* du président inculpé. En réponse, le mec fait donner du gaz lacrymogène, fait tirer sur la foule à hauteur d'hommes. Et ce n'est pas tout à fait « aux seules fins **de se perpétuer au pouvoir**». NON ! Vous seriez bien *pèmèt* d'y penser.

Quelle idée ! Voyons ! L'inculpé veut plutôt *trainer ses ailes* au pouvoir jusqu'à ce que chaque citoyen, chaque citoyenne, surtout parmi les plus pauvres, aient…**trois plats chauds** par jour : des œufs au jambon le matin arrosés de chocolat, du poulet fricassé à midi avec salade de cresson, concombres et tomates ; de la bouillie d'avoine bien *pwès* et des tranches de pain grillé le soir. Bref, un peuple tiré vers les hauteurs de la bourgeoisie, grâce au président.

Vous savez, dans les hauteurs, ça ne fait que bouffer! Ils s'imaginent alors que les déshérités n'ont besoin que de bouffer. Omnibouffeurs, tuttibouffeurs depuis 1806, ils n'ont pas arrêté de bouffer la force de travail des petites gens, bonnes, cuisinières, *restavèk*. De nos jours, ils servent de relais-*tchoul* à l'impérialisme, bouffant la sueur et la force des travailleurs et travailleuses dans leurs usines d'assemblage des zones franches.

« Le pluralisme politique est systématiquement refusé par l'actuel gouvernement », avait signalé le Collectif. N'était-ce pas annoncé au départ quand les forces de l'ombre s'étaient arrangées pour n'avoir qu'un seul «parti unique au pouvoir», délégitimer Aristide et le dénoncer. L'absence de pluralisme politique ne pouvait qu'exacerber la faim des gros affamés de pouvoir. Mieux, ce beau monde a avancé pour preuve : « En témoignent la mise à sac et l'incendie des locaux de la plupart des partis politiques de l'opposition **».** Et si c'était l'œuvre de l'opposition GNBiste elle-même, conseillée par «le laboratoire»?

Hein ?

Les forces de l'ombre en ont bien l'habitude. Août 1953. Une bibliothèque municipale abritant des trésors inestimables brûle à Téhéran *raplanche*. Les responsables ? Bien sûr le farouchement nationaliste Mohammad Mossadegh et le Toudeh (Parti communiste iranien). La CIA, pyromane ? Vous n'osez quand même pas y penser ? Non, vous seriez bien méchant. 19 octobre 1986, Samora Machel, premier président de la République du Mozambique, rentre de la Zambie où il prenait part au sommet des chefs d'État sur la guerre civile en Angola. Son avion, un Tupolev piloté par des militaires russes, s'écrase en territoire sud-africain à quelques centaines de mètres de la frontière mozambicaine..

Les conditions météorologiques étaient bonnes. Mais, déveine cordée, Samora Machel était «communiste», le Ciel était assurément contre lui. Le rôle de la CIA, du MOSSAD israélien, du BOSS (*Bureau of State Security*) sud-africain (au temps de l'apartheid) dans l'accident? Mauvaise langue, mal parlant que vous êtes… Des anticastristes ont recensé jusqu'à 638 projets d'attentat contre Fidel Castro : stylo empoisonné, cigare empoisonné, contamination bactérienne toxique de tenue de plongée sous-marine. C'était sans doute ourdi par les déités yoruba Babalú-Ayé ou Obatala. Surtout, n'allez pas me dire que la CIA était derrière tous ces sales coups. Non, la méchanceté a des limites…

Années 1963-1969. Eduardo Chivambo Mondlane, révolutionnaire mozambicain, président du Front de Libération du Mozambique (FRELIMO) se bat pour l'indépendance de son pays. Six ans avant cette indépendance, le 3 février 1969, Mondlane reçoit au siège du FRELIMO, à Dar es Salam, en Tanzanie, un livre dans lequel une bombe avait été plantée. L'engin a explosé quand il a ouvert le paquet, le tuant sur le coup. La faute à la PIDE (Police internationale et de défense de l'État), la redoutable police secrète portugaise sous Salazar ? Assurément pas. Salazar ? Ce gentil garçon ? Seules les « langues sales » l'auront accusé d'être l'auteur intellectuel de l'assassinat du général Humberto Delgado, leader de l'opposition à la dictature portugaise. Non, Mondlane est mort victime du…paludisme. Opinion de médecin.

Mireille Durocher, avocate, *boujwaz*, mulâtresse, *bèl fanm*, *ti lolit*, militante politique, est assassinée le 28 mars 1995. D'elle, le site LOOP rapporte : «En 1994, Mireille Durocher Bertin publiquement plaidait pour le respect de la souveraineté nationale violée par le débarquement des militaires américains **et la CIA** pour réinstaller au pouvoir le Président Jean Bertrand Aristide » (LOOP, 28 mars 2018). L'auteur intellectuel du crime ? La CIA ? Le «laboratoire» ? Là encore, vous vous trompez, vous divaguez. Comme il fallait à tout prix détruire Aristide, politiquement, on le livra à la vindicte des bonnes gens, on l'en accusa. Car plus le crime est monstrueux, plus il impressionne l'imaginaire des gens.

De façon étrange, sept ans après le retour d'Aristide de son second exil, personne du «Collectif» n'en a parlé. Martelly, grand GNBiste devant l'Éternel, ennemi d'Aristide (en principe) n'en a jamais soufflé mot. Le grand avocat, juriste Me Gourgues, président *dèyè pòt,* chef d'État *anba kabann* de Pont-Morin qui normalement aurait dû faire triompher la justice, n'en a jamais dit *kwik*. Même le virulent, nasillard, repoussant, rebutant Stanley Lucas, grand pourfendeur d'Aristide et des lavalassiens, n'a jamais pris en main de réveiller le chat qui dort. *Rat konnen…* la pauvre Mireille a été sacrifiée sur l'autel GNBiste.

Le photojournaliste Vladimir Legagneur disparaît le 14 mars 2018. *Se dwe fòt li*. Un an plus tard, l'enquête ne «se poursuit» même pas. Les associations de Journalistes dénoncent une volonté manifeste de la part des autorités haïtiennes d'enterrer l'affaire, selon le site LOOP (août 2018). Une disparition qui rappelle celle de Lovinsky Pierre-Antoine en date du 12 août 2007. *Li disparèt pou kont li.* Le laboratoire ? Les forces de l'ombre » ? Surtout n'en parlez pas, sinon je vais me fâcher.

Où êtes-vous gens du «Collectif NON» ? Que n'entendons-nous pas vos voix collectives dénonçant le «pouvoir usurpé » de Jovenel, sa présence d'inculpé au timon du pays ! La bande à Jovenel «dilapide, gaspille les fonds publics », une vague de violence permanente étreint le pays, les pillageurs des fonds Petrocaribe plastronnent, *moun ap mouri kou vè*, madame Gladys Dupont est la dernière victime «connue».

«Les **conditions d'existence révoltantes** de huit millions d'haïtiens et d'haïtiennes» sont bien pires comparées à 2010-2014. Rome est dans les fers, gens du « Collectif NON ». *Kote nou ye* ? Vous êtes-vous *décollectivé* avec le temps ? Jovenel sème-t-il de l'argent (comme Duvalier père et fils avaient l'habitude de le faire) pour vous museler ? Hier: NON. Aujourd'hui: OUI…Tristes intellectuels-elles, artistes et éducateurs-trices.

18 mars 2019

Suite de la page (9)

of Homeland Security.

Kroeker, according to a person with direct knowledge, had assured his colleagues that the mission would be easy. But while the Americans were well armed, they lacked other basic provisions of a secret security operation for hire: insurance coverage, a medical evacuation plan, legal authority to bring their weapons into Haiti, or an escape plan if things went bad.

"They had no idea what they were doing," said the person with direct knowledge, who requested anonymity to speak publicly about the clandestine mission.

After the State Department secured the Americans' release, everyone involved in the operation scattered. By the time the Americans were freed, Jean-Louis and Leconte had fled Haiti. Leconte flew back to the U.S. from the Dominican Republic, according to the person with knowledge of the operation; a day after he landed in New York, his Facebook profile was taken down. On Feb. 24, Leconte fled from a reporter who asked for comment outside his Brooklyn home and hid in a parking garage.

Chris Osman, one the ex-Navy SEALs and the only member of the team to publicly discuss the Haiti operation so far, wrote on Instagram that he was in Haiti doing security work for "people who are directly connected to the current president." Osman hinted at the Haitian political intrigue behind the scheme, posting that he and his colleagues "were being used as pawns in a public fight between [Moïse] and the current Prime Minister of Haiti." Osman has since deleted his post.

Leconte and Champagne had discussed a possible follow-up contract with Kroeker if the money transfer was successful, according to the person with direct knowledge of the mission, but it is unclear what that assignment might have been.

Haiti Liberté would like to acknowledge the invaluable assistance provided by the National Human Rights Defense Network (RNDDH) during the course of this investigation.

et expulsé par Papa Doc, il s'est établi de l'autre côté de la frontière, à Saint-Domingue, qui lui a servi de poste d'observation. C'est de là qu'il a été le témoin des hauts et des bas de son pays d'adoption, processus tragique, s'il en est, où le bizarre et le comique côtoient l'horrible. Voici Papa Doc prenant son bain, le chef coiffé d'un haut de forme, destiné à favoriser sa méditation. La tête de Philogène, un de ses ennemis, est exposé sur son bureau. Les tontons macoutes font irruption dans une église et vole le corbillard qui transporte le cadavre d'un autre ennemi. Alexis, l'écrivain, est lapidé à mort. Il y a là assez de substance pour inspirer quelques Suétone des temps modernes. Diederich n'est pas Suétone, mais on peut dire que son récit est mieux documenté. Il y a quelque chose qui évoque la Rome antique dans le contexte haïtien. Romaines, la corruption et la cruauté; romain, l'héroïsme. Il n'est pas besoin de déambuler longtemps dans n'importe quelle agglomération haïtienne, avant de rencontrer des noms comme Brutus, ou encore Caton, sur l'enseigne d'un boulanger ou celle d'un garagiste. Les entrailles des animaux servent toujours à prédire l'avenir, et il n'est pas rare qu'un sénateur risque sa tête en dénonçant la tyrannie. Ainsi, de Moreau qui s'éleva au cours d'une séance au sénat contre les pouvoirs spéciaux réclamés par Duvalier, son audace lui valut le châtiment suprême. Pour autant qu'on le sache, voici qui évoque plus volontiers l'Europe de Néron et de Tibert que l'Afrique d'Nkruma.

*On ne peut pas raisonner en termes de pouvoir noir, lorsque l'on parle d'Haïti. C'est en vérité une tragédie classique qui se joue dans cette île et non pas un Vaudeville noir au goût du jour, comme c'est le cas si souvent dans les États récemment promus à l'indépendance. Quelquefois, on a l'impression d'assister à une représentation de Racine interprétée par une troupe indigène. L'horreur peut même aller crescendo, jusqu'à évoquer le Titus Andronicus de Shakespeare. Sur ordre du président, le lieutenant Jérôme coupa la tête de Philogène, et la mit dans un saut à glace. Duvalier dépêcha spécialement un chasseur de son armée de l'air pour lui ramener cette tête. Pourquoi donc voulait-il qu'on la lui apportât à son palais? Des rumeurs étranges commencèrent à se répandre à Port-au-Prince. On murmurait que Duvalier restait assis des heures durant en face du trophée macabre, essayant de communiquer avec l'esprit du mort. Nous voici arrivés à la période finale de la tyrannie. C'est le temps de la mégalomanie symbolisé sur le plan politique par l'élection de Papa doc à la présidence à vie. Duvalier se dépeint comme étant un grand écrivain. Annonce à l'envoyé de Jours de France la parution de ses œuvres complètes. Se compare à Trotski, Mao-Tsé-toung et de Gaulle. Dans le catéchisme de la révolution, l'escalade se poursuit : « **Notre doc qui êtes au palais à vie, béni soit votre nom par les générations présentes et futures! Que votre volonté soit faite à Port-au-Prince comme dans les provinces! Donnez-nous ce jour un pays neuf et ne pardonnez jamais les offenses des ennemis de la patrie**. » La fin est proche. Cela est certain, selon les règles de la tragédie classique. Le mouvement du pendule est inexorable. Lorsque ce dernier redescendra, j'espère avec l'auteur de ce récit qu'on laissera Haïti trouver elle-même la solution à ses problèmes, sans interférences de la part de son puissant voisin. À Saint-Domingue, ce sont les marines qui ont fait de Trujillo un président. En Haïti, ils étaient prêts à agir de même avec Barbot. Après le règne des tyrans, place à celui des héros. Ces derniers prospèrent sous la tyrannie, et ils n'ont pas manqué au cours de l'histoire récente d'Haïti, que ce soit un député comme Séraphin, un sénateur comme Moreau, un écrivain comme Alexis, un jeune homme comme Riobé, qui tient en respect l'armée et les tontons macoutes depuis la grotte où il s'était retranché au dessus de Kenscoff, pour finalement se suicider avec sa dernière balle, ou bien les treize membres de l'organisation Jeune Haïti, qui tinrent le maquis pendant trois mois dans les montagnes du Sud-ouest de l'île et surent mourir jusqu'au dernier [1].* »

C'est à travers les livres que des individus, comme moi, peuvent reconstituer l'histoire horrible du régime politique de François Duvalier, contrairement à certains d'entre vous qui lisez ce texte. Nous n'avons pas nous-mêmes la mémoire des faits et des principaux événements qui ont marqué le début de l'ère historique duvaliérienne.

François Duvalier se fait élire président de la république d'Haïti le 22 septembre 1957 pour une période de 6 ans. 4 ans plus tard, soit 2 ans avant la fin de son mandat, plus précisément le 30 avril 1961, il se fait réélire pour une durée de 6 ans. Le 14 juin 1964, trois années après la date de son deuxième mandat, il se proclame lui-même président à vie. François Duvalier, dit-on, est né à Carrefour, Port-au-Prince, le 14 avril 1907. On rapporte qu'il est le petit fils d'un Martiniquais établi à la capitale. Son père, Duval Duvalier, prédicateur protestant, était juge de paix d'abord à Grandbois, puis à Carrefour. De 1915 à 1922, Duval Duvalier occupait un petit emploi d'instituteur et recevait un salaire misérable de 4 dollars par mois. De la mère de François Duvalier, nous ne savons pas grand-chose. Sinon, une pauvre paysanne de Carrefour, Uritia Abraham, qui travaillait pieds nus dans une boulangerie. Elle serait devenue folle par la suite.

François Duvalier fait ses études primaires et secondaires au lycée Pétion sous la direction notamment de Dumarsais Estimé et du docteur Jean Price Mars. Ces études classiques ont pris fin en 1928. Il entre à l'école de médecine et il est diplômé en 1934. En 1939, Duvalier épouse à l'église St-Pierre de Pétion-Ville, Simone Ovide, infirmière, fille de l'écrivain et créoliste, Jules Faine. Simone Ovide a été élevée dans un orphelinat tenu par une ressortissante française. Lorsque Dumarsais Estimé accède à la présidence d'Haïti en 1946, François Duvalier est nommé secrétaire d'État du Travail et de la Santé publique. En 1950, Estimé fait passer un amendement constitutionnel, l'habilitant à solliciter un nouveau mandat. Beaucoup de sénateurs s'y opposent. Le président Dumarsais Estimé décide de manière tout à fait unilatérale de dissoudre le Sénat de la république. Avant de parvenir à ses fins, le colonel Paul Eugène Magloire, entre en scène et met fin au pouvoir de Dumarsais Estimé par un coup d'État militaire. Le secrétaire d'État du Travail et de la Santé publique gagne le maquis. Il se cache tantôt chez Ducasse Jumelle, qu'il fait assassiner trois ans plus tard, ainsi que son frère, Charles Jumelle, tantôt chez un prêtre catholique, le révérend Jean-Baptiste Georges. Et également chez un avocat, Colbert Bonhomme, au Chemin des Dalles.

Le 7 septembre 1956, avant la chute de Paul Eugène Magloire en décembre 1956, docteur Duvalier annonce sa candidature à la présidence d'Haïti. À cette époque, le National, journal officiel, présente François Duvalier comme un « *houngan* » qui aspire à diriger l'État haïtien. La nationalité haïtienne de François est également mise en doute.

Dès son accession au pouvoir, Duvalier se met à la tâche de balayer toutes les organisations sociales et politiques qui évoluent dans le pays. N'en déplaise à ceux qui tentent toujours de faire croire le contraire! Partis et groupements politiques n'ont plus droit de cité en Haïti. Là où deux ou trois personnes se réunissent, pour François, le communisme est surement au milieu d'eux. Le décret-loi rédigé et remis par François Duvalier aux députés bouffons, pour être passé au vote, prévoit la peine capitale pour les individus accusés de travailler au renversement du gouvernement. Plusieurs chefs de famille, des jeunes de vingt ans, des adolescents, ont terminé leur existence dans les sombres cachots des casernes Dessalines, de Fort-Dimanche ou ailleurs. Ils ont commis, la plupart d'entre eux, le crime de se grouper entre amis pour se divertir, jouer aux cartes, discuter de leur avenir dans un pays enfoncé dans les ténèbres d'une politique rétrograde. Des fanatiques zélés du duvaliérisme diront peut-être pour nous, comme certains ont dit pour Rivarol, il ne voit que le « *mal du bien* ». Car jusqu'à présent, la mémoire du docteur François Duvalier est vénérée dans certaines familles qui ont élevé l'homme à la grandeur des figures mythologiques qui jalonnent les parcours historiques du peuple haïtien. Pendant vingt-neuf ans, le duvaliérisme a aliéné tous les droits naturels des Haïtiens. Exactement comme l'ont fait le mussolinisme en Italie et l'hitlérisme en Allemagne. Citant textuellement Daniel Guérin, « *Le parti unique, monolithique est une création relativement récente. Il est né de la consolidation autoritaire de la révolution d'octobre en Russie, qui, faisant d'une pierre deux coups, élimina les partis politiques, autres que le parti gouvernemental, et assassina la démocratie populaire à la base*. » Exactement ce que François Duvalier a fait en Haïti. Dès 1960, il entreprit de dissoudre le Sénat de la République afin de mieux préparer son coup d'État, son auto-proclamation à la présidence à vie. Il a dirigé avec une chambre unique et complètement homogène. Des députés produvaliéristes qui lui étaient soumis comme des troupeaux de brebis à leurs bergers. La nature, à la fois impassible et justicière, décide elle-même dans des conditions lamentables de vaincre l'autoritarisme et l'esprit vampiriste de François Duvalier entouré de ses sicaires redoutables, Zacharie Delva dit « *parrain* », Luckner Cambronne, Jacques Gracia, Boss Peintre, Éloïs Maistre, pour ne citer que ceux-là.

Grâce au climat de méfiance instauré par l'adoption des formules nazies, comme diviser pour régner, exécution sommaire, François le tyran arrivait à mater le charisme des jeunes esprits révolutionnaires en maintenant les Haïtiens dans un état de psychose permanent. Mussolini en Italie, Staline en Russie, Somoza au Nicaragua, Hailé Sélassié en Éthiopie, Bokassa en République Centrafricaine, Idi Amin Dada, François a pu lui aussi camper la statue sanglante d'un mythe Duvalier dans les Caraïbes qui a valu aux masses urbaines et rurales vingt ans d'oppression, vingt ans de lutte interne et externe contre la répression macoutique. La conception politique de François Duvalier a eu pour effet d'allumer au sein même du peuple des flambeaux de traitrise et de dénonciation qui ont permis au dictateur de satisfaire sa soif de sang et d'allonger la liste de ses innocentes victimes. Les chiffres avancés font état de plus de 40 mille morts. François Duvalier, sentant sa fin prochaine, désigne son fils Jean-Claude Duvalier, alors âgé de 18 ans, pour qu'il lui succède au palais national. François Duvalier écrit : « *Aucun des grandes conquêtes de l'homme ne se réalise sans sacrifices depuis la révolution française de 1789, jusqu'au miracle nègre de l'indépendance de 1804. Depuis le sacrifice consenti pour la rédemption de la race noire par ces citoyens de l'humanité qui ont pour noms Abraham Lincoln, révérend docteur Martin Luther King, jusqu'à la révolution d'octobre de Lénine, des victoires de Staline jusqu'à l'"immortelle révolution mexicaine de 1910 avec Francisco Madero, sans oublier le colossal effort déployé par Mustapha Kemal Atatürk qui a non seulement donné à la Turquie un nouveau visage au triple point de vue politique, économique et social, mais encore et surtout à élever en dignité ses frères turcs de l'ancienne Anatolie plongée comme les Haïtiens dans la nuit opaque de l'ignorance. Atatürk, grande figure historique de la première moitié du 20ème siècle, changea l'alphabet arabe en caractère latin pour permettre à son peuple de regarder le soleil en face, et en ce sens, il a fait œuvre de civilisation. Que tous ceux-là qui vivent sur cette terre d'Haïti où alternent les pleurs et les joies, les luttes ardues et les victoires grandioses, comprennent que le révolutionnaire que je suis et demeurerai, parvenu à la dignité de l'homme d'État, a toujours nourri dans son cœur et dans son esprit des sentiments d'amour de la patrie et de grandeur de la race. Ces mêmes sentiments d'amour de la patrie, grandeur de la race que Toussaint Louverture, le premier des Noirs, et Jean-Jacques Dessalines, l'homme de Cormier, conçurent dans leur volonté de bien faire pour leurs frères illettrés et démunis, aux fins d'une réelle personnalité collective.* » François Duvalier ose même conclure ce texte : « ***L'histoire jugera*** ».

Dites-vous bien, il sera toujours difficile pour un intellectuel de juger le règne politique de François à travers ses œuvres écrites et ses discours de circonstances. C'est plutôt par les pratiques politiques de l'homme qu'il faut chercher à le situer quelque part sur l'une des façades de la plateforme de l'histoire : lui donner la place qui revient conformément aux dimensions de ses actes en prenant Dieu à témoin, et les hommes pour témoins.

Robert Lodimus

(À suivre)

Washington, Paris et Londres ne cessent de comploter contre la Syrie

Le communiqué émis par le trio Washington-Paris-Londres au sujet de la Syrie est un document historique qui ne vise qu'à semer la discorde et propager le mensonge.

« Ce communiqué est un document historique qui ne vise qu'à propager le mensonge et semer la discorde. Ces pays sont responsables du sang versé en Syrie et dans les autres pays de la région », a déploré le ministre syrien des Affaires étrangères, dans des propos rapportés par l'agence de presse syrienne SANA.

« Ce qui se passe en Syrie et dans certains pays de la région sont, en effet, le résultat des complots des Occidentaux sous la houlette des États-Unis, dont l'objectif est de faire ces pays se plier à leurs exigences », a précisé une source au sein du ministère des Affaires étrangères.

« Les pays coloniaux ont eu recours à tous les moyens militaires et politiques en imposant des sanctions économiques et en recrutant des extrémistes pour atteindre leurs objectifs. Ils ont fourni toute sorte d'assistance aux groupes terroristes tels que Daech et le front al-Nosra. Ils les ont aidés à détruire les pays de la région et à faire couler le sang de leurs peuples. Ils ont l'intention d'affaiblir les pays de la région et d'en faire une bouchée prête à être avalée par les planificateurs de ce projet hostile », a ajouté cette source.

Attaque US en Syrie : quels objectifs pour le trio ?

Selon un analyste iranien, l'attaque de Washington, Londres et Paris contre la Syrie visait à empêcher la libération entière de la Ghouta orientale. « Les crimes et les meurtres barbares que commettent les groupes terroristes en Syrie et ceux perpétrés par la coalition illégale américaine dans les villes de Raqqa et de Deir ez-Zor et dans d'autres régions déshonorent cette démocratie qui n'attache aucune importance à la vie humaine », a-t-elle poursuivi.

« Tout cela ne vise qu'à une chose : piller les richesses des nations de la région et les priver de leurs capacités afin que le régime israélien puisse avoir la main haute sur les pays arabes », a révélé le ministère syrien des Affaires étrangères.

« La nation et l'armée syriennes, qui ont fait face aux agressions du régime israélien, à son expansionnisme et à son hégémonisme, sont aujourd'hui plus déterminées que jamais pour mettre en échec les plans occidentaux, préserver l'intégrité territoriale et l'unité de la Syrie et prendre en main leur avenir », a affirmé le ministère, en mettant l'accent sur la nécessité de mettre fin aux ingérences des pays européens et des États-Unis.



Les forces syriennes sont sorties la tête haute de la guerre. ©Al-Manar

PressTV 17 mars 2019

Nouvelle-Zélande : le terrorisme vise les musulmans

50 personnes ont été tuées pendant la prière du vendredi 15 mars 2019 dans des attaques contre deux mosquées de la ville néo-zélandaise de Christchurch perpétrées par un tireur identifié comme étant un extrémiste de droite australien, Brenton Tarrant. Il s'est filmé sur Facebook Live en train de tuer les fidèles musulmans. Il a également publié un "manifeste" sur Internet pour justifier son geste criminel.

Les deux cibles étaient la mosquée Masjid al-Noor dans le centre de la ville ainsi qu'une seconde mosquée, à Linwood, dans la banlieue. Des témoins ont raconté avoir vu des corps ensanglantés. Des enfants et des femmes figuraient parmi les morts.

Lors d'une conférence de presse au Parlement après ces fusillades, Jacinda Ardern, la Première ministre, a déclaré que son pays connaissait l'une de ses journées « les plus sombres » de son histoire et a dénoncé le radicalisme sous toutes ses formes.



Brenton Tarrant

De son côté, le président iranien Hassan Rohani a condamné ces attaques terroristes et racistes. « L'attaque terroriste et raciste contre les fidèles musulmans en Nouvelle-Zélande était un acte répugnant et abject qui a brisé le cœur de tous les musulmans du monde, des épris de la justice ainsi que de la nation iranienne », a-t-il annoncé.

« Ce crime barbare qui a causé la mort en martyrs de fidèles innocents et sans défense et qui en a blessé d'autres est un autre signe de la nécessité de lutter contre le terrorisme et la propagation de la haine à l'égard des religions et de leurs adeptes ainsi que contre l'islamophobie qui est devenue monnaie courante en Occident, où malheureusement certains États mettent de l'huile sur le feu de ce fléau », a souligné le président iranien.

Equateur : Plus de 11 000 travailleurs licenciés en 3 mois



Les syndicats, les organisations paysannes et les groupes LGBT manifestent contre les privatisations et les licenciements massifs d'employés du secteur public en Équateur

Entre décembre 2018 et février 2019, 11 820 personnes ont été licenciées du secteur public en Équateur, a annoncé mercredi le ministre du Travail du pays, Andres Madero, à l'occasion d'une réunion de la Commission du travail de l'Assemblée nationale.

Le responsable gouvernemental a précisé que 8 916 personnes avaient été mises à pied par l'exécutif, 207 par le judiciaire et 566 par le législatif. Alors que 1 365 travailleurs correspondaient à des institutions créées par mandat constitutionnel et par des lois spécifiques. Le reste appartient au Bureau de la transparence et du contrôle social, au Conseil du gouvernement pour le régime spécial des Galapagos et au Parlement andin.

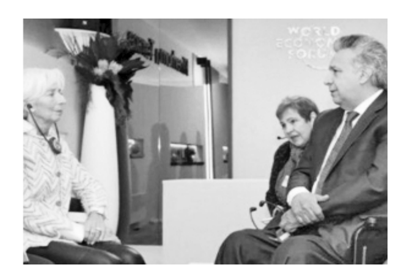
La plupart des licenciements, environ 10 000, ont eu lieu entre le 27 février et le 1er mars, quelques jours après l'annonce de la conclusion d'un accord entre le gouvernement de Lenin Moreno et le FMI, selon les médias locaux. Après presque deux semaines et sous la pression sociale, le gouvernement a finalement publié des chiffres officiels assurant que la liste complète des personnes touchées par les licenciements dans le secteur public sera publiée fin mars.

Cela signifie que le nombre sera probablement plus élevé. Tel est le cas des 2 500 à 3 500 travailleurs qui auraient été licenciés du secteur de la santé avec des contrats provisoires, comme le dénoncent le 6 mars les dirigeants de l'Organisation nationale des travailleurs du ministère de la Santé publique (Osuntramsa), qui a ajouté que les droits étaient vulnérables. "

Les travailleurs du ministère de la Santé publique se sont rassemblés devant les bâtiments pour protester le 8 mars.

Le ministre du Travail équatorien a insisté pour que la décision réponde à la "nécessité des institutions et respecte la loi du pays sur la fonction publique (Losep)". Les 11 820 travailleurs ne font que s'inscrire dans le cadre d'un plan plus vaste visant à "réduire" les dépenses publiques du pays.

Le 1er septembre 2017, le président Lenin Moreno a signé le décret 135, qui énonçait la stratégie globale à adopter pour "optimiser et réduire les dépenses publiques". Sur cette base, la société de coordination des entreprises publiques (EMCO) a annoncé en février 2019 que les entreprises publiques devaient réduire de 10% leur masse salariale. Selon EMCO, les entreprises relevant de sa coordination font état de 39 100 travailleurs, ce qui signifierait presque le licenciement de 4 000 employés.

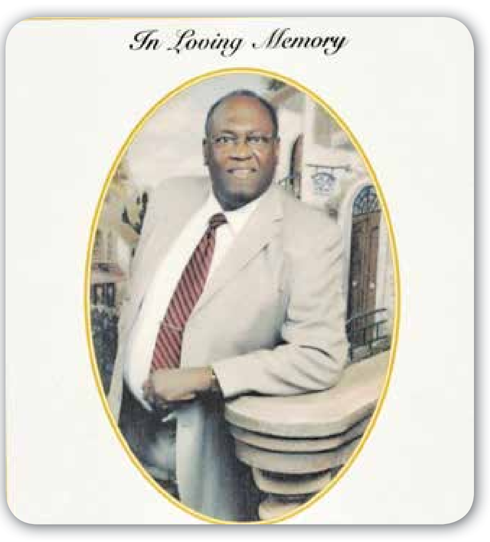


Christine Lagarde du FMI et le président Equatorien Lenin Moreno

Un plan d'action qui répond aux exigences du nouvel accord de prêt du FMI. L'un des principaux engagements concernant la masse salariale nationale sera probablement atteint, comme l'ont souligné de nombreux économistes et experts, par le biais de licenciements massifs dans le secteur public, la réduction du salaire nominal et du salaire minimum. Ainsi que des réformes pour la flexibilisation de la main-d'œuvre, qui affecteront également les travailleurs du secteur privé.

TeleSur 17 mars 2019

L'ing. Roosevelt René un militant pour le changement (1946-2019)





Le samedi 16 mars dernier a eu lieu à l'église Holy Family Church à Brooklyn, New York, les funérailles de notre collaborateur, l'ingénieur et écrivain Roosevelt René .

Pleins Feux Sur: Fritz « Fito » Léandre (Cap-Haitien ? – NY 1984)

Suite de la page (20)

A être baladin et antagoniste; tout en s'appliquant à s'affirmer en accompagnateur mondain de Guy Durosier. Cependant, après la campagne de Munich et toutes les implications liées aux promesses non tenues par les autorités d'alors, Fito a décidé de faire escale à New-York ou il comptait trouver du boulot pour subvenir à sa famille restée en Haïti. Tout en profitant de l'opportunité pour renouveler sa musique. Pourtant, nostalgique, il revient l'année suivante pour constituer avec Leins Domingue ce duo d'attaquants tout à fait irrésistible.

Mais deux saisons plus tard au vu de la détérioration de la situation sociale, il laisse le pays.

Il retourne vivre à Brooklyn en s'accommodant bien de son statut de musicien établi. Notamment, en collaborant avec le « Tropical Combo » de Ti Jak. Lequel a animé l'ambiance des bistrots de la communauté de NY au début des années 1980, et au sein duquel il a fait ressortir ses capacités diverses. Il a aussi amplement travaillé avec le musicien avant-gardiste Dernst Emile, dans sa musique expérimentale. Et avec lequel il a composé quelques morceaux inédits apparus après sa disparition prématurée, parmi lesquels le tube « *Mistè lanmou* », est sorti des tiroirs pour être interprété par Yanick Etienne qui en a fait un hit. A New-York, Tifito s'est aussi impliqué dans la lutte pour le renversement de la dictature de « Baby doc » en rejoignant les groupes d'alors travaillant à cet effet. Malheureusement, sa mort une année auparavant ne lui a pas permis de célébrer ce rêve, le 7 Février 1986, qui a marqué la chute du régime.

Repose en paix, Fito Léandre du cœur de l'art musical haïtien.

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, jugeant au vœu de la loi et sur conclusions du ministère public, après avoir délibéré conformément à la loi, accueille l'action du requérant pour être juste et fondée ; maintient le défaut requis et octroyé à l'audience du 15 janvier 2019 ; admet le divorce des époux Arnold Charles, femme née Djeda Jean Philippe pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse; prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre lesdits époux; dit que l'épouse peut reprendre le nom de sa jeune fille Djeda Jean Philippe ; ordonne l'officier de l'Etat Civil de la Croix-des-Bouquets de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement après l'accomplissement des formalités légales; compense les dépens en raison de la qualité des parties; commet l'huissier Jean Cénéque Pierre-Louis pour la signification du présent jugement.

Ainsi jugé et prononcé par nous, Me PIERRE LOUIS Pierre Absorde, juge à l'audience civile de divorce, ordinaire et publique du mardi 29 janvier deux mille dix-neuf en présence de Me Jean Saint-Lot Menus, faisant office du Ministère Public, avec l'assistance de notre greffière Rose Gurlaine Moise.

Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, aux officiers du ministère public près les tribunaux civils d'y tenir la main, à tous commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.

En foi de quoi la minute de la présente décision est signée du juge et greffier susdits

Pour expédition conforme collationnée

La greffière

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen jugeant à charge d'Appel , le Ministère public entendu, acceuille l'action intentée par le demandeur par ce que juste et fondée ; maintient le défaut contrepartie et avocat sollicité et octroyé à l'audience précitée ; reconnait que le requérant Brenice Bresseny est propriétaire incommutable de la propriété sus-parlée ; ordonne le déguerpissement du sieur Charles Innocent Millien, mandataire des héritiers André Sanon, savoir : Mathias Robinson et Raymond Zetrenville et tous autres occupants éventuels se trouvant sur ladite propriété ; ordonne en outre la démolition de toutes les constructions, clôtures et autres se trouvant sur ladite propriété ; ordonne en outre la démolition de toutes les constructions, clôtures et autres se trouvant sur ladite propriété ; accorde l'exécution provisoire sans caution nonobstant opposition ; Appel ou pouvoir en cassation ; condamne l'assigné à payer au requérant la somme de 50.000,00 à titre dommages et intérêts ce pour les torts et préjudices causés ; le condamne enfin au frais et dépens de l'instance ; commet l'huissier Cartz Eder Rebecca pour la signification du présent jugement.

Ainsi jugé et prononcé par nous, Guy Augustin, juge au tribunal de première instance de Port-au-Prince, l'audience publique, extraordinaire et civile du sept février deux mille dix-huit et en présence du Magistrat, Me Jacques Lafontant, substitut commissaire du gouvernement, représentant du Ministère public, assisté de Me Junior Sauvens Télémaque, greffier.

Il est ordonné

En foi de quoi

Patrick LOLO, Av.

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen sur les conclusions du ministère public, maintient le défaut octroyé contre le défendeur à l'audience précitée ; pour le profit déclare fondée ladite action ; admet en conséquence le divorce de la dame Elita STEPHANE, d'avec son époux Elso MUSKA pour injures graves et publiques aux torts de l'époux; prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre lesdits époux; ordonne à l'officier de l'Etat civil de Limbé de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages-intérêts s'il y échet; commet l'huissier Fleurimond A. Paul de ce Tribunal pour la signification de ce présent jugement; compense les dépens.

Ainsi jugé et prononcé par nous Linx JEAN, Av. juge en audience ordinaire, civile et publique du six septembre deux mille dix-neuf en présence de Hervé C. HYPPOLITE, Substitut commissaire du gouvernement de ce ressort avec l'assistance du Greffier Magloire DESIR.

Il est ordonné etc

En foi de quoi etc

Henri Claude CHERY

Officier de l'Etat Civil de Limbé

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen, le Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée; pour le profit, déclare fondée la dite action; admet en conséquence le divorce du sieur MACKENDER PAUL d'avec son épouse LOURDENISE LAURENT pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse; prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux; ordonne à l'officier de l'état civil de la Section Nord de Port-au-Prince de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers; commet l'huissier CANAL GABRIEL de ce siège pour la signification de ce jugement ; compense les dépens.

Ainsi jugé et prononcé par nous, Me ANNIE FIGNOLE, juge en audience civile, ordinaire et publique du jeudi trois mai deux mille dix-huit, en présence de Me Néhémie JEAN-BAPTISTE, Substitut Commissaire de ce ressort, avec l'assistance du sieur MOZART TASSY, greffier du siège.

Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution; aux officiers du Ministère public près les tribunaux civils d'y tenir la main ; à tous commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.

En foi de quoi la minute du présent jugement est signée du Juge et du Greffier susdits.

Ainsi signé : Annie Fignolé et Mozart Tassy

Pour expédition conforme collationnée

Le greffier

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après en avoir délibéré au vœu de la loi et sur les conclusions conformes du ministère public, accueille l'action en divorce intentée par la dame Kélyne JEAN pour être régulière en la forme ; en se déclarant compétent maintient le défaut accordé à l'audience du vingt-sept janvier deux mille dix-neuf contre le sieur Ezaïe PIERRE-LOUIS pour défaut de comparaitre; et quant au fond admet et prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre lesdits époux aux torts exclusif de l'épouse; ordonne qu'un extrait du dispositif dudit jugement soit à la diligence de la requérante transcrit sur les registres à ce destinés de l'officier de l'Etat Civil de la Section Est de Port-au-Prince après que toutes les formalités légales auront été remplies; compense les dépens en raison de la qualité des parties; commet enfin l'huissier Jean Joseph Donald Cadet de ce siège pour la signification du présent jugement.

Ainsi jugé et prononcé par nous, Me Guy AUGUSTIN, juge en audience civile et publique en ses attributions de divorce du six (06) mars deux mille dix-neuf en présence de Me Wesley PAUL, Substitut commissaire du gouvernement faisant office du Ministère Public, avec l'assistance du sieur Junior Sauvens Thélémarque notre greffier.

Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, aux officiers du ministère public près les tribunaux civils d'y tenir la main, à tous commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.

En foi de quoi la minute du présent jugement est signée du juge et greffier susdits

Pour expédition conforme collationnée

Junior Sauvens Thélémarque

PAR CES MOTIFS

Nous, Me Paul PIERRE, juge en audience civile, ordinaire et publique du mercredi trente janvier deux mille dix-neuf (2019), après avoir délibéré conformément à la loi, le Ministère Public entendu : nous déclarons compétent pour entendre cette affaire; accueillons l'action de la demanderesse pour être juste et fondée; maintenons le défaut octroyé à l'audience précitée ; admettons en conséquence le divorce de Madame Fedline MATHURIN d'avec son époux Shoumens PIERRE pour injures graves et publics; prononçons la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux; ordonnons à l'Officier de l'Etat Civil de la section Sud de Port-au-Prince de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens éditant à Port-au-Prince sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y echet; commettons l'huissier Jean Joseph Donald Cadet de ce Tribunal pour la signification de ce jugement ; compensons les dépens.

Ainsi jugé et prononcé par nous Me Paul PIERRE, juge aen audience civile, ordinaire et publique du mercredi trente janvier deux mille dix-neuf en présence de Me Wesley PAUL, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort et avec l'assistance du greffier Homère RAYMOND.

Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, aux officiers du ministère public près les tribunaux civils d'y tenir la main, à tous commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.

En foi de quoi la minute du présent jugement est signée du juge et greffier susdits

Ainsi signé : Paul Pierre et Homère Raymond

Pour expédition conforme collationnée

Le greffier

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen et sur les conclusions du ministère public, maintient le défaut octroyé contre la partie défenderesse à la susdite audience; pour le profit, déclare fondée la dite action; admet en conséquence le divorce de la dame Marie Edwige PIERRE d'avec son époux Paul Gesner DEZOR pour injures graves et publiques; prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux; ordonne à l'officier de l'état civil de Saint Michel du Sud de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet; commet l'huissier Codet GESTE de ce Tribunal pour la signification du présent jugement ; compense les dépens.

Ainsi jugé et prononcé par nous, Me Nerva VILMONT, Juge- Doyen en audience civile, ordinaire et publique en date du vendredi quinze juin deux mille dix-huit en présence de Me Raynold DUBOS, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort, avec l'assistance du sieur Willy BERNABE greffier du siège.

Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, aux officiers du ministère public près les tribunaux civils d'y tenir la main, à tous commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.

En foi de quoi la minute du présent jugement est signée du juge et greffier susdits

Ainsi signé : Nerva VILMONT et Willy BERNABE, greffier

Pour expédition conforme collationnée

Le greffier

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après en avoir délibéré au vœu de la loi et sur les conclusions conformes du ministère public, accueille l'action en divorce intentée par le sieur Jean Genus DEMONIS pour être régulière en la forme ; en se déclarant compétent maintient le défaut accordé à l'audience du vingt-huit décembre deux mille dix-neuf contre la dame Marie Denièze ALEXIS pour défaut de comparaitre; et quant au fond admet et prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre lesdits époux aux torts exclusif de l'époux; ordonne qu'un extrait du dispositif dudit jugement soit à la diligence de la requérante transcrit sur les registres à ce destinés de l'officier de l'Etat Civil de la Section Est de Port-au-Prince après que toutes les formalités légales auront été remplies; compense les dépens en raison de la qualité des parties; commet enfin l'huissier Jean Joseph Donald Cadet de ce siège pour la signification du présent jugement.

Ainsi jugé et prononcé par nous, Me Guy AUGUSTIN, juge en audience civile et publique en ses attributions de divorce du six (06) mars deux mille dix-neuf en présence de Me Wesley PAUL, Substitut commissaire du gouvernement faisant office du Ministère Public, avec l'assistance du sieur Junior Sauvens Thélémarque notre greffier.

Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, aux officiers du ministère public près les tribunaux civils d'y tenir la main, à tous commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.

En foi de quoi la minute du présent jugement est signée du juge et greffier susdits

Pour expédition conforme collationnée

Junior Sauvens Thélémarque

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen, et sur les conclusions du ministère public entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée ; pour le profit déclare fondée ladite action ; admet en conséquence le divorce du sieur JEAN SEJOUR BERTRAND, d'avec son épouse née MARIE CLAUDE JEAN PHILIPPE pour injures graves et publiques aux torts de l'époux; prononce la dissolution des liens matrimoniaux qui ont existé entre eux; ordonne à l'officier de l'Etat civil de l'Arcahaie de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages-intérêts s'il y échet; compense les dépens ; commet l'huissier Canal GABRIEL de ce siège pour la signification de ce jugement.

Ainsi jugé et prononcé par nous MATHIEU CHANLATTE, juge en audience civile, ordinaire et publique du jeudi vingt-quatre mai deux mille dix-huit en présence de Me NEHEMIE JEAN-BAPTISTE, Substitut commissaire du gouvernement de ce ressort avec l'assistance du Greffier Mozart TASSY.

Il est ordonné.

En foi de quoi

Me Jean PRIME, Av

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen, et sur les conclusions du ministère public, maintient le défaut octroyé contre le défendeur à l'audience précitée ; pour le profit du défaut déclare fondée ladite action ; admet en conséquence le divorce de la dame EVENA MERVILUS d'avec son époux ROBERD PETIT-HOMME pour injures graves et publiques aux torts de l'époux; prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux; ordonne à l'officier de l'Etat civil de l'Arcahaie de transcrire dans ses registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages-intérêts s'il y échet; commet l'huissier CANAL GABRIEL de ce siège pour la signification de ce jugement; compense les dépens.

Ainsi jugé et prononcé par nous Marleine Bernard DELVA, juge en audience civile, ordinaire et publique du jeudi dix-neuf octobre deux mille dix-sept en présence de Me ROGER SIMPLICE, Substitut commissaire du gouvernement de ce ressort avec l'assistance du Greffier MOZART TASSY.

Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, aux officiers du ministère public près les tribunaux civils d'y tenir la main, à tous commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.

En foi de quoi la minute du présent jugement est signée du juge et greffier susdits

Ainsi signé : MARLEINE BERNARD DELVA et MOZART TASSY

Pour expédition conforme collationnée

Le greffier

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen, et sur les conclusions du ministère public entendu, maintient le défaut octroyé contre le défendeur à l'audience précitée ; pour le profit déclare fondée ladite action ; admet en conséquence le divorce de la dame MARIE EDLINE RAYMOND d'avec son époux JEAN EMAUS CLAIRSIUS ARISTILDE pour injures graves et publiques aux torts de l'époux; prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux; ordonne à l'officier de l'Etat civil de l'Arcahaie de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages-intérêts s'il y échet; compense les dépens ; commet l'huissier CANAL GABRIEL de ce Tribunal pour la signification de ce jugement.

Ainsi jugé et prononcé par nous MATHIEU CHANLATTE, juge en audience civile, ordinaire et publique du jeudi vingt-mai deux mille dix-huit en présence de Me NEHEMIE JEAN-BAPTISTE, Substitut commissaire du gouvernement de ce ressort avec l'assistance du Greffier MOZART TASSY.

Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, aux officiers du ministère public près les tribunaux civils d'y tenir la main, à tous commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.

En foi de quoi la minute du présent jugement est signée du juge et greffier susdits

Ainsi signé : MATHIEU CHANLATTE et MOZART TASSY

Pour expédition conforme collationnée

Le greffier

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen sur les conclusions du ministère public, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse et pour le profit du défaut déclare à ladite action ; admet en conséquence le divorce du sieur Widmaier RAYMOND d'avec son épouse née Aline MNTIME pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse; prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux; ordonne à l'officier de l'Etat civil de Grande Saline de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des journauxs'éditant à la Capitale sous peine de dommages-intérêts s'il y échet; commet l'huissier Wilkenson ALTIME de ce Tribunal pour la signification de ce jugement; compense les dépens.

Ainsi jugé et prononcé par nous, Phemond DAMICY, Av. juge en audience civile et publique en date du vingt-deux juin deux mille dix-huit en présence de Me Soidieu TOUSSAINT, Substitut commissaire du gouvernement de ce ressort avec l'assistance du Greffier Feronel FILS-AIME.

Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, aux officiers du ministère public près les tribunaux civils d'y tenir la main, à tous commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.

En foi de quoi la minute du présent jugement est signée du juge et greffier susdits

Ainsi signé : Phemond DAMICY et Feronel FILS-AIME.

Pour expédition conforme collationnée

Le greffier

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen, le ministère public entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée ; pour le profit déclare fondée ladite action ; admet en conséquence le divorce du sieur WILBERT RHAU, d'avec son épouse née ELITHA EMILE pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse; prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux; ordonne à l'officier de l'Etat civil de la section Est de Port-au-Prince de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages-intérêts s'il y échet; commet l'huissier Canal GABRIEL de ce siège pour la signification de ce jugement; compense les dépens.

Ainsi jugé et prononcé par nous Jean Osner Petit-Papa, juge en audience civile, ordinaire et publique du jeudi vingt-huit février deux mille dix-neuf en présence de Me Jean Rolex MEROVE, Substitut commissaire du gouvernement de ce ressort avec l'assistance du sieur Mozart TASSY Greffier du siège.

Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, aux officiers du ministère public près les tribunaux civils d'y tenir la main, à tous commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.

En foi de quoi la minute du présent jugement est signée du juge et greffier susdits

Ainsi signé : Jean Osner Petit-Papa et Mozart Tassy

Pour expédition conforme collationnée

Le greffier

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen, le ministère public entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée ; pour le profit déclare fondée ladite action ; admet en conséquence le divorce du sieur Innocent JOSEPH, d'avec son épouse née Madeleine FRANCOIS pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse; prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux; ordonne à l'officier de l'Etat civil de Pétion-Ville de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages-intérêts s'il y échet; commet l'huissier Berthelson JOSEPH de ce siège pour la signification de ce jugement; compense les dépens.

Ainsi jugé et prononcé par nous Marleine Bernard DELVA, juge en audience civile, ordinaire et publique du jeudi premier février deux mille dix-huit en présence de Me Néhémie JEAN-BAPTISTE, Substitut commissaire du gouvernement de ce ressort avec l'assistance du sieur Mozart TASSY Greffier du siège.

Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, aux officiers du ministère public près les tribunaux civils d'y tenir la main, à tous commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.

En foi de quoi la minute du présent jugement est signée du juge et greffier susdits

Ainsi signé : Marleine Bernard DELVA et Mozart TASSY

Pour expédition conforme collationnée

Le greffier

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen, sur les conclusions du ministère public entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse et pour le profit déclare fondée ladite action ; admet en conséquence le divorce du sieur Wilner ADELSON, d'avec son épouse née Roselia CIVIL pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse; prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre lesdits époux; ordonne à l'officier de l'Etat civil de Limbé de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans des journaux s'éditant à la Capitale sous peine de dommages-intérêts s'il y échet; commet l'huissier Fleurimond A. PAUL de ce siège pour la signification de ce jugement; compense les dépens.

Ainsi jugé et prononcé par nous Alix FUCIEN, Av. juge en audience civile en date du jeudi vingt-six mai deux mille seize en présence de Me Hervé C. HYPPOLITE, Substitut commissaire du gouvernement de ce ressort avec l'assistance du Greffier Magloire DESIR.

Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, aux officiers du ministère public près les tribunaux civils d'y tenir la main, à tous commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.

En foi de quoi la minute du présent jugement est signée du juge et greffier susdits

Ainsi signé : Alix FUCIEN et Magloire DESIR

Pour expédition conforme collationnée

Le greffier

PAR CES MOTIFS

Nous, Me Paul PIERRE, juge en audience civile, ordinaire et publique du mercredi six juin deux mille dix-huit (2018), après avoir délibéré conformément à la loi, le Ministère Public entendu : nous déclarons compétent pour entendre cette affaire; maintenons le défaut octroyé à l'audience précitée; accueillons l'action en divorce du demandeur pour être juste et fondée; admettons en conséquence le divorce du sieur Cleasin FREDERIQUE d'avec son épouse la dame Miranda FABRE pour injures graves et publics; prononçons la dissolution des liens matrimoniaux existant entre les dits époux; ordonnons à l'Officier de l'Etat Civil de la section Est de Port-au-Prince de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens éditant à Port-au-Prince sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y echet; commettons l'huissier Jean Joseph Donald Cadet de ce siège pour la signification de ce jugement ; compensons les dépens. Ce qui sera exécuté.

Ainsi jugé et prononcé par nous Me Paul PIERRE, juge au Tribunal de première instance de Port-au-Prince en présence de Me Wesley PAUL, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort et avec l'assistance de Monsieur Homère RAYMOND, greffier, ce mercredi treize (13) juin deux mille dix-huit (2018) ; An 215ème de l'Indépendance.

Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, aux officiers du ministère public près les tribunaux civils d'y tenir la main, à tous commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.

En foi de quoi la minute du présent jugement est signée du juge et greffier susdits

Ainsi signé : Paul Pierre, juge et Homère Raymond greffier

Pour expédition conforme collationnée

Le greffier

Suite de la page (12)

Department of Homeland Security (DHS) étaient *"capricieuses"*. Ensuite il faudra aller en appel, jusqu'à la Cour suprême de justice qui penche maintenant à droite avec l'arrivée en octobre dernier du juge conservateur Brett Kavanaugh.

Cette cour a déjà pris le parti de Trump avec l'interdiction aux musulmans de sept pays de voyager vers les Etats-Unis. Elle risque également de confirmer l'urgence nationale quand la question arrivera jusqu'à elle, surtout que le rampart fédéral est maintenant sous sérieuse attaque par les Républicains. «*Ils confirment plus de juges par an que tout autre président de l'histoire*», a averti Kristine Lucius, vice-présidente exécutive de la Conférence des dirigeants sur les droits civils et humains. Et pas n'importe lesquels. Parmi les 90 juges fédéraux confirmés par Trump, 92% sont blancs et 76% sont des hommes.

Pourtant, Trump a déjà pris une raclée de la part de juges fédéraux nommés par des présidents républicains, la plus importante venant de John Mendez – nommé par George W. Bush en 2007 – qui a empêché l'administration de mettre hors-la-loi la pratique des villes-sancturaire pour réfugiés: «*J'espère que cette ordonnance ne sera pas considérée à travers une lentille politique et ce tribunal n'exprime aucun point de vue sur le bien-fondé des politiques ou des lois en cause dans cette action en justice. Il n'y a pas de place pour la politique dans notre système judiciaire et cette opinion ne définira ni ne réglera les problèmes complexes d'immigration auxquels notre pays est actuellement confronté*».

Dans une décision passionnée de 60 pages, Mendez a dit que les élus devraient «*mettre de côté la politique partisane et polarisante qui domine le débat actuel sur l'immigration, et travailler de manière coopérative et bi-partisane à la rédaction et à l'adoption de lois qui traitent de cette question politique cruciale*», en ajoutant: «*Notre nation le mérite. Notre Constitution l'exige*».

Et quand Trump a raillé contre les *"juges d'Obama"* qui émettent des décisions contre son administration, tel qu'Edward Chen de Californie qui a bloqué la révocation des TPS, rien moins que le chef de la Cour suprême de justice, John Roberts, a déclaré, que le pays n'a pas «*de juges Obama ou de juges Trump, de Bush ou de Clinton. Ce que nous avons, c'est un groupe extraordinaire de juges dévoués qui font de leur mieux pour accorder le même droit à ceux qui comparaissent devant eux. Cette justice indépendante est une chose pour laquelle nous devrions tous être reconnaissants*».

C'était une rare réprimande d'un président en exercice, de la part, de plus, d'un juge nommé par Bush. Trump représente en effet l'aile la plus réactionnaire du parti républicain. Rien moins que David Stockman, le directeur du budget sous le très conservateur Reagan dans les années 1980, vient de dire ce 15 mars sur TV Hill que *"presque tout ce que Trump dit à propos de l'économie est totalement dépourvu de sens (baloney)"*. Il n'a pas mâché ses mots: «*Nous avons de gros problèmes*", Trump *"a proposé une catastrophe comme plan financier*», *"c'est une insulte à l'intelligence financière, sans parler de l'absence de bon sens*». Trump propose d'importantes réductions de programmes dans le budget tels que Medicare et Medicaid, tout en stimulant les dépenses de défense et en demandant un nouveau financement de 8,6 milliards de dollars pour la construction d'un mur frontalier.

Nous sommes à un carrefour important, avec une polarisation croissante. D'un côté de jeunes représentantes secouant le parti démocrate, elles-mêmes réagissant à la vague de fascisme et à l'avenir apocalyptique que celui-ci annonce. A l'extrême opposé, des jeunes (et moins jeunes) – de *"sinistres types, saugrenus"* comme David Letterman, le fameux ex-présentateur de TV, a qualifié Stephen Miller (33 ans) – poussant vers l'avant le troupeau républicain par voie de slogans et peut-être bientôt de coups, à se soumettre au *"génie"* Trump, de la même manière que les chemises brunes d'Ernst Röhm ont amené Hitler au pouvoir en écrasant tout opposant.

Cette Ronna McDaniel, la présidente du parti républicain, a dit de façon menaçante dès juin 2018 que *"quiconque ne supporte pas Trump fera une erreur*», parlant d'éventuel concurrent à la candidature républicaine pour 2020. Et plusieurs hauts officiels du parti ont tenté de carrément éliminer les élections primaires pour éviter tout défi à Trump quand il se représentera. En parallèle, plusieurs des critiques républicains du président quitteront bientôt le Congrès.

Il est surtout incroyable de voir comment près de 90% des Républicains sont maintenant adeptes de l'univers fantasmagorique créé par Trump, et finalement votent contre leurs propres intérêts.

Reste à voir si cette nouvelle génération fasciste sont des tigres de papier, *"sans la capacité d'attention suffisante pour installer une dictature"*, comme l'a dit un commentateur sur Miller, ou si l'indécision des Démocrates entrainera une réaction violente. A la fin, les chefs nazis se sont soit suicidés, soit évaporés dans la nature.

Quelques mots simples pour conclure, empruntés à la représentante démocrate Yvette Clarke: «*Le manque de compassion, la diabolisation des immigrants, ce n'est pas sain pour notre pays*».

Fin

Classified Directory

Tel: 718-421-0162
editor@haitiliberte.com

Post CLASSIFIED ADS online for FREE at Haitiliberte.com

ATTORNEY/ LEGAL

REAL ESTATE ATTORNEY; Buy/ Sell Real Estate Broker. PROBATE/ CRIMINAL/ WILLS/ BUSINESS MATTERS - Richard H. Lovell, P.C., 10748 Cross Bay Blvd. Ozone Park, NY. 718-835-9300; www.LovellLawNewYork.com

ATTORNEY/ LEGAL

Lung Cancer? And Age 60+? You And Your Family May Be Entitled To Significant Cash Award. Call 866-951-9073 for Information. No Risk. No Money Out Of Pocket.

AUTO DONATIONS

Donate your car to Wheels For Wishes, benefiting Make-A-Wish. We offer free towing and your donation is 100% tax deductible. Call (917) 336-1254

AUTOMOTIVE

CASH FOR CARS! We buy all cars! Junk, high-end, totaled- it doesn't matter! Get free towing and same day cash! Newer Models too! Call 1-833-839-3981.

BUSINESS OPPORTUNITY

Have an idea for an invention/ new product? We help everyday inventors try to patent and submit their ideas to companies! Call InventHelp®, FREE INFORMATION! 888-487-7074

CABLE & SATELLITE TV

Spectrum Triple Play! TV, Internet & Voice for $29.99 ea. 60 MB per second speed. No contract or commitment. More Channels. Faster Internet. Unlimited Voice. Call 1-855-977-7198

CAREER TRAINING

AIRLINE CAREERS Start Here -Get trained as FAA certified Aviation Technician. Financial aid for qualified students. Job placement assistance. Call AIM for free information 866-296-7094

EDUCATION

Mega Institution Mixte. Mission d'Education pour les générations de l'Avenir. Lilavois 53, Plaine du Cul de Sac, Haiti. Ecole Primaire et Bilingue. Fondateur : Jean L. Vallon, M.S. EDU, Tel : (011509) 3813-1107. Email : levallon@aol.com, vjeanlesly@yahoo.com

FINANCIAL

70 years old, kids are grown. Still need your life insurance? Or is a big LIFE SETTLEMENT CASH PAYOUT smarter? Call Benefit Advance. 1-844-348-5810

HEALTH

VIAGRA & CIALIS! 60 pills for $99. 100 pills for $150 FREE shipping. Money back guaranteed! Call Today: 800-404-0244

HEALTH

Try "SOUL," the anti-oxidant power supplement made from seeds! Banish pain, reclaim youth, inject energy. Packets: $4 each. Box of 30: $78. Two boxes: $143. Call (203) 666-8650 or visit www.myrainlife.com/rejuvenation.

HELP WANTED

Jetco Shipping needs DRIVERS to pick up barrels and other items for shipment to Haiti. Good pay! Flexible hours! Call Victorin, 347.998.7112.

HELP WANTED

Driver Tractor Trailer & Owner Operators Wanted, for Container Work, 3 Years Pier Experience Required, CDL Class A Licence, Clean Record, Twic Cart Required. Good Pay, Steady Work, Please Call Gabriel or Mark (973) 690-5363 or Inquire Within 187-189 Foundry St. Newark, NJ 07105

HELP WANTED

Driver with a vehicle needed for Wednesday newspaper deliveries. Routes available in New York & Miami. Call 718-421-0162.

HELP WANTED

JOB OPPORTUNITY $18 P/H NYC * $15 P/H LI * $14.50 P/H UPSTATE NY If you currently care for your relatives or friends who have Medicaid or Medicare, you may be eligible to start working for them as a personal assistant. No Certificates needed. (347)462-2610 (347)565-6200

HOME IMPROVEMENT

BATHROOM RENOVATIONS. EASY, ONE DAY updates! We specialize in safe bathing. Grab bars, no slip flooring & seated showers. Call for a free in-home consultation: 888-657-9488.

MEDICAL SUPPLIES

Attention Viagra users: Generic 100 mg blue pills or Generic 20 mg yellow pills. Get 45 plus 5 free $99 + S/H. Guaranteed, no prescription necessary. Call 877-845-8068.

MISCELLANEOUS

DISH TV $59.99 for 190 Channels + $14.95 High Speed Internet. Free Installation, Smart HD DVR Included, Free Voice Remote. Some restrictions apply. Call 1-800-943-0838.

MISCELLANEOUS

DIRECTV & AT&T. 155 Channels & 1000s of Shows/Movies On Demand (w/SELECT Package.) AT&T Internet 99 Percent Reliability. Unlimited Texts to 120 Countries w/ AT&T Wireless. Call 4 FREE Quote - 1-888-534-6918.

MISCELLANEOUS

Earthlink High Speed Internet. As Low As $14.95/ month (for the first 3 months) Reliable High Speed Fiber Optic Technology. Stream Videos, Music and More! Call Earthlink Today 1-855-970-1623

MISCELLANEOUS

A PLACE FOR MOM has helped over a million families find senior living. Our trusted, local advisors help find solutions to your unique needs at no cost to you. Call: 1-800-404-8852

REAL ESTATE

Sebastian, Florida (East Coast): Beach Cove is an Age Restricted Community where friends are easily made. Sebastian is an "Old Florida" fishing village with a quaint atmosphere yet excellent medical facilities, shopping and restaurants. Direct flights from Newark to Vero Beach. New manufactured homes from $114,900. 772-581-0080; www.beach-cove.com

SERVICES

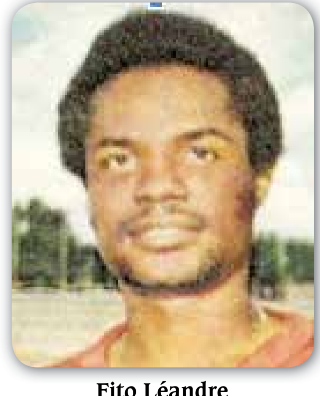
COMPUTER ISSUES? FREE DIAGNOSIS by GEEKS ON SITE! Virus Removal, Data Recovery! 24/7 EMERGENCY SERVICE, In-home repair/On-line solutions . $20 OFF ANY SERVICE! 844-892-3990

Pleins Feux Sur: Fritz « Fito » Léandre (Cap-Haitien ? – NY 1984)

Par Ed Rainer Sainvill

« Un phrasé à la Sicot »

Celui ci s'est surtout fait connaitre comme un étonnant footballeur qui a fait les beaux jours du Racing Club Haïtien et de la Sélection Nationale de football, doté d'une technique hors pair lui ayant permis de jouer en attaquant de champs, aussi bien qu'en ailier déroutant. Et dans tous les cas, à prendre un malin plaisir à paniquer les défenses adverses. (Demander à: Grimaud, Mathieu et autres; ils en feront des aveux) Footballeur de classe, Fito était aussi un talentueux musicien,



Fito Léandre

artiste versatile et guitariste avisé. Tout en étant un homme de caractère qui avait peine à digérer l'atmosphère social du pays et le faisait sentir. On comprend pourquoi, malgré sa capacité, il n'était pas toujours des plus patronnés. Justement, comme il n'en avait cure du clientélisme, avec son air de rebelle et de désintéressé.

Etonnamment, son talent de guitariste fut tout aussi à la hauteur de ses dons de footballeur. Cependant, alternativement il a agrémenté différents auditoires de ses actes multiples; comme la musique qui l'a propulsé en artiste impeccable et virtuose autodidacte. En lui permettant de mettre en exergue son potentiel de musicien multi-facettes, pouvant s'extérioriser tout aussi bien à la trompette, au piano et à la guitare avec la même aisance et dextérité. Avec toutefois, une touche guitaristique en plus éclectique et un doigté select qui lui ont valu une bonne renommée dans le milieu musical. Subséquemment à ses premières randonnées de musicien '*self-made*", il s'est retrouvé dès l'adolescence à Port-au-Prince dans les parages du Bas Peu-Chose et de Carrefour Feuilles éblouissant à la fois, les planches et le gazon.

C'est avec le quartet « Suavecito » que Fito a émergé dans la musique en compagnie de: Jean Claude et Gatien Désir et de Daddy Verdier. Comme multi-instrumentiste de la bande, toujours entreprenant pour la délectation du public. Il est vrai que bien vite qu'entre les opportunités, son talent de footballeur va reléguer à l'arrière plan sa carrière de musicien. Avec sa montée spectaculaire durant le championnat de la ligue de Port-au-Prince et son intégration successive dans la sélection au cours de la campagne du Mexique 70. Tout ça a constitué un pis-aller pour se mettre à l'œuvre musicalement au cours de la période *mini*. En plus d'avoir toujours à faire face à la concurrence musclée et privilégiée de l'intouchable ''coca" Barthélémy; que ce soit au Racing ou dans la S.N.

Entre les aléas, F.L continue à naviguer en même temps les avenues vigoureuses et résonantes.

suite à la page(18)